



L

Folklore Brabançon

REWISBIQUE
Archives

14

Le
Folklore
Brabançon

SEPTEMBRE 1960

N° 147

Notre couverture :

Maison communale de Hoogstraten
(Copyright A.C.L. Bruxelles).

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

**Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant**

VIELLE HALLE-AUX-BLÉS, 12
BRUXELLES

SOMMAIRE

<i>La Campine anversoise, lettre de Chrétienté (suite),</i> par Gladys GUYOT	291
<i>Judoigne, passé, présent et avenir (suite),</i> par V. G. MARTINY	331
<i>Géographie littéraire du Brabant, La Hesbaye romane</i> par J. DELMELLE	129
Bibliographie	171

SEPTEMBRE 1960

N° 147

PRIX : 35 FR.

Le Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant
publie également une Revue
« DE BRABANTSE FOLKLORE »

*Au sommaire du no 147
du troisième trimestre de 1960 :*

Geschiedenis van Huizingen

Volkskunde in Radio en Televisie

Grepen en grappen uit het Volksleven

Albrecht van Leuven

Internationale Volkskundige oogst 1959-1960

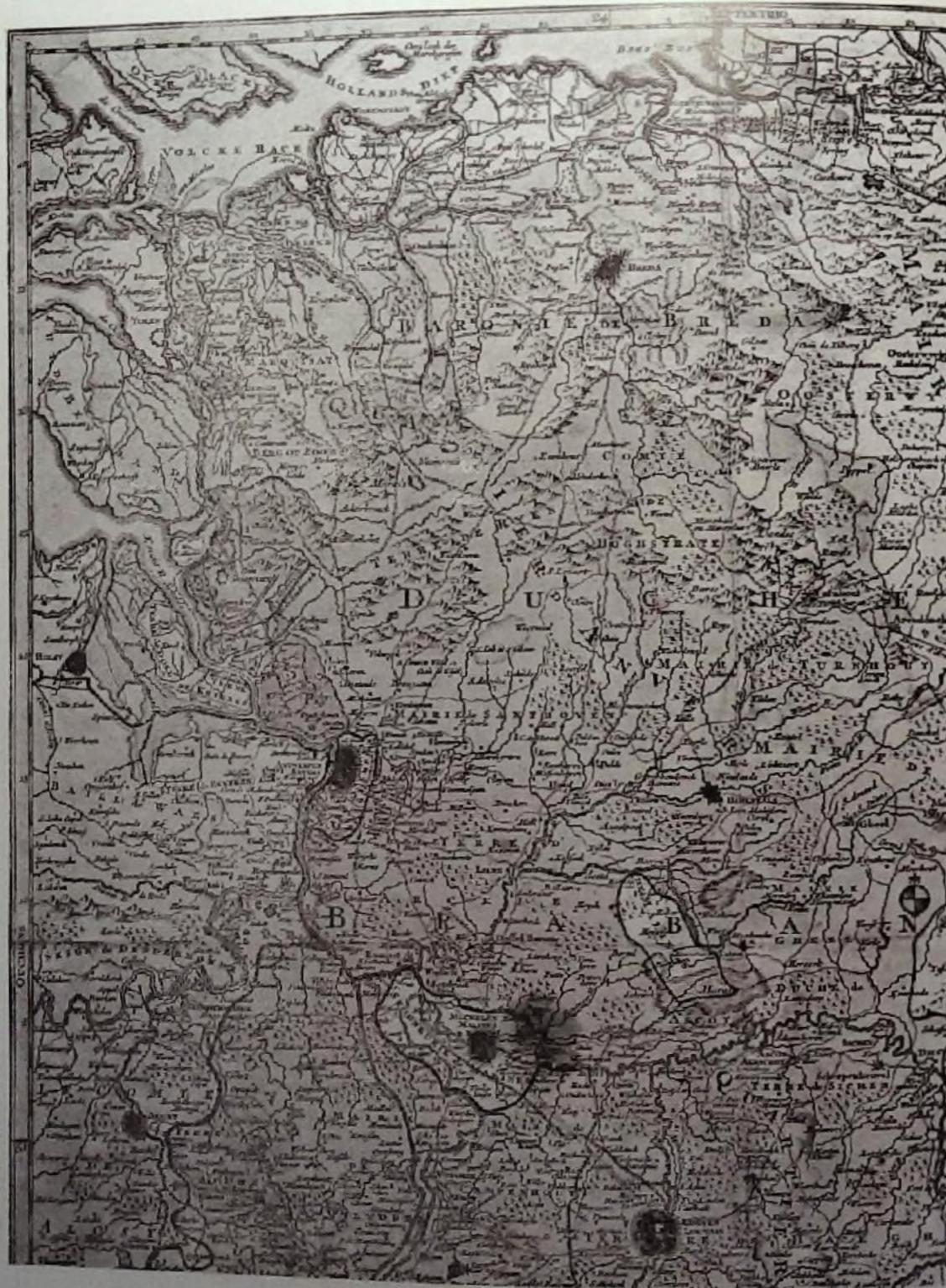
La Campine anversoise, terre de Chrétienté

CHAPITRE III

LA CAMPINE DANS LES TEMPS MODERNES

L'ÉPOQUE moderne se caractérise en Campine par un double phénomène, celui, extérieur, imposé par les guerres et les calamités publiques : famines et épidémies diverses, et celui intérieur, la permanence des institutions dans une société rurale, conservatrice par nature, qui entretient une espèce de culte pour les coutumes, usages et privilèges d'antan. Des structures franques à celles du XVIII^e siècle, il y a continuité évolutive sans faille ni rupture fondamentale. Ce sont les conquêtes françaises et l'annexion à la France (1795) qui abattront rapidement et violemment l'ordre séculaire pour instaurer celui de la Révolution, dont est issu le monde contemporain. Pourtant dans ce cadre médiéval, de nouvelles couches sociales affleurent à la surface. La prospérité bourguignonne et celle du port d'Anvers sous Charles-Quint enrichit marchands belges et étrangers qui accèdent à la noblesse, reçoivent du prince ou achètent des seigneuries, se construisent des hôtels de maître en ville et des « maisons de plaisance » en Campine anversoise. Ce mouvement, arrêté en partie par la fermeture du port en 1648, au traité de Westphalie, reprend avec vigueur au XVIII^e siècle, grâce à des entreprises économiques que la paix fait reflourir. D'autre part, un regroupement des seigneuries dans les mêmes mains est consécutif à la centralisation monarchique et au capitalisme foncier de l'époque.

La première partie du XVI^e siècle, prospère et glorieuse pour l'ensemble des Pays-Bas, berceau et domaine de Charles-Quint (1515-1555), fut sillonnée en Campine par l'éclair incendiaire



NOVA TABULA GEOGRAPHICA EXHIBENS DUCATUM BRABANTIAE
 cum pertinentiis et adjacentibus regionibus sumptibus
 et studio elaborata Tobiae Conradi LOTTEN. Geog. Aug. Vindel. xviii^e siècle.
 (Archives de l'État, Anvers).

et le cyclone dévastateur du *condottiere* Martin van Rossem (1503-1555), au service de Guillaume, duc de Gueldre, allié aux rois de France, de Suède et de Danemark contre l'empereur. Au début de la quatrième guerre de rivalité (1512-1514), devant le refus du prince-évêque de Liège, Erard de la Marek, de laisser passer ses troupes par la principauté pour se joindre à celles de François 1^{er}, van Rossem se dirigea sur la Campine où il fit d'Hoogstraten son quartier-général en ravageant et dépeuplant les environs. Il ne put prendre Anvers parce que la ville était trop bien défendue, mais il se vengea de cet échec en pillant et brûlant plusieurs villages et châteaux jusqu'à Ranst et à Duffel. Il excepta pourtant de la destruction le château de Vordenstein parce qu'il y trouva une cave bien garnie, comme l'atteste une ancienne inscription :

*« Dat Vordenstein is blijven staan
 Dit heeft de goede wijn gedaan ».*

L'année suivante, 1543, Charles-Quint en personne brisa la puissance gueldroise et engagea van Rossem à son service. Au début du xx^e siècle, le souvenir sinistre du *Zwarte Marten* était encore vivant parmi les paysans qui en racontaient les histoires, déformées par la légende.

Guerres et misères

Pendant la seconde moitié du xvi^e siècle, les troubles politico-religieux ensanglantèrent l'Europe. Aux Pays-Bas, l'opposition à Philippe II (1555-1598) fut menée par Guillaume de Nassau, prince d'Orange, dit le Taciturne (1533-1584) qui s'appuya sur les calvinistes et fit appel aux protestants étrangers : Anglais, Allemands, Français, pour détacher les Dix-Sept Provinces des Habsbourgs et du catholicisme. La guerre de Quarante-vingts ans (1568-1648), commencée par le Taciturne, aboutit à la fondation de la république calviniste des Provinces-Unies qui imposa à Philippe IV, roi d'Espagne (1621-1665), la fermeture du port d'Anvers à tout navire de commerce ou de guerre. C'était la ruine de la Métropole et la décadence économique des Pays-Bas restés fidèles à leur foi et à leur prince « naturel ». Cette longue guerre ne sema que ruines et dévastations en Campine, à la lisière des deux fronts.

Malgré le cruel souvenir que le duc d'Albe a laissé chez nous, il faut pourtant respecter la vérité historique et ne pas imputer

au gouverneur-général plus d'injustices et de crimes qu'il n'en commit en réalité. Le chanoine F. Prims (+ 1954), archiviste de la ville d'Anvers, écrivit dans sa *Geschiedenis van Antwerpen*, t. VIII, *Met Spanje* (1555-1715), 1^{re} partie, *Politische Orde*, 1941, à la page 110, que de 1566 à 1570, il n'y eut à Anvers, pourtant une des citadelles du protestantisme dans les Pays-Bas, que 51 exécutions ordonnées par le Conseil des Troubles. Elles eurent pour objet des responsables de la Furie des Iconoclastes, des anabaptistes ou des gens qui avaient porté les armes contre le roi, presque tous d'ailleurs étrangers à la ville. L'ex-hourg-mestre, Antoine van Stralen, dont nous reparlerons, en fut la seule victime notable. Le Conseil dressa, en outre, une liste de 230 proscrits pour fait d'hérésie, parmi lesquels se trouvent des riches en majorité.

La Campine, d'abord soumise aux « Gueux » calvinistes et à des occupants de diverses nationalités, fut reprise, à partir de 1582, par Alexandre Farnèse, gouverneur général des Pays-Bas, qui encercla Anvers par Liège, Turnhout et Hoogstraten où il rétablit l'ordre traditionnel, puis d'Herentals ; il marcha sur le port qu'il reprit après un siège mémorable, le 17 août 1585.

Le sort des campagnes est lamentable parce qu'elles sont la proie des occupants successifs et des troupes de passage. En 1578, « le pays de Brabant est plus ruiné qu'il ne l'a été durant les siècles antérieurs » témoigne un contemporain. A dix ou vingt lieues à la ronde, on trouve à peine un village habité. Les paysans, décimés par la guerre et les maladies ou réfugiés dans les villes, laissent champs et prairies à l'abandon. Dès que des bandes de soldats sont signalées, les gens se réfugient avec tout ce qu'ils peuvent emporter, animaux compris, dans les églises comme en un lieu d'asile sacré et ils y campent jusqu'à disparition du danger. Si l'église est trop petite ce qui est le cas fréquent, ils dressent un *schans* où ils mettent leurs biens mobiliers à l'abri.

La misère est telle parmi la population restreinte que sangliers, chiens sauvages et loups sillonnent impunément la région et ajoutent leurs déprédations à celles des hommes. En 1599, on capture six loups à Lint et en 1610, on doit encore ordonner une battue à Vremde. Le duc d'Anjou, en campagne, ne trouve que des raves pour nourriture. Le clergé se plaint beaucoup de la sauvagerie des mœurs, résultat de la situation inhumaine. « Toute la Campine est déserte et plusieurs de nos religieuses de Diest et d'ailleurs se sont retirées vers leurs parents et aucune

en habit. Les religieux de Tongerlo et d'Averbode, qui leur sont voisins, vont tous en habit déguisé » écrit Morillon, vicaire-général de l'archevêché de Malines, au cardinal Granvelle. « C'est un povere temps » dit-il une autre fois. Les villages sont écrasés par 60 florins de contribution journalière alors qu'ils n'en produisent que 6, et sont livrés aux rapines des militaires de tous partis.



Château de 's Gravenwezel.

(Photo Nels).

Les années 1579-1584 semblent avoir été les plus pénibles pour les manants qui s'attendaient à l'arrivée de l'Antéchrist. Le 4 juillet 1583, plusieurs fermes furent incendiées à Boechout et à Hove, et ce qui avait été épargné fut la proie des flammes l'année suivante. Les soldats des États, alliés aux calvinistes, se ruaient sur le bétail pour le mettre à mal ou l'emporter, massacraient ou violaient les femmes et mettaient le feu aux églises : celles de Boechout, Brecht et Brochem brûlèrent en 1583, celle de Heist-op-den-Berg en 1585, sans parler d'autres... Les moissons pourrissaient dans les champs et seules des huttes de misère pouvaient abriter les paysans qui n'avaient pas fui la contrée.

Les neuf villages, dits « Cardinalistes » parce que fiefs du cardinal Granvelle : Boechout, Borsbeek, Edegem, Hove, Kontich, Mortsel, Reel, Waarloos et le château de Cantecroy furent naturellement les principales victimes des Réformés.

Vers 1600, il ne reste plus qu'un prêtre pour desservir les villages d'Ekeren, Hoevenen, Kapellen et Wilmarsdonk ; le magistrat d'Ekeren siège à Anvers « à cause de l'insécurité des temps » ; les 2/3 des terres de ces localités ont perdu de leur valeur parce que les paysans sont incapables de s'acquitter de leur *dijkhage*. Par suite de cette carence, Lillo et Oorderen disparaissent sous les eaux.

Dans le placard du 12 février 1586, Alexandre Farnèse prescrit que les paysans soient placés sous la protection spéciale du gouverneur général, que les terres en friche puissent être cultivées par celui qui en a la possibilité avec droit sur les fruits pendant un an, qu'aucun paysan ne pourra être poursuivi pour dettes pendant le même délai et que le bétail devra être marqué pour être reconnu s'il avait été volé.

Les 16-17 mai 1605, Maurice de Nassau, fils du Taciturne et stadhouder des Provinces-Unies tenta un coup de main sur Anvers, mais sa petite flotille, commandée par le comte Ernest de Nassau, ne put aborder à cause du vent contraire, tandis que lui-même et ses hommes furent arrêtés à Ekeren par la garnison espagnole de la ville et refoulés sur Bergen-op-Zoom. L'épisode fut relaté par Abraham Verhoeven (1580-1652), le plus ancien journaliste belge et européen, dans le premier numéro des *Nieuwe Tijdinghen*, fondé à Anvers en cette année 1605. La collection du journal fut prêtée par le roi Baudouin à la section de la Presse belge de l'Exposition de Bruxelles 1958.

La trêve de Douze ans (1609-1621), sous les archiducs Albert et Isabelle, marque une restauration relative par une centralisation politique prudente, la remise du pays au travail et le relèvement de l'économie, l'efflorescence de l'art baroque sous l'impulsion de Rubens (1577-1640) et la mise en œuvre efficace et vigoureuse de la Contre-Réforme. Le catholicisme revit dans l'élite religieuse et les masses, purifiées par l'épreuve et pénétrées de l'aspect de souffrance transitoire et de triomphe éternel de l'Église. Malgré les « malheurs » qui reviendront, l'œuvre rubénienne imprègne l'esthétique et la mentalité des xvii^e et xviii^e siècles de sa vitalité lyrique, de son équilibre foncier en dépit d'une certaine truculence, de sa vision optimiste et rayonnante.

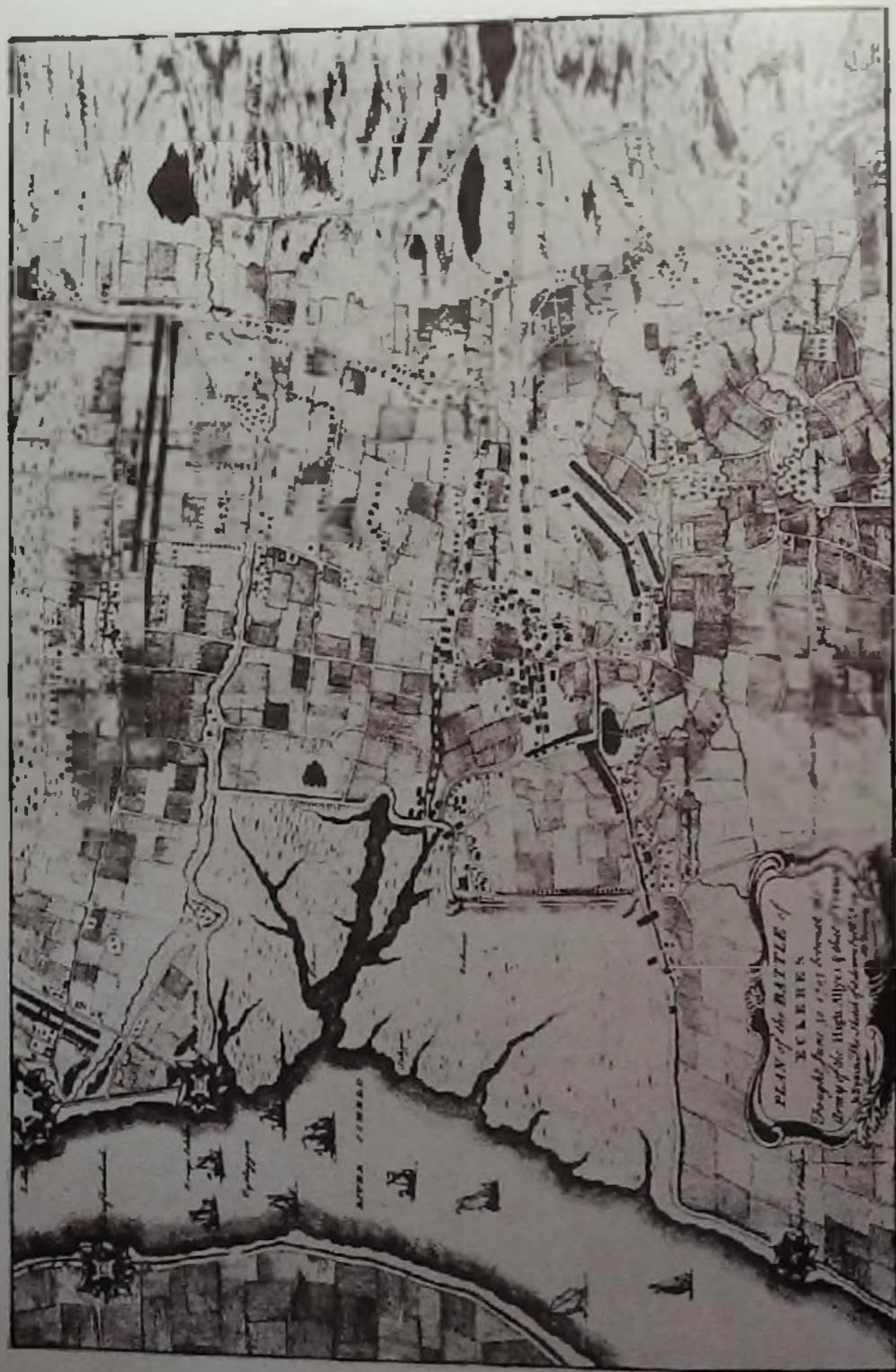
Eglises, chapelles, abbayes et couvents reconstruits ou restaurés attestent de ce baroquisme à la fois charnel et eschatologique.

À l'expiration de la trêve, en 1621, la reprise de la guerre de Quatre-vingts ans ramena les misères dont le récit est d'une tristesse monotone. Il faut pourtant signaler que de 1634 à 1643 des contributions extraordinaires furent exigées dans le quartier d'Anvers par les Hollandais en représailles de celles levées par le gouvernement espagnol dans la mairie de Bois-le-Duc dont les Provinces-Unies tenaient le chef-lieu depuis 1629. Ces années de « rétorsion » furent très pénibles parce que les hommes étaient arrêtés si les taxes n'étaient pas acquittées.

Les « malheurs » continuèrent d'ailleurs jusqu'au début du xviii^e siècle à cause de l'impérialisme de Louis XIV qui voulait arracher les Pays-Bas à l'autorité décadente des Habsbourgs d'Espagne. Les quatre guerres menées par le roi « très chrétien » dévastèrent moins la Campine que le reste des Pays-Bas. Dans la dernière, celle de la Succession d'Espagne (1701-1713), les Franco-Espagnols érigèrent une ligne de retranchements (*linnekens*), allant du pays de Waas à la Meuse par les vallées du Schijn, du Démer, de la Gette, pour contenir les Alliés : Anglais, Autrichiens, Hollandais qui leur disputaient nos provinces.

En 1703, le Vauban des Provinces-Unies, Coehoorn, avait percé les fortifications françaises dans le pays de Waas ; son collègue, le général Obdam, à la tête d'environ 10.000 hommes, marcha de Bergen-op-Zoom sur Anvers, tandis que le chef anglais, Marlborough, espérait attirer les Français vers Tirlemont. Mais les maréchaux de Villeroy et Boufflers ne furent pas dupes de la manœuvre et d'Anvers se dirigèrent sur les Polders pour y encercler les Hollandais. Selon la coutume, les habitants des villages menacés se retirèrent dans la ville. Obdam avait réparti ses troupes entre les église d'Ekeren, Wilmarsdonk, Oorderen et Hoevenen, mais le 30 juin, il fut surpris par les dragons français qui avaient pénétré jusqu'à Kapellen pour lui couper les routes du N. et qui le vainquirent dans le « Muysbroeckpolder » où l'on recueillit 3.500 morts et blessés. À la nuit tombante, le gros des Hollandais put se réfugier dans le fort de Lillo, mais Obdam lui-même avec une trentaine d'hommes s'enfuit par la route d'Oude Gracht à travers les hameaux d'Hooghboom et de Mishaegen sur Wuustwezel et Breda. Quatre tableaux rappellent encore cette bataille célèbre dans les annales campinoises.

En conséquence, Anvers et la Campine demeurèrent aux



Plan de la bataille d'Ekeren, le 30 juin 1703.

(Archives Maison royale, Brunschwig).

Français jusqu'à la victoire de Marlborough à Ramillies (23 mai 1706) qui libéra le N. et l'O. des Pays-Bas. Les traités d'Utrecht et de Rastadt (1714) stipulèrent l'union personnelle de nos provinces avec les Habsbourgs d'Autriche dont le gouvernement assura une bienfaisante période de paix. La guerre de la Succession d'Autriche (1741-1748) ne troubla guère la Campine, sauf les réquisitions militaires s'abattant sur les villages.

Les calamités publiques, épidémies et famines, sont les suites des guerres, des sécheresses ou des inondations. L'absence d'hygiène, de soins appropriés, l'ignorance médicale propagent la peste, « *de contagieuse ziechte* », avec une rapidité déconcertante. Durant les années 1616, 1617 et 1623, elle fut si dévastatrice que les hommes — trop rares — ne pouvaient plus qu'à grand'peine cultiver un lopin de terre pour leur propre subsistance. Elle sévit de nouveau entre 1651 et 1657. En 1540, une sécheresse qui tarit jusqu'à l'eau des fossés et rivières, obligea la population à cuire du pain avec la nourriture destinée au bétail ; en 1624 de même. De 1695 à 1700, les récoltes déficitaires firent monter le prix d'un quarteron de blé (70 litres 1/4) jusqu'à 15 florins. Et ce ne sont là que quelques exemples parmi beaucoup d'autres.

Mais entre les fléaux, les habitants revenus *at home* se remettaient courageusement au travail, réparaient et reconstruisaient les immeubles, labouraient la terre et connaissaient à nouveau la joie de vivre. D'ailleurs, il faut ajouter que les « malheurs » ont été moins continus et moins généralisés qu'on ne le pense. Tel village fut épargné par des soldats maraudeurs pendant que son voisin était mis à sac, les campagnes guerrières n'avaient lieu qu'à la bonne saison et restaient parfois localisées à certaines régions. Il n'en reste pas moins que de 1570 à 1715, on pria quotidiennement pour être délivré « *a peste, fame et bello* ».

Le mouvement démographique est symptomatique des alternances de misère et de reconstruction laborieuse. Le premier recensement connu remonte à 1437, les suivants s'échelonnent plus ou moins régulièrement. On constate qu'entre ceux de 1496 et de 1526, le duché de Brabant a augmenté de 28 % de maisons habitées, le quartier d'Anvers, de 28,7 %, les campagnes de 35,4 %. Ainsi à Ekeren, le nombre de maisons passe de 437, dont 150 pauvres, en 1437 à 552, dont 26 vides, en 1526. Brasschaat, alors dépendance d'Ekeren, compte en 1685, 86 foyers, 270 communicants, 515 âmes ; en 1787, 1211 habitants. Westerlo,



Maison communale de Hoogstraten.
Sur le perron, armoiries des Culembourg et des Lalaing
au-dessus de l'entrée de la halle aux viandes.

(Copyright A.C.L. Bruxelles).

en 1437, 89 foyers dont 26 pauvres, en 1480, 109 maisons et 763 habitants, en 1526, 189 maisons et 1323 âmes. Heist-op-den-Berg monte de 380 foyers à 485 en 1526.

Au xviii^e siècle, la poussée démographique est sensible, la densité de la population des Pays-Bas du Sud : un million et demi est la plus élevée d'Europe, la natalité de la Campine est de

40 ‰, mais la mortalité infantile est considérable et la moyenne de vie, comme partout ailleurs, oscille entre 25 et 30 ans.

Évolution de la noblesse féodale

L'évolution sociale, aux xv^e et xvii^e siècles, est fonction de la centralisation et de la prospérité bourguignonne. Désormais, le prince est maître de la noblesse, c'est par sa faveur qu'on s'élève dans l'échelle sociale. Sa cour devient le centre d'attraction où se rencontrent nobles d'origine féodale, nobles récents ou en passe de le devenir parmi lesquels les ducs et Charles-Quint recrutent les membres de leurs Conseils. A Anvers, cette évolution est plus rapide qu'ailleurs à cause du développement portuaire. Banquiers, armateurs et marchands de « toutes nations » affluent sur les rives de l'Escaut où ils achètent des hôtels en ville (*stenen*) et se font gloire de posséder, sinon une seigneurie, du moins quelques bonniers portant une « maison de plaisance » (*borgh* — *hofstede* — *lusthuis* — *hof van pluisantie*) construite, au xvii^e siècle, dans le style italo-flamand de la Renaissance, au xviii^e et au xviii^e siècles en un classicisme inspiré de la France. Plusieurs seigneurs nouveaux ou anciens, fidèles amis de Charles-Quint, y jouent le rôle de mécènes, mais malgré le service loyal de l'empereur, ils gardent leur liberté d'allure et leurs sens nationaux. Ils le montreront sous Philippe II.

A HOOGSTRAATEN, Elisabeth (Isabelle) de Culembourg († 1555), héritière de la seigneurie depuis 1504, épousa d'abord Jean de Luxembourg († 1508) et se remaria ensuite avec Antoine de Lalaing († 1540), seigneur de Montigny, chevalier de la Toison d'Or, conseiller, second chambellan et chef des Finances de Charles-Quint, gouverneur de Hollande-Zélande et Frise, en faveur duquel l'empereur érigea Hoogstraten en comté en 1518. Le comté comprenait alors trois fiefs, le premier composé de Hoogstraten, Meer, Meerle et Wortel, le second de Minderhout, le troisième de Rijkevorsel, « avec 354 hommages environ qui sont tenus en arrière-fiefs », dit l'acte d'érection.

Le comte Antoine I^{er}, familier de Marie de Hongrie et un de ses conseillers les plus écoutés, laissa l'administration de Hoogstraten à sa femme qui transforma la petite ville en un joyau architectural où le gothique finissant s'unit au Renaissant encore timide.

Le vieux GELMELSLOT fut aéré et agrémenté de pignons à redents. L'hôtel de ville, avec la halle aux viandes dans les caves, fut reconstruit en briques, alternant avec des pierres blanches, de même que l'église Sainte-Catherine, gloire de la Franchise. L'architecte Rombaut Keldermans l'édifia en un style sobre et majestueux qui en fait la plus « classique » de la région. La tour de 105 m. de hauteur semble veiller sur la campagne environnante et elle fascine le voyageur — plutôt le pèlerin — qui se dirige vers elle par les longues routes presque droites partant des villages de Saint-Léonard et de Rijkevorsel. Dans le bulbe qui la termine, on pourrait facilement faire tourner une charrette aux dires des paysans. L'intérieur de l'église, aux proportions imposantes, contient les stalles du chœur sculptées par Albert Gelmers, qualifié de « charpentier » dans les comptes paroissiaux ; les statues et scènes en relief représentent des saints mais les accoudoirs et miséricordes continuent le réalisme médiéval. Au centre du chœur, se dresse le mausolée en marbre avec les donateurs, Antoine de Lakuing et sa femme, en gisants, œuvre de Jean Moone, sculpteur favori de Charles-Quint. De côté, l'on voit ceux de Philippe de Lalaing et Anne de Renneberg avec leurs treize enfants, et de Charles de Salm, gouverneur de Breda en 1676. Des vitraux, des tapisseries de fabrication bruxelloise, des autels latéraux et autres objets d'art ont partiellement disparu dans l'incendie allumé par les Allemands en retraite, le 23 octobre 1944. La restauration de l'église et de la tour a été achevée en 1958.

En 1534, le comte Antoine obtint du pape Clément VII le transfert du chapitre collégial de Herentals, alors en décadence, à l'église Sainte-Catherine avec les biens y afférents et le droit de choisir le curé de la paroisse parmi les huit chanoines. Sa femme et lui firent encore construire le couvent des Clarisses, restaurer le mur du béguinage, rassembler manuscrits et livres en une riche « librairie », fonder une Chambre de Rhétorique « *L'Eglantine* », une bourse à l'université de Louvain, transformer l'école latine datant du xv^e siècle et adapter habilement les coutumes de la Franchise à l'évolution centralisatrice. Par testament, la comtesse institua un orphelinat.

De même, les DE MERODE furent les bienfaiteurs et mécènes de GEEL et de WESTENLO. Jean III, mari d'Anne de Ghisteltes, érigea un chapitre de dix chanoines dans l'église Sainte-Dymphne

à Geel, qui contient son mausolée en marbre noir avec gisants en albâtre, dû à Cornelle Floris de Vriendt en 1554, ainsi que plusieurs retables de facture brabançonne. Il fit décorer de bas-reliefs le portail de la paroisse Saint-Lambert à Westerlo et mérita le surnom de « Père de ses sujets » pour sa sollicitude à leur égard en éloignant Martin van Rossem par le versement d'une rançon et en conjurant les effets de la peste après le passage du brigand. Sans héritier direct, il fit de nombreux legs et laissa ses seigneuries à son neveu Henri de Merode, seigneur de Petersheim, près de Maastricht.

Les BERGEN-OP-ZOOM ou BERGHES occupèrent un rôle de premier plan dans la politique des Pays-Bas de la fin du xv^e à la fin du xvi^e siècle. Jean II de Glimes-Berghes († 1494) dit *Jan metten lippen* à cause de ses lèvres proéminentes, reçut Isabelle de Portugal et son fils Charles le Téméraire dans son beau château de Bergen-op-Zoom, et fut membre du conseil de tutelle de Philippe le Beau. Jean III († 1532), seigneur de Walhain, Schoten et 's Gravenwezel, second parrain de Charles-Quint, épousa, par procuration pour son maître, Marie d'Angleterre, mariage qui ne fut jamais consommé. Gouverneur de la province de Namur, membre du Conseil privé, chevalier de la Toison d'Or, il vendit en 1515 « *'t Hof ende Heerlycken Huys tot Merxtem* », trop peu fastueux pour lui, au chevalier anversois Guillaume Draeck, tout en y conservant *een open huys*, c'est-à-dire le droit d'y loger lui-même et d'y enfermer des prisonniers. Antoine de Glimes-Berghes († 1541), également chevalier de la Toison d'Or, mari de Jacqueline de Croy, reçut de Charles-Quint en 1533, le titre de marquis de Bergen-op-Zoom, mais il résida peu dans ses seigneuries nordiques.

Une ancienne famille féodale, celle des van LIERE-IMMERSEEL, apparentée aux Berthout, se trouve intimement mêlée à l'histoire d'Anvers et de la Campine, surtout à l'époque bourguignonne et impériale. Issue peut-être des comtes d'Aarschot, elle semble avoir eu deux points d'attache : l'un à Lierre et ses environs, puisqu'elle porte le titre de « *Heer tot Lijere* », c'est-à-dire de la cour de Lierre dépendante de la cour ducale, l'autre dans la seigneurie de Wommelgem, à Immerseel, lieu d'origine franque. Un de ses membres construisit, vers 1296, un château-fort à Zandhoven, « *het Hof van Liere* » et ses descendants furent

écoutètes du quartier et du *Hoofdrechtbank* de cette circonscription antérieure au régime féodal. Un des leurs, bourgmestre d'Anvers, fit construire dans sa ville en 1516, peut-être par Dominique de Whagemakere, l'hôtel van Liere, qualifié de *Prinsenhof* après le séjour qu'y fit Charles-Quint en 1520. Le château à Zandhoven passa en 1587 à Adrienne van Liere, mariée à André van der Rijl, seigneur de Broechem et d'Oelegem, châtelain de Bossenstein à Broechem. Il appartient actuellement au chevalier Alfred de Ghellinck d'Elseghem.



Château van Liere à Zandhoven.
(Photo Chevalier A. de Ghellinck d'Elseghem).

Jehan « de Lyra », de la branche aînée, acheta en 1278 les seigneuries de Wommelgem et d'Immerseel et y construisit un *burcht* le long du Schijn, « *t Hof van Immerseel* » (1282) qui comprenait, au xv^e siècle, une vigne, deux moulins à eau et un à vent sur une étendue de 60 bonniers. Mais les seigneurs ne l'habitèrent guère. En 1322, *Joannes dictus de Immerseel, ridder*, fit don de trois bonniers allodiaux à l'abbaye de Saint-Bernard/Escaut. A partir de 1375, les Immerseel jouèrent un rôle politique à Anvers et y soutinrent le pouvoir de Louis de Male, comte de Flandre qui avait annexé la ville et quelques villages au traité

d'Ath (1357) après sa victoire sur sa belle-sœur, Jeanne de Brabant. Le chevalier Charles van Immerseel, seigneur d'Itegem, fut margrave du pays de Rijen entre les années 1375-1391. Il acquit le château de Hameide (actuellement Rameyen sous Gestel), dont il fit hommage à la duchesse de Brabant qui lui octroya la haute justice dans le village et la paroisse de Gestel, où le pilori en est encore le témoin, mais la seigneurie appartenait à la dame Gertrude van Ghestele (1).



Château de Rameyen à Gestel.
(Photo Nels).

Le membre le plus illustre de la famille fut Jean van Immerseel († 1504), fils de Henri et d'Hedwige van Berchem. Élevé à la cour ducale, il servit Charles le Téméraire en qualité de commandant des archers lierrois. En 1477, il épousa Jeanne Tollins, fille du vicomte d'Alost et en 1478, lors de la Joyeuse Entrée

(1) En 1561, Gaspard Schetz acheta la haute justice, Engelbert van Immerseel vendit le château de Rameyen en 1635 à Baudouin de Coeck, seigneur de Wulvergem, qui le revendit dès 1643 à Nicolas Rubens, fils de l'illustre peintre et d'Isabelle Brandt dont les descendants le gardèrent jusqu'en 1815, année où il fut acheté par Pierre Le Grelle. L'arrière-petit-fils de ce dernier, M. Roger de Coeck de Rameyen en est le châtelain.

de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg à Anvers, il fut nommé conseiller et camérier des archiducs. Homme de confiance de Maximilien, il fut écoutète d'Anvers et margrave du pays de Hijen en 1494. Dans son nouvel immeuble de la Longue rue Neuve, il fit construire en gothique tardif, probablement par Henri de Waghmakere, la chapelle dite « de Bourgogne » parce qu'elle est décorée de vitraux et d'armoiries à la gloire des Bourgogne-Habsbourgs. Peut-être le margrave espérait-il que les noces de Philippe le Beau et de Jeanne de Castille y seraient célébrées, mais elles eurent lieu, le 20 octobre 1496, à Lierre d'où les princes partirent pour faire leur Joyeuse Entrée dans les « bonnes villes » du duché. L'aîné de ses sept enfants, Jean, lui succéda dans ses titres et fonctions et fut appelé par Charles-Quint « mon cher et féal cousin » ; cependant, de santé débile, il dut en 1520 se retirer de la vie publique. Un de ses neveux, également prénommé Jean, posa en qualité de margrave la première pierre du nouvel hôtel de ville d'Anvers en 1561, mais depuis 1517, l'hôtel et la chapelle de la rue Neuve avaient été aliénés.



Château de Bossenstein à Broechem. La partie la plus ancienne.
(Photo M. P. Charon).

Au xvi^e siècle, les van Liere-Immerseel possédaient, en outre, le château *Doggenhout* ou *Hof van Liere* à Ransl, le vieux *burcht*, de Gallifort à Dourne, la seigneurie et le château de Meysse, achetés en 1333 à un Grimbergen et revendus en 1556, le château de Bouchout-lez-Anvers, désigné sous le nom de *'t Hoff van Ymmerseele* dans un acte du 19 mars 1473 et revendu vers 1520 à Antonio del Vaille *coopman uit Spangien*. En 1672, Thomas-Ignace van Immerseel aliéna la seigneurie d'Itegem à Jean Gansacker, dont la descendante, Isabelle, épousa Jean-Joseph van Reynegom († 1812). Son fils Charles, dernier du nom, mourut sans enfants en 1696. Au xviii^e siècle, les seigneuries d'Immerseel et de Wommelgem passèrent à un parent, le prince de Gavre (2).

Une vieille famille campinoise, déjà rencontrée et apparentée aux van Liere-Immerseel, celle des VAN BERCHEM, posséda du xiv^e au xvi^e siècle à titre allodial le château de BOSSENSTEIN à Broechem, dont le nom vient de son premier propriétaire connu, Jean de Busca ou van den Bossche. A la fin du xiv^e siècle, le chevalier Adam van Berchem, chef des milices lierroises à la bataille de Bosweiler, reconstruisit ou agrandit le castel. Le donjon central, aux assises épaisses, date peut-être de cette époque ou du xv^e siècle. Édifié en grès jusqu'à la hauteur du quatrième étage, il domine l'ensemble des bâtiments. La partie supérieure est formée de briques entre lesquelles courent de petites bandes de pierres blanches. Quatre tourelles et un haut toit très incliné coiffent le faîte de la maçonnerie ; pourtant le chemin de ronde aménagé au sommet et les meurtrières — obturées à présent de petits volets verts et blancs — ont dû servir davantage à la décoration qu'à la défense du manoir.

Au xvi^e siècle, Jean II van Berchem, après avoir pèleriné en Terre Sainte, devint écoutète de Zandhoven puis de Turnhout et ami de Charles-Quint. Malgré quatre mariages successifs, il mourut sans postérité en 1510, et Bossenstein passa à son frère

(2) La seigneurie d'Immerseel, érigée en vicomté, en 1686, au profit de Guillaume-Raymond van de Werve, se situait au village de Bouchout-lez-Bruges et n'avait rien de commun avec l'apanage séculaire des van Liere-Immerseel à Anvers. Ce n'est donc pas un nom de famille éteint que la branche de Ludovic van de Werve a relevé en 1831, mais un patronyme seigneurial. Il faut noter pourtant que les van Immerseel s'allièrent plus d'une fois aux van de Werve.



Château de Bossenstein à Broechem.

Portail datant de 1660-61 surmonté des armoiries van Halmale-'t Seraerts.
(Photo M. P. Charon).

Antoine, époux de Marguerite van Liere, qui le vendit à Guillaume van der Rijt, secrétaire de la ville d'Anvers († 1553). Jean van der Rijt acheta au roi Philippe II, en 1559, les seigneuries de Broechem et d'Oelegem qui lui conférèrent les trois degrés habituels de justice.

Par suite des successions et partages, Bossenstein parvint, en 1655, à Marguerite-Henriette 't Seraerts, dont la famille possédait également les châteaux de Weyninxhove à Hove, de Liere à Zandhoven, de ter Loon à Kasterlee, etc. La châtelaine avait épousé Guillaume van Halmale (1619-1676), d'un milieu patricien anversoïse, fils d'un bourgmestre de la ville et lui-même membre du Grand Conseil de Malines. Ils transformèrent Bossenstein par l'adjonction d'une cour et de galeries intérieures, du grand portail d'entrée, surmonté de leurs armoiries et du millésime 1660-61, et précédé de jardins à la française. Ils en firent ainsi un des plus beaux châteaux, d'origine féodale, encore actuellement existants, à côté de ceux de Bouchout, Calesberg, Cleydael, Cantierode, Liere, Rameyen, Oostmalle, 's Gravenwezel, Sterckshof, Vorsselaer, Westerlo, Westmalle. Il resta, jusqu'à la fin du xviii^e siècle dans la famille van Halmale sous le nom de *Halmale's Hof*, devenu dans l'appellation populaire « *Allemanshof* ». Il appartient maintenant à M. P. Charon.

Évolution économique et sociale

À côté de ces nobles d'origine féodale, il y en eût beaucoup de nouveaux, Belges ou étrangers, qui parvinrent à un standing social plus élevé par le service de Sa Majesté, service d'ailleurs aussi onéreux que glorieux. Ils soutenaient le crédit impérial par l'avance de fonds, et Charles-Quint les en remerciait par des distributions de titres et de charges honorifiques. A Anvers, « rendez-vous des marchands de toutes nations » écrit Guichardin, un des leurs, nobles et roturiers se lancent dans des spéculations hardies qui font ou défont les fortunes. La frénésie des affaires va de pair avec celle de vivre qui se manifeste, au siècle de l'humanisme, par le goût des plaisirs de l'esprit et le mécénat. Il semble que beaucoup se hâtent de vivre par le pressentiment de jours tragiques.

Parmi les plus connus de ces hommes qui prennent la vie à pleines mains, se trouvent les Schetz qui recueillirent une partie de l'héritage seigneurial des Berthout et des Wesemael. Érasme Schetz († 1550), fils de Conrad, d'origine germanique, et de Catherine Kraus, fut institué légataire universel de son oncle Rutger Kraus, établi à Anvers, à la condition de continuer dans cette ville le commerce du cuivre entrepris par le testateur. Il



Château de Zorgvliet à Hoboken,
actuellement Maison communale.

Le façade principale est surmontée des armoiries du Bois-Vecquemans.

épousa Ida van Rechtergem, héritière des mines de zinc de La Calamine, et s'associa à d'autres industriels de la région mosane pour le commerce des minerais et des épices coloniales. Ami d'Érasme de Rotterdam et son agent postal bénévole dans les Pays-Bas, il fit construire, en 1545, une des plus belles maisons patriciennes d'Anvers, *het Huis van Aken*, réédifiée au début du XVII^e siècle par les Jésuites qui bâtirent en même temps l'église baroque, l'actuelle Saint-Charles Borromée. Schetz réprouva le luthéranisme et resta fidèle à l'Église catholique et à l'empereur. Il avait acheté la seigneurie de Grobbendonk en 1545 et était devenu comte palatin en 1548.

Ses quatre fils, fraternellement unis, réalisèrent leur devise : « *Parvae crescunt concordia res* » par l'acquisition de seigneuries en Campine, et une de ses filles, Isabelle, épousa Guillaume de Merode, baron de Duffel. L'aîné des frères, Gaspard (1513-1584), seigneur de Grobbendonk, Heist-op-den-Berg, Rumst, Hingene, Schoten et Willebroek, baron de Wesemael en 1561, trésorier général des Finances, fut homme d'affaires, grand seigneur, humaniste et poète. Il rassembla dans son château de Grobbendonk une riche collection de monnaies, urnes et statues de l'époque romaine, trouvés sur l'emplacement de l'ancien *castrum*, et qui disparut avec sa précieuse bibliothèque dans l'incendie allumé par les soldats espagnols en 1579. Catholique fidèle comme son père, il servit d'intermédiaire entre les antagonistes pendant les troubles politico-religieux. Il avait épousé en secondes noces Catherine d'Ursel († 1605), une des trois filles du chevalier Lancelot d'Ursel († 1573) également humaniste, treize fois bourgmestre d'Anvers, qui participa activement au sauvetage de la cathédrale lors de l'incendie de 1533 et à la défense de la ville contre van Rossem en 1543. Bourgmestre extérieur à sa mort en 1573, il avait su gagner à la fois la confiance du duc d'Albe et celle des Anversois (3).

Du mariage de Gaspard naquirent dix-huit enfants, dont seul le quatrième fils, Conrad, eut une postérité et hérita des biens et droits de sa tante maternelle, Barbe, « Grande Dame » du béguinage d'Anvers en 1607, à condition de relever le nom et les armes des d'Ursel dont elle était la dernière représentante (acte

(3) La famille d'Ursel tire son nom du château d'Ursene, Ursele ou Ursel dans la paroisse de Londerzeel, château aussi dénommé des « Trois Tours ».

du 17 mai 1617) (4). Conrad reçut encore de son oncle paternel, Melchior, les seigneuries de Hoboken — y compris une partie de celle d'Ekeren —, de Heindonk et de Boom. Il acheta celle d'Oostkamp en 1606. Conseiller et commis des Finances, ambassadeur auprès de Jacques I^{er} Stuart, roi d'Angleterre, il devint baron de Hoboken par la grâce de Philippe IV, son maître, qu'il avait loyalement servi.



Château de Hooftvunder ou Sterckshof à Deurne.

Gravure Cabinet des Estampes, Anvers.

(Photo Comité provincial des Mon. et Sites, Anvers).

Au contraire des Schetz qui s'implantèrent rapidement et définitivement dans les Pays-Bas, les FUGGER, créateurs universellement connus de Charles-Quint, n'y demeurèrent pas longtemps. Le chef de famille, Jacques, d'abord marchand de drap, fonda avec ses trois fils un trust minier si l'on peut dire et dirigea des opérations bancaires dans l'Empire et au-delà. De Bruges, ils transportèrent leur factorerie à Anvers en 1505 où ils construi-

(4) Dans l'Ancien Régime, la transmission du patrimoine familial par les femmes nobles était fréquente.

sirent «*het Focherhuis*» au Rempart des Tailleurs de pierres, luxueux hôtel que Durer admira en 1520, surtout pour son beau jardin et ses écuries royales aux chevaux splendides. En 1608, à l'époque de la décadence du port, leurs descendants vendirent l'hôtel dont il ne reste plus grand' chose. Les faillites de l'Espagne de 1561 et 1575 et la «*Furie espagnole*» à Anvers les avaient d'ailleurs ruinés.



Le musée Sterckshof à Deurne.
(Photo Comité provincial des Mon. et Sites, Anvers).

Un autre homme d'affaires, ami de Charles-Quint, est Gérard Sterck († 1561), fils d'une van Doorne, appartenant à une ancienne famille de Deurne. Chevalier, camérier secret de l'empereur, receveur général des domaines dans le quartier d'Anvers, il acheta les seigneuries de Bucquoy en Artois, de Nicderbroek, Kasterlee, Wijnegem et à Deurne même, en 1525, le château de *Hooftwunder* qui devint le *STERCKSHOF*. Celui-ci commandait l'embouchure du Schijn, dans l'Escaut et avait successivement appartenu aux van Doorne, van Ransst et van der Elst. Sterck reconstruisit le château avec un certain appareil féodal pour témoigner de son passé, notamment deux ponts-levis, des tours d'angles et un mur d'enceinte percé de meurtrières, mais l'en-

semble, en style italo-flamand de la Renaissance, encadre une ravissante cour intérieure, agrémentée d'un puits reproduisant celui de Quentin Metsys et entourée d'une galerie couverte comme à Bossenstein, à Cleydael et à Bouchout. C'est dans ce cadre somptueux que le 19 octobre 1548, sa fille et héritière du château, Anne, s'unit avec Ferry de Glimes, baron de Grimbergen († 1571), dont les fils relevèrent le nom de Berghes à l'extinction de la branche aînée de cette famille. L'un d'eux, Guillaume, fut évêque d'Anvers (1598-1601), puis archevêque de Cambrai (1601-1609).

La seconde femme de Gérard Sterck, Josine van Dale († 1580) lui avait apporté une dot considérable et lui donna treize enfants. Fille du banquier anversoise, Paul van Dale, seigneur de Lillo, propriétaire d'un hôtel gothique, Longue rue de l'Hôpital, elle hérita encore de son frère Pierre († 1571), doyen du chapitre collégial de Saint-Martin à Alost et membre de celui de Notre-Dame à Anvers, ses seigneuries de Berlaar, Beerzel, Gestel, Putte-lez-Malines.

Le chanoine, fondateur du *collegium Dalense* ou *Antverpiense* à Louvain, avait construit le «*Gestelhof*» dans le genre du Sterckshof et sa devise s'y voit encore : «*Laet niet Dale*». Sa nièce Anne recueillit également ses fiefs et la famille de Berghes les garda un siècle environ.

Dans une économie encore peu industrialisée, dont la terre est à la fois garantie de sécurité et signe de richesse, les opérations immobilières sont le placement le plus sûr des capitalistes de l'époque moderne qui ignorent encore les sociétés par actions. A Anvers, ces spéculations furent pratiquées avec envergure par les marchands (*coopmannen*) qui achetèrent et revendirent, presque aussi facilement que leurs marchandises, châteaux et maisons de ville, après les avoir souvent reconstruits ou embellis au goût de l'époque.

Originaire de Nuremberg comme les Fugger, devenu conseiller de Charles-Quint, Lazare Tucher acheta en 1545 un ancien hôtel, «*Sint Franciscus*», Longue rue Neuve à Anvers, lors de la faillite du spéculateur immobilier, Georges Muytinek. Il le revendit en 1553 à un marchand portugais qui l'aliéna en 1559 à Thomas Gresham, lequel avait conclu un emprunt avec Tucher, pour le compte de son roi, Edouard VI d'Angleterre, et participé à l'achat de l'ancien *Prinsenhof*, transformé en *Engels Huis* pour les commerçants de son pays.

Tucher était également propriétaire du vieux château de Gallifort qu'il avait acheté aux van Immerseel vers 1550 et reconstruit après sa destruction par van Rossem (5). Il y mourut en 1563 et ses biens furent partagés entre sa fille Anne et son petit-fils Robert, échevin d'Anvers et époux de Julienne Schetz, qui fut anobli par les Archiducs lors de leur Joyeuse Entrée en 1599. Par leur prudente gestion financière et leur refus de prêter à Philippe II, les Tucher surmontèrent la crise économique de la fin du XVI^e siècle qui ruina les Fugger ; ils remplirent des fonctions administratives et furent propriétaires du *Taughol* à Konlich, mais ils ne gardèrent pas Gallifort, détruit lors du bombardement de 1585.

Gaspard Ducci (1492-1573), courtier avec Guicciardini, de la maison florentine, J. Arnolfini, Nobili et Cie, devint seigneur de Kruybeke, fit construire à Wilrijk le château du *Schoonselhof* et y mena un train de vie princier. La légende raconte qu'en 1542, il y reçut la régente Marie de Hongrie et qu'il lui fit servir un repas digne d'un pacha oriental. « Les bords des plats sur lesquels les mets étaient offerts étaient garnis de perles précieuses, les écailles d'huîtres étaient dorées. Dans le foyer brûlait du bois de cèdre et de cannelle, allumé avec un titre de créance reconnue par l'empereur lui-même à qui Ducci avait prêté des millions... » Quoiqu'il en soit, agent secret et créancier de Charles-Quint, il rendit de tels services à son maître qu'il jouit plusieurs fois de l'impunité en justice, entre autres lorsqu'il tenta d'assassiner son neveu, Gilbert van Schoonbeke, et qu'il provoqua une pénurie de numéraire en Bourse. Individualiste forcené, il agit seul et appliqua jusqu'à l'extrême l'adage machiavélique de la fin justifiant les moyens. Haï par ses contemporains pour ses procédés et ses crimes, il ne les en éblouit pas moins par son luxe insolent. Son hôtel de la rue des Tanneurs était décoré à l'intérieur comme un palais italien, à la gloire des Habsbourgs dont il avait capté la confiance (6).

Type de spéculateur exclusif, il connut la déchéance et fut

(5) Gallifort, situé le long du ruisseau *Schootschebeck*, d'où le suffixe de « fort », provenant de *voort* ou *vaart*.

(6) Propriété de feu Ludovic van de Werve, l'hôtel fut vendu et transformé en une galerie couverte, longée de magasins, en 1932. Des plafonds moulés ornent une salle, depuis 1959, au Musée provincial du *Sterckshof*.

acculé à vendre ses nombreuses propriétés, mais malgré cela, il mourut criblé de dettes.

Un bienfaisant brasseur d'affaires, entrepreneur de travaux publics, fut Gilbert van Schoonbeke (1519-1558), enfant naturel, légitimé seulement en 1545. A la demande de Marie de Hongrie, il accepta de réaliser les terrains disponibles de la ville et de les exploiter en achetant les propriétés des gildes de tir. Il transforma Anvers par l'assainissement de quartiers et le tracé de nouvelles rues aboutissant à une place centrale du *Kipdorp* et aux environs de l'église Saint-Georges et dans le quartier « Lozane » où il acheta *'t Goed ter Beke* à l'écoutète et margrave Guillaume van de Werve, dont la rue du Margrave rappelle le souvenir. Il bâtit vingt-quatre brasseries dans la *Nieuwestadt*, près de la rue des Peignes, et une *Waterhuys* pour la distribution des eaux du



Château de Schoonsel à Wilrijk, 1855.

Lithographie anon. d'après VASSE, *Les châteaux de la province d'Anvers*, Bruxelles, 1855.

(Cliché M. R. Moretus Plantin de Bouchout).

canal d'Herentals ; il exploita des tourbières à Zevenbergen près de Ranst et des terres argileuses achetées à l'abbaye Saint-Bernard pour avoir des matières premières ; il réprima les fraudes dans la perception des droits d'accise et fut, pour cette raison, attaqué par son oncle Ducci. Victime de rivaux qui provoquèrent une émeute populaire en 1554, il vécut désormais à Bruxelles où Charles-Quint le nomma conseiller, mais son rôle d'urbaniste était terminé.

A son tour, l'échevin puis bourgmestre Henri van Berchem († 1571), époux de Marguerite van de Werve, sœur du margrave Guillaume, lotit le *Papen Moer*, près de la vieille église Saint-Willibrord à Berchem, sur lequel l'imprimeur humaniste, Christophe Plantin, éleva une maison de plaisance, le *Speelhof* qui appartient à ses descendants, les Morelus, jusqu'au XVIII^e siècle.

Révolution du XVI^e siècle

La révolution de la fin du XVI^e siècle, comme toute époque violente, révéla les tendances profondes de beaucoup. Les paysans campinois souffrirent en silence « dans l'attente de jours meilleurs ». Ils restèrent en général fidèles au catholicisme parce que « la foi collait à leur peau » et ils luttèrent pour vivre sous l'oppression militaire et la dictature calviniste quand elles les atteignirent. Pour réaliser leurs souffrances, il n'est que d'analyser le tableau de Bruegel, *L'Hiver* qui serait mieux intitulé : « Occupation d'un village par les tercios du duc d'Albe ». Les marchands d'Anvers essayèrent de continuer leurs affaires, de préserver leurs biens et leurs vies par des compromis avec leur conscience et leur foi ; plusieurs, catholiques seulement d'apparence, comme les *Maranos*, juifs portugais ou espagnols, favorisèrent le calvinisme par haine de Philippe II et de l'Église. Les humanistes, habitués à la tolérance intellectuelle, se mouvant dans un climat individualiste et naturaliste, ne réalisèrent pas toujours le danger des doctrines nouvelles et tentèrent de les concilier, en pratique du moins, avec le catholicisme. Les grands seigneurs enfin, jadis amis de Charles-Quint qui avait su si bien les prendre, s'opposèrent à Philippe II sur tous les plans existentiels. Le roi était méfiant, hautain par timidité, travailleur acharné mais minutieux en son Escorial solitaire et lointain, lent et réticent, absolutiste de caractère et d'éducation, catholique

servent et austère mais confondant souvent la gloire de Dieu avec celle des Habsbourgs. Eux voulaient la continuation de leur influence politique et sociale par le maintien de leur prépondérance dans les Conseils ; ils confondirent souvent la défense des privilèges et libertés nationales avec celle de leurs ambitions ; catholiques sincères pour la plupart, ils ne se rendirent pas compte que Guillaume d'Orange-Nassau les entraînait, au-delà de l'opposition politique, au calvinisme, pour se rendre indépendant du roi d'Espagne.

La première étape de la révolution se prépara partiellement au château de CANTECROY, acheté en 1549 par Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle en Artois, pour avoir une seigneurie dans les Pays-Bas, domaine préféré de son maître, Charles-Quint. Antoine Perrenot, premier archevêque de Malines en 1559 et cardinal de Granvelle, fit du vieux *burcht* sa résidence de choix après l'avoir modernisé selon le style italo-flamand de la Renaissance. Il y mena la vie seigneuriale, recevant tous les personnages importants, à commencer par les membres de la haute noblesse : Egmont et Hornes, Marnix de Sainte-Aldegonde, le Taciturne, Viglius et Berlaymont, le peintre Antonin Moro, Antoine van Stralen, bourgmestre d'Anvers. Ces hôtes mêlaient en eux l'humanisme raffiné de l'époque et des passions violentes qui, à certaines heures, dominaient tout le reste. Ces manifestations instinctives, jointes aux prétentions politiques et au gaspillage de temps et d'argent irritaient Granvelle, maître de lui, habitué à la discipline du travail, serviteur dévoué et exigeant de l'absolutisme. Eux le méprisaient comme « parvenu », lui, les traitait en secret de « gueux » avant la lettre. Sacrifié à leur haine et à la vindicte populaire, il quitta les Pays-Bas en 1564, laissant Cantecroy à la garde de son cher Morillon et ses droits seigneuriaux à son frère, Thomas Perrenot de Chantonay, homme de guerre et diplomate dévoué aux Habsbourgs. Philippe II érigea la seigneurie en comté de Cantecroy pour récompenser son fidèle Chantonay (1570).

Le duc d'Albe, avec l'autorisation du cardinal, redonna au *burcht* sa destination primitive pour défendre les routes d'Anvers vers Malines et Lierre. C'est de là que les troupes espagnoles mutinées partirent piller Anvers (Furie espagnole, 4 novembre 1576). L'année suivante, la forteresse dut se rendre au prince d'Orange et aux troupes des États généraux marchant sur la ville, mais en 1579, elle fut reprise par Alexandre Farnèse qui

LE FOLKLORE BRABANÇON

y revint en 1584 lors de l'investissement du port. Au milieu de ces vicissitudes, le domaine n'avait rien perdu de son charme aux dires de Morillon qui écrivait à Granvelle : « Je suis hier soir arrivé à ce lieu où il fait merveilleusement beau et plaisant » (3 mai 1567).

En 1614, Thomas-François Perrenot d'Oiselet, chevalier de la Toison d'Or, marié avec une fille naturelle de l'empereur Rodolphe II, à l'effet d'éteindre ses dettes, obtint du Conseil privé un octroi l'autorisant à vendre « la seigneurie moyenne et basse justice, la maison forte ou château de Cantecroy et l'ensemble des villages de Mortsele, Edegem et Luythaegen, en retenant le titre de comte de Cantecroy ». La vieille forteresse passa aux mains de Philippe de Godines, fils d'un consul du Portugal, puis par mariage aux de Piennes, d'origine artésienne, qui la restaurèrent ainsi que l'enceinte.

Parmi les seigneurs opposés à Philippe II et parents entre eux, Henri de Merode, sire de Petersheim et de Westerlo († 1564) se laissa entraîner par son longueux beau-frère Henri de Bréderode, dans le parti des Gueux. Son fils Jean IV († 1601) quitta la cour de Bruxelles à l'arrivée du duc d'Albe et eut le courage de donner l'hospitalité à la veuve du comte d'Egmont, Sabine de Bavière et à ses onze enfants qui ne quittèrent Westerlo qu'à la restitution de leur héritage. Après 1585, il se réconcilia avec le roi dont la politique seule l'avait séparé car il demeura toujours bon catholique. En 1587, il réunit tous les officiers de sa seigneurie pour s'entendre avec eux sur les moyens les plus efficaces de servir l'Église et il s'efforça de réparer les ruines causées par les troubles.

Antoine II de Lalaing, comte de Hoogstraten de 1555 à 1568, tint en 1558, dans l'église Sainte-Catherine un brillant chapitre des chevaliers du Saint-Sépulchre, prélude de la révolution dont il devint un des chefs. Instigateur du Compromis des Nobles (1566), il réclama avec les autres membres le départ des troupes espagnoles stationnées dans le pays, l'adoucissement — sinon le retrait — des placards contre les hérétiques et le rétablissement de l'influence du Conseil d'État, en fait celle de la haute noblesse. Partisan de la tolérance pour le culte calviniste, il refusa d'abord avec Orange, Bréderode et Hornes de prêter le serment de fidélité absolue au souverain qu'exigeait la régente, Marguerite de Parme, en 1567 ; puis il le prêta quelque temps après, mais l'arrivée du duc d'Albe le rejeta aux côtés du Taciturne et il mourut



Le château de Merxem en 1678. Armoiries des van Parijs.
Gravure dans CANTILLON, *Les délices du Brabant*, Amsterdam, 1757.
(Cliché M. R. Moretus Plantin de Bouchout).

des suites d'une blessure reçue au début de la guerre de Quatre-vingts ans. Ses biens furent mis sous séquestre et don Luis Carillo de Castilla, nommé gouverneur du château de Hoogstraten. Cependant son fils Guillaume († 1590) entra en possession du patrimoine paternel.

La destinée de Jean IV de Glimes, marquis de Bergen-op-Zoom, fut également tragique. Epoux de Marie de Lannoy, fille du gouverneur du Hainaut auquel il succéda, il mena l'opposition avec les autres seigneurs, fut ami de l'abbé de Villers et du prince d'Orange. Envoyé par Marguerite de Parme à Madrid porter au roi la pétition des nobles du Compromis, il fut trahement arrêté avec son compagnon, le baron de Montigny, et il mourut en prison en Espagne en 1567 à 39 ans, « fort catholiquement ». En 1561, à court d'argent, il avait vendu les seigneuries de Schoten et de 's Gravenwezel au riche marchand, Gérard Gramaye, d'origine piémontaise, receveur des États de Brabant dans le quartier d'Anvers, qui fit rapidement faillite et revendit Schoten à Melchior Schetz dès 1564. La même année, Berghes avait mis en vente publique, au marché du Vendredi à Anvers, la seigneurie de Merksem et de Dambrugge qu'il venait de séparer de celle de Schoten, avec les degrés de justice, les droits de meunerie, de barrière, de cens, d'accise, etc. Il ne garda que les terres rachetées à l'abbé de Villers, seigneur d'une partie de Schoten.

Un de ses parents, Maximilien de Berghes, doyen du chapitre Saint-Gommaire à Lierre puis archevêque de Cambrai (1559-1570), lutta, en cette qualité, pour faire appliquer les décrets du concile de Trente dans son diocèse.

L'acheteur de l'ensemble, qui devait payer la moitié en argent et le reste en rentes de 6,25 %, fut Antoine van Stralen, autre figure de proue en ces temps troublés. Petit-fils de Guillaume Draeck, beau-frère de Melchior Schetz, bourgmestre d'Anvers à plusieurs reprises, financier et armateur, bailleur de fonds du prince d'Orange et de grands seigneurs, président de la Chambre de Rhétorique « *De Violieren* », il avait acheté à un marchand espagnol, Jérôme de Salamanque, la maison sise au Marché Saint-Jacques à Anvers qu'il rebâtit et dota d'une tour de vigie, encore en très bon état et faisant partie du couvent des Apostolines. Comme beaucoup d'hommes de bonne volonté ou d'opportunistes, il tomba victime de ses essais de conciliation entre des rivaux passionnés dans des circonstances exceptionnellement difficiles et complexes. Dénoncé par Granvelle au duc d'Albe comme partisan du Taciturne, il fut arrêté le même jour que les comtes d'Egmont et de Hornes, le 9 septembre 1567, et décapité à Vilvorde le 24 septembre 1568.

La seigneurie de Merksem passa en diverses mains jusqu'au XVIII^e siècle où elle fut acquise par Henri Geelhand (1694-1776), d'une famille originaire de Cologne, qui après avoir résidé à Amsterdam, s'établit à Anvers où anoblie (1728) elle devint une des plus nombreuses et des plus connues.

Au XVI^e siècle, CLEYDAEL appartient également à un ami de Charles-Quint, Pierre van der Straeten (1479-1533), membre du Conseil des Finances avec Antoine 1^{er} de Hoogstraten, etc., seigneur de Schelle et Niel au duché de Brabant, de Burcht, Kalle, et autres lieux au comté de Flandre. Il restaura et agrandit le château comme la plupart des seigneurs le faisaient en cette ère de prospérité et d'humanisme. Sa femme, qui lui survécut, habita constamment cette magnifique propriété, mais son fils la vendit en 1557 aux del Rio, marchands espagnols, déjà possesseurs d'un hôtel Place de Meir, construit par le père d'Antoine van Stralen et remplacé actuellement par l'immeuble des « *Grands Magasins de la Bourse* ».

Les deux frères Antoine et Louis del Rio, membres du Tribunal « *du Sang* », virent se tourner contre eux la fureur des soldats orangistes qui pillèrent et saccagèrent la riche bibliothèque, la

chapelle, les meubles et objets d'art de Cleydael en 1576. Pourtant Antoine del Rio, qui aimait beaucoup son château, avait été le bienfaisant et estimé seigneur d'Aartselaar. Ses domaines furent vendus par l'autorité judiciaire en 1580 et achetés par de riches marchands luthériens, les Hooflman, propriétaires du Pulhof à Berchem, du Goed ter Beke à Kontich, etc., mais que les événements postérieurs dépouillèrent à leur tour.

Ainsi nobles et marchands se succédèrent-ils dans les antiques fiefs en cette fin houleuse de siècle qui départagea violemment les hommes, accumula ruines matérielles, détresses morales et spirituelles, mais purifia et revivifia la loi des catholiques fidèles et convaincus.

Nouvelle noblesse

Au XVII^e et au XVIII^e siècles, les anoblissements se multiplient dans les Pays-Bas comme dans les autres États européens, sous des causes à la fois psychologiques et politiques. Il faut y voir d'abord la manifestation instinctive du désir de s'élever dans la hiérarchie sociale, de paraître autant et plus que d'être, de léguer à ses enfants une situation meilleure que celle dont on a hérité soi-même, de voir son travail et ses services de la chose publique officiellement reconnus. D'autre part, les gouvernements royalistes, pour éviter toute opposition de caractère féodal — Louis XIV se souvient des Frondes — s'attachent plus étroitement l'élite sociale de leurs sujets par l'octroi de faveurs nobiliaires. Celui des Habsbourgs vise à se constituer une espèce de garde d'honneur parmi les classes les plus riches et les plus influentes de ses fidèles Pays-Bas où, à titre d'exemple, en dix ans, de 1682 à 1692, il accorda soixante anoblissements. Ces concessions, strictement tarifées, sont enfin une ressource appréciable pour le trésor public (?).

Que cette course à la noblesse et aux titres ait été souvent ridicule, c'est évident et *Le Bourgeois gentilhomme* en reste la caricature classique, mais si elle a été plus générale et plus rapide à la fin de l'Ancien Régime, il n'en demeure pas moins qu'elle est

(?) En 1730, le titre de duc se payait 5.885 florins, de prince 1.890, de marquis 3.819, de comte 2.837, de vicomte 1.759, de baron 1.659, de chevalier 819...

profondément humaine et se manifeste encore dans notre société démocratique et même, sous d'autres formes plus dissimulées, dans la société communiste. Les classes sociales sont naturelles et nécessaires dans la mesure où elles remplissent leurs devoirs et s'acquittent de fonctions qui les justifient.



Cour intérieure du musée Sterckshof à Durne.
(Photo Comité provincial des Mon. et Sites, Anvers).

Jusqu'à la fin du xv^e siècle, on était réputé noble par ancienneté de race, par possession d'état ou par concession princière ; à partir de 1616, on y ajouta par l'exercice de certaines charges

comme celles de membre des Conseils collatéraux et du Grand Conseil de Malines. Depuis 1595, les décrets en matière nobiliaire se suivent et se répètent contre les usurpateurs de titres, entre autres celui de « Madame » (*Mevrouwe*) ou de « Dame » (*Vrouwe*) réservé aux femmes et aux veuves de chevaliers et de ceux « qui ont été, sont ou seront établis dans les plus éminentes charges militaires ou pratiques » (décrets du 23 mars 1661 et 27 novembre 1698) ; sur le port de l'épée, privilège de noblesse (23 mars 1661) ; sur l'autorisation de s'adonner au commerce en gros sans déroger à la noblesse (30 novembre 1690, 1^{er} avril 1694, 13 juin 1716...) ; sur la vérification des titres, etc. Toute cette législation donna lieu à d'innombrables procès, instruits par le roi ou héraut d'armes, dont un des plus célèbres fut Antoine-Ignace Jaerens dans la première moitié du xviii^e siècle, procès jugés par le Conseil souverain de Brabant. Rien qu'en 1656, il y en eut 340.

Au-delà de cette manie procédurière, il faut s'arrêter à la manière dont la noblesse belge justifiait sa situation — ancienne ou nouvelle — par sa vie et sa mentalité en ces derniers siècles d'Ancien Régime. A ce point de vue, la question, très différente de celle en France, semble se rapprocher de celle d'autres pays européens, comme l'Angleterre et l'Autriche.

Si le noble est libre, par définition, de toute prestation personnelle, il n'en est pas moins soumis, dans les Pays-Bas, aux aides et subsides ainsi qu'aux juridictions ordinaires au moins pour les litiges réels, portant sur les choses (*res*)⁽⁸⁾. En l'absence — heureuse en ce cas — d'une Cour à Bruxelles, il vit l'été sur ses terres et l'hiver dans son hôtel urbain, ainsi il ne perd jamais le contact avec les classes populaires dont il est aimé et respecté. Il siège aux états provinciaux, dans les échevinages, les conseils et administrations corporatives innombrables, il est parfois officier et presque toujours seigneur dans son village où il remplit un rôle tutélaire.

La noblesse anversoise récente est d'origine commerciale et

(8) Pour les affaires personnelles, les nobles jouissaient du privilège *committimus* aux termes duquel ils n'étaient justiciables que du Grand Conseil de Malines ou des Conseils provinciaux de Justice, comme le Conseil de Brabant. Lorsqu'un des leurs était cité comme témoin, il était dispensé de prêter serment et il était cru sur sa parole de gentilhomme. On épargnait aussi aux nobles la potence, peine infamante, et on les faisait « décoller » par l'épée.

souvent étrangère à la ville. Si elle est moins hardie en affaires que celle du XVI^e siècle, par suite de la fermeture du port au traité de Munster en 1648, elle place pourtant ses capitaux dans des entreprises nationales ou internationales, et au XVIII^e siècle, dans des Compagnies de trafic maritime et colonial. La Bourse d'Anvers est toujours un centre important de transactions financières et y attire des banquiers, tels les Osy et les Stier venus des Provinces-Unies après 1700. Mais les immeubles restent le plus sûr placement de capitaux dans une économie à prédominance agricole, c'est pourquoi Anvers et ses environs voient s'élever ou restaurer tant d'hôtels de maître et de châteaux, alors appelés « maisons de plaisance ».



Château de Vorsselaer. Façade principale.
(Photo Comité provincial des Mon. et Sites, Anvers).

Cette fortune terrienne est le principal facteur de stabilité sociale qui prolonge les relations médiévales entre seigneurs — anciens ou nouveaux — et la population rurale. Elle est, en même temps, fonction de solides valeurs morales : l'attachement à la terre, le sens des responsabilités et du travail, une certaine austérité de vie dans la monotonie et le sérieux journaliers, le

devoisement à la grandeur familiale, le tout basé sur de réelles convictions chrétiennes, manifestées dans la vie et les pratiques quotidiennes, un peu assombries par le jansénisme. Ces caractères sont visibles sur les portraits de famille où tous, même les enfants, sont représentés avec un air de gravité un peu compassée, mais digne du « grand siècle » et symptomatique d'un style de vie. Au XVIII^e siècle, ils deviennent plus vivants, avec une allure plus « évaporée » sous l'influence française, mais lù se borne la ressemblance mondaine avec nos voisins du Sud. L'arrière-plan des tableaux montre souvent le château possédé par les personnes en question, signe à la fois d'importance sociale et d'amour du bien ancestral.

Le sens chrétien et familial faisait désirer des enfants ; d'ailleurs à cette époque, « une famille nombreuse n'effrayait personne. La noblesse y voyait la floraison de son arbre généalogique et l'accroissement de son influence ; la bourgeoisie y trouvait un certain orgueil à faire souche, en obéissant à la voix de sa conscience ; le peuple y cherchait l'aisance, se figurant que plus il avait d'enfants, c'est-à-dire de bras pour travailler, plus il était riche »⁽⁹⁾. De son mariage avec Anne Goos (1627-1692), fille d'un grand-aumônier d'Anvers, Balthazar Moretus II (1615-1674) eut douze enfants, dont cinq moururent en bas-âge, quatre se firent prêtres ou religieux et deux « filles dévotes »⁽¹⁰⁾. L'aîné

(9) E. Pilon, *La vie de famille au XVIII^e siècle*, p. 40. Paris, 1928.

(10) « La plus importante institution de bourses communes était la célèbre aumônerie anversoise, existant depuis le XV^e siècle, mais dont les attributions avaient été complètement transformées à la suite de l'édit du 7 octobre 1531.

Les aumôniers anversois étaient au nombre de dix. Leurs fonctions, gratuites, duraient cinq ans. Deux étaient renouvelés chaque année. Les deux premières années, ils formaient la « Chambre des Pauvres », les trois dernières la « Chambre du Saint-Esprit ». Réunis tous ensemble, ils formaient la « Chambre du Petit Saint-Esprit ». Dans les circonstances importantes étaient convoqués également les anciens aumôniers, et l'on formait ainsi « l'Assemblée du Grand Saint-Esprit ».

Les fonctions des aumôniers étaient les suivantes : ils administraient les biens de toutes les institutions dont l'administration leur avait été confiée et ceux des pauvres en général ; ils faisaient des quêtes en faveur de ceux-ci, leur distribuaient la nourriture, le combustible, les vêtements et tous les secours prévus par les fondateurs ; ils fournissaient des secours aux indigents. Ils s'occupaient du placement des enfants trouvés et des orphelins ; ils dirigeaient la maison des aliénés et un certain nombre d'hospices de vieillards ; ils payaient six médecins et six chirurgiens

seul, anobli en 1692, continua la lignée. Jean-Antoine Guyot (1647-1722) écoute de Zandhoven, et sa femme, Isabelle Comperis (1659-1732), d'une famille scabinale d'Anvers, eurent treize enfants dont huit moururent jeunes, trois restèrent célibataires et deux firent souche. Un de ceux-ci eut dix enfants, presque tous décédés jeunes. Et les mêmes proportions se retrouvaient dans toutes les familles, décimées par la mortalité infantile, les maladies encore inconnues et le manque d'hygiène.

L'éducation, très sérieuse, se mouvait dans un cadre assez strict et protocolaire, comme en témoigne la « règle journalière » composée par Balthazar Moretus II pour son fils, Balthazar III

chargés de soigner les pauvres qui n'étaient pas assez malades pour être hospitalisés : ils avaient sous leur surveillance une pharmacie qui distribuait gratuitement les médicaments ; ils payaient enfin un chirurgien spécial pour soigner les pauvres atteints de hernie et accordaient une légère gratification à la sage-femme, lors d'un accouchement dans une famille pauvre, l'accoucheur étant payé par la ville.

Le service d'aumôniers, pendant les deux premières années, était très absorbant. La Chambre des Pauvres se réunissait tous les matins, sauf le mardi. Les dimanches et fêtes, les aumôniers faisaient la quête dans les principales églises. Le vendredi et samedi de chaque semaine, ils faisaient de plus, deux à deux, alternativement, une collecte par toute la ville. Ils avaient la charge de payer aux pauvres les secours qui leur revenaient. Ils recevaient enfin les déclarations de ceux qui sollicitaient leur inscription sur la liste des secours et vérifiaient par une enquête la véracité de leurs dires. Pendant les trois dernières années, le service était moins dur, car il ne fallait plus s'occuper que de la direction des fondations et que fréquenter, tous les quinze jours, la Chambre du Saint-Esprit.

Les fonctions étaient, en outre, fort onéreuses. L'usage était qu'à leur entrée en charge, les nouveaux aumôniers remboursassent, de leurs deniers, à leurs prédécesseurs, le déficit du dernier compte des pauvres et qu'ils payassent une année d'intérêt de ce déficit, qui s'élevait parfois jusqu'à 100.000 florins.

Il est vrai que des honneurs compensaient ces charges, relevant le prestige des bourgeois qui y accédaient : « Le premier d'une famille roturière, élu aumônier, est quasi anobli, écrit un contemporain. Il est fêté, il se produit aux spectacles, fêtes, concerts, bals, etc. : il est reçu partout, et ce uniquement pour la charge honorable qu'il dessert conjointement avec les nobles ».

Malgré cela, depuis le xviii^e siècle, nombreux étaient ceux qui cherchaient à s'en exempter. Le choix des nouveaux aumôniers était fait chaque année par le Magistrat, qui vérifiait deux fois par an, les comptes. D'après P. BONGENANT, *Le Problème du Paupérisme en Belgique à la fin de l'Ancien Régime*, Bruxelles, 1934.

(1646-1696) : « Levé avant 7 h., il devait se rendre à la messe à 11 h. 15 et ne pas négliger de saluer pendant le trajet les personnes qu'il connaissait. Au repas de 12 h., il devait se servir modérément de viande et se contenir de bonne manière, droit et gay. Chaque matin, il devait prendre une leçon de musique et lire un passage de l'*Histoire de Flandre*, écrite en latin par le Jésuite Famianus Strada et traduite en français par P. Du Rier à Paris en 1649. Il avait aussi à traduire quelques lettres latines extraites des copie-lettres de son père et à faire des exercices de calcul. Il devait enfin visiter à heures fixes les ateliers de l'imprimerie, s'intéresser à l'ouvrage des ouvriers et leur faire éventuellement les observations nécessaires ».



Château de Bouchout-lez-Anvers, 1949.

(Photo M. R. Moretus Plantin de Bouchout).

Cette éducation est complétée par des séjours à l'étranger et des voyages qui, à l'exemple de ceux d'Érasme, de Montaigne, de Rubens, entretiennent un esprit européen de culture désintéressée et des relations humanistes. En 1660, le même Balthazar Moretus III, âgé de 14 ans, fut conduit par son père à Paris pour

y parfaire son éducation chez M. Le Gay, seigneur de Mortfontaine. Pendant quelques semaines, père et fils assisterent à un banquet de libraires, visitèrent toutes les bibliothèques de la ville, les châteaux royaux et d'autres monuments célèbres, ils se rendirent à la messe au Louvre et suivirent plusieurs représentations des Comédies espagnole et française. Après quoi, le père repartit seul pour Anvers, laissant son fils pour deux ans et demi en France. Ce dernier, en 1664, à 18 ans, fit le voyage classique des jeunes gens de bonne maison et des artistes en parcourant l'Allemagne et l'Italie. Dans son journal, il se montre frappé par la malpropreté de l'Italie, en même temps que plein d'admiration pour le luxe, les palais, les fêtes, carnivals, etc. Il ne rate pas un pèlerinage, un sanctuaire, une statue ou des reliques et s'émerveille de la procession des Cendres où la cavalcade des cardinaux, ambassadeurs, nobles « *die met groote Pompe ende magnificentie, zow door menichte carotsen, parden, mayten, alles op het rykste versiert* » conduit le Saint-Père de la chapelle papale à l'antique Sainte-Sabine, église stationale du jour (11).

Pendant que les jeunes gens voyagent, les jeunes filles plus sédentaires savent qu'elles recevront un mari choisi par les familles respectives et qu'elles continueront la lignée suivant la tradition. Celles pour qui l'on ne trouverait pas d'époux peuvent aller au couvent, au béguinage, ou simplement rester chez elles comme « fille dévote », éducatrice de neveux et nièces orphelins, « providence » du village, etc. Les tâches utiles et apostoliques étaient alors aussi nombreuses, quoique différentes, de celles de maintenant.

Un témoignage objectif des vertus et de la stabilité familiales a été donné, sous le 1^{er} Empire, par le préfet des Deux-Nèthes, marquis d'Argenson, au sujet de Jacques de Pret, seigneur de Calesberg (1762-1817) qui dut quitter sa femme, Jeanne Roose († 1832) et ses enfants pour obéir à Napoléon 1^{er}. Appelé à Paris en 1810, le premier de tous les Anversoises, de Pret demanda aussitôt de pouvoir retourner chez lui et le préfet appuya ses requêtes au ministre de la Police dans les termes suivants : « M^r de Pret a laissé ici ses cinq enfants en bas âge ; il aime la campagne, est chasseur et d'ailleurs comme à peu près tous les Anversoises, bon père, bon mari, surtout économe et circonspect.

(11) D'après M. SABBIX, *Vit het Plantijnsche Huis*, Anvers, 1923.

Son retour en cette ville, comme homme riche et bienfaisant, serait désirable au moment où les pauvres y abondent et où les premières familles s'en éloignent... » (12).



Château de Calesberg à Schoten.

(Photo M. Ch. Bracht).

La lèthargie du port d'Anvers a entraîné, dans une certaine mesure, celle des idées ; sous Charles-Quint, les négociants étrangers avaient apporté, avec leurs marchandises, les courants de la Réforme. Sous l'effort intense de la Contre-Réforme catholique et « les malheurs » du xvii^e siècle, la société belge s'était repliée sur elle-même et tous ses ordres : clergé, noblesse et tiers-état s'étaient retranchés dans des attitudes défensives et conservatrices. Au xviii^e siècle, l'impulsion des « Lumières » ou de l'*Aufklärung*, venue surtout d'Autriche et de France, avait creusé quelques brèches dans le rempart traditionnel, mais en Campine moins que dans le reste du Brabant.

Pourtant malgré la vie assez retirée qu'elles mènent, la no-

(12) R. MORIETUS PLANTIN DE BOUCHOUT, de Pret Roose de Calesberg, dans *Le Parchemin*, n^o 10, mars 1937.

blesse et la bourgeoisie fortunée d'Anvers sont plus intellectuelles qu'on ne le croirait à première vue. L'humanisme y reste vivant, surtout dans l'intelligentsia formée par les Rubens, Brant, Rockox, Moretus; il est développé et transmis par les ordres religieux, éducateurs de la jeunesse, et par plusieurs ecclésiastiques, selon un adage populaire qui met sur le même pied apologétique et stratégie :

• *Marten Luyter heeft doen studeren papen, leken en clercken,*
• *Marten van Rossem heeft stadt ende casteel doen verstercken.*

D'ailleurs dans leurs châteaux ou leurs hôtels, les nobles continuent le rôle de mécènes que leurs devanciers avaient assumé. Selon leurs goûts et leurs possibilités, ils ornent les salles d'objets d'art et les parcs de statues, colonnes, fontaines, etc. d'après l'exemple de Versailles.

(à suivre)

Gladys Guyot
Religieuse du Sacré Cœur

JODOIGNE

Passé, Présent et Avenir

(Suite)

CHAPITRE IV

ÉQUIPEMENT DE LA VILLE EN 1950

1. Habitat

Les statistiques des immeubles ne remontent pas au-delà de 1936⁽⁷⁹⁾. Le tableau de l'évolution du nombre d'habitations comparé à celui du nombre d'habitants est donc pour nous de peu de secours surtout si on fait abstraction des années de guerre au cours desquelles 87 maisons particulières furent abattues.

Notons cependant, d'après M. Hanon de Louvet⁽⁸⁰⁾ :

en 1856 : 851 maisons pour 3883 habitants (1 pour 4,5)
en 1900 : 1148 maisons pour 4128 habitants (1 pour 3,5)

et, d'après l'Office national des statistiques :

en 1936 : 1349 maisons pour 4166 habitants (1 pour 3)
en 1939 : 1371 maisons pour 4173 habitants (1 pour 3)
en 1945 : 1291 maisons pour 4014 habitants (1 pour 3,1).

Actuellement, quelques maisons sinistrées seulement sont relevées de leurs ruines.

(79) Elles existent cependant pour 1597 (voir *Dénombrement de foyers dans le quartier de Lattvain*, n° 6340 des *Archives de la ville de Louvain*).

(80) *Op. cité*, t. II, p. 520.

Malgré le mouvement étale de la densité de la population, le besoin de logements se fait sentir : les nombreux professeurs notamment, appelés à enseigner à Jodoigne, ne trouvent pas à se loger.

2. Les Taudis

Les taudis de Jodoigne le sont presque tous par destination. D'une enquête par visites domiciliaires, M^{me} Clément a relevé :

- rue Sergent Sortet : 1 W.C. pour deux habitations ;
- rue du Moulin : maisons sans cour, sans jardin, sans W.C. ;
- rues du Stampia et Modron : maisonnettes en mauvais état, sans égout ni distribution d'eau, annuellement inondées.

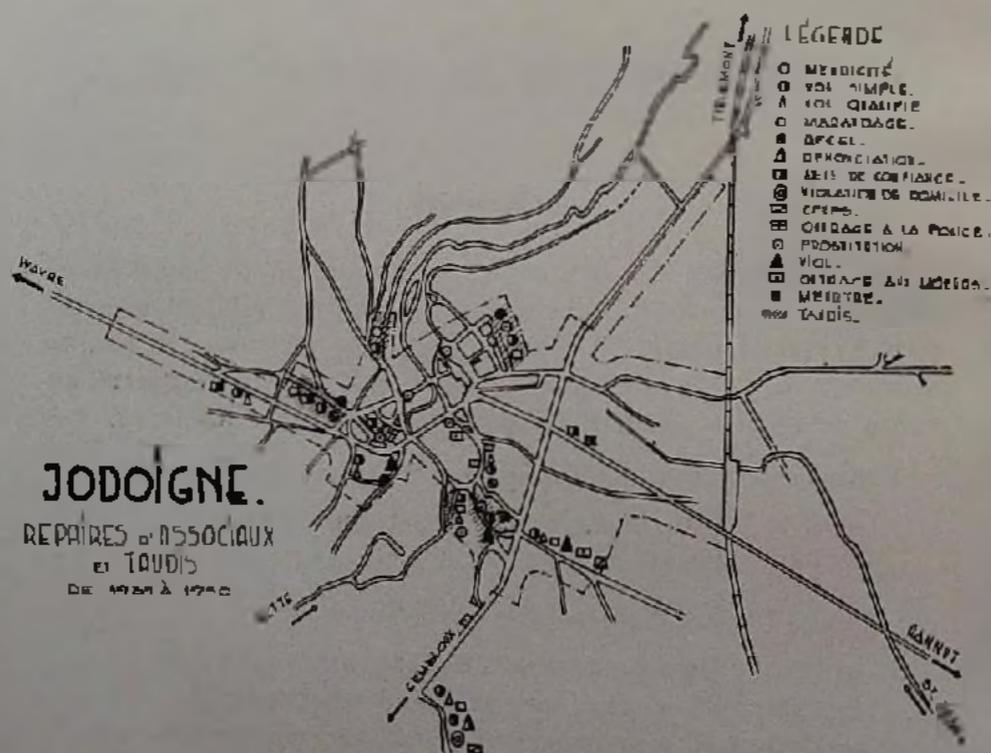


Fig. 62. — Plan du centre de Jodoigne montrant la localisation des repaires d'associés.

D'une autre enquête auprès des instances judiciaires, dont les renseignements ont été reportés sur la carte de la commune, il est apparu une corrélation flagrante entre les endroits garnis de taudis et la résidence des délinquants (fig. 62).

Voici, depuis 1935, les « repaires » des repris de justice avec les délits de ceux-ci (81) :

- ruelle de Bonnal : vol simple, vol qualifié, maraudage, recel, coups, dénonciation, violation de domicile ;
- rue Soldat Larivière : vols, maraudage, coup, détournement, outrage aux mœurs, attentat à la pudeur, viol ;
- chaussée de Charleroi (près de la ruelle de Bonnal) : outrage aux mœurs ;
- rue du Modron : vols, coups, association de malfaiteurs ;
- rue du Stampia : faux nom, vagabondage, adultère, vol, attentat à la pudeur, outrage aux mœurs ;
- ruelle du Pirroy : coups, recel ;
- place St-Lambert : prostitution ;
- rue Sergent Sortet : vols, recel, maraudage ;
- rue de Louvain : vol, maraudage, esroquerie, recel, faux nom, meurtre (82) ;
- rue de Chebais : vols, association de malfaiteurs ;
- rue Sous-le-Château : outrage aux mœurs, prostitution ;
- impasse des Fabriques : outrage aux mœurs, attentat à la pudeur ;
- chaussée de Wavre : vols, faux ;
- rue Gobiéri : colportage, vol, coups, maraudage, attentat à la pudeur, tentative d'assassinat (roulottes) ;
- rue St-Médard : vol, recel, outrages aux mœurs ;
- Grand'place : viol ;
- rue du Moulin : mendicité.

3. Évacuation des résidus et des eaux vannes

C'est un problème complexe et qui relève de l'art de l'ingénieur municipal.

Jodoigne s'enorgueillit d'avoir un réseau d'égouts assez complet — mais malheureusement désuet — qui trouve un trop-plein aisé dans la Grande Gette. C'est donc une situation améliorable.

(81) Voir pièce justificative n° 4, le détail des délits avec âge et sexe des délinquants.

(82) Il y eut quelque 9 meurtres à Jodoigne de 1610 jusqu'à 1798. Ils sont connus par les registres mortuaires des paroisses de St-Lambert (1 crime, en 1668) et de St-Médard (8 crimes : 1625, 1651, 1672, 1673, 1676, 1683, 1712 et 1713) ; HANON DE LOUVET, *op. cit.*, t. II, p. 553.

locale ne soit pas plus central, mais une permanence peut être établie à l'hôtel de ville.

h. — POMPIERS

L'arsenal des pompiers est au bout du boulevard des Rendanges, en bordure de la vieille ville. L'exiguité des rues de la cité empêche une position plus près du centre. Mais les distances à parcourir sur le territoire de Jodoigne ne dépassent pas le rayon d'action normal d'un poste de pompiers dans une grande ville.

7. Conclusions du Chapitre IV

Le fait que six ans après la fin des hostilités le tiers seulement des immeubles sinistrés ait été reconstruit n'est probablement pas imputable à un abandon : la lenteur du dédommagement et les restrictions urbanistiques en vue d'un bon aménagement y sont pour quelque chose. Et si l'on fait la balance avec les habitations nouvelles, on constate que Jodoigne en est arrivé, en 1950, au même point qu'avant la guerre.

Mais deux choses militent en faveur de l'encouragement à la construction. La première, c'est que Jodoigne, ville d'écoliers de plus en plus nombreux, a besoin de logements pour les instituteurs et les professeurs. La seconde, c'est la nécessité de faire disparaître sans aucune pitié quelque cinquante taudis dont les habitants devront trouver à se loger.

D'autre part, si l'on tient compte d'une reprise souhaitable de l'extraction du grès et de la possibilité d'une extension si minime soit elle de l'industrie locale, il est nécessaire de prévoir une zone que rien n'empêche d'affecter à la résidence et qui puisse répondre aux exigences de la sociabilité et de la viabilité.

Ce n'est qu'après avoir épuisé l'enquête à tous points de vue que cette zone pourra être localisée.

Le problème de l'évacuation des eaux vannes est une question d'ordre technique : les égouts en briques doivent être renouvelés, la section du pertuis du ruisseau Saint-Jean augmentée. Le terrain de versage est suffisamment étendu pour pouvoir servir quelques années encore. Le cours du Saint-Jean qui le traverse doit être rectifié et voûté.

Du point de vue éclairage et force motrice, le courant électrique du type continu devrait être remplacé par du courant alternatif.

Enfin pour la sécurité du territoire, il n'y a pas lieu de changer l'emplacement des postes actuellement établis.

LA VIE SOCIALE A JODOIGNE EN 1950

1. Les Institutions publiques

a. — (ŒUVRES HOSPITALIÈRES)

L'air salubre de la Hesbaye a de tous temps fait de Jodoigne un lieu d'élection d'œuvres hospitalières : un hôpital dès le XIII^e (84), une léproserie (85) et une hôtellerie (86) soumise à la juridiction du Magistrat au XIV^e siècle.

Il y a quelques années, il y avait encore à Jodoigne trois institutions distinctes : un hospice, fondé par M. Goes, un hôpital créé par le bey Defoer et un orphelinat, œuvre de Monsieur Nélis. Elles furent réunies en 1931 à l'emplacement de l'orphelinat et sont depuis lors dirigées par l'Assistance publique.

L'hospice. — Desservi par les Sœurs de la charité de Namur, il accepte les indigents aussi bien que les pensionnaires payants. Il compte actuellement 36 vieillards, dont 20 femmes et 16 hommes.

L'orphelinat. — Il n'abrite aujourd'hui que deux petites orphelines.

(84) Érigé par les Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem, au lieu-dit Chantraine au hameau Judoignois de Hoppay, grâce à la générosité du comte Gilles de Duras.

(85) Au lieu-dit « La Maladrée ». Il y eut trois lépreux en 1423 ; un malade en 1432 ; douze ladres et 13 lépreuses de 1491 à 1616. HANON DE LOUVET, *op. cit.* t. I, p. 339.

(86) Ou « Maison-Dieu », place de la Bruyère, elle joignait la porte de Tirlemont et le rempart qui longeait les étangs. Reconstituée en 1507 elle comprenait un dortoir de 11 lits, une chambre pour femmes, à trois lits, et une chambre pour deux prédicateurs. Les « Sœurs Grises » y prirent pension en 1512. Le bâtiment fut ruiné le 9 juin 1635 par les troupes franco-hollandaises. HANON DE LOUVET, *op. cit.* t. II, p. 489.

JODOIGNE

INSTITUTIONS SOCIALES

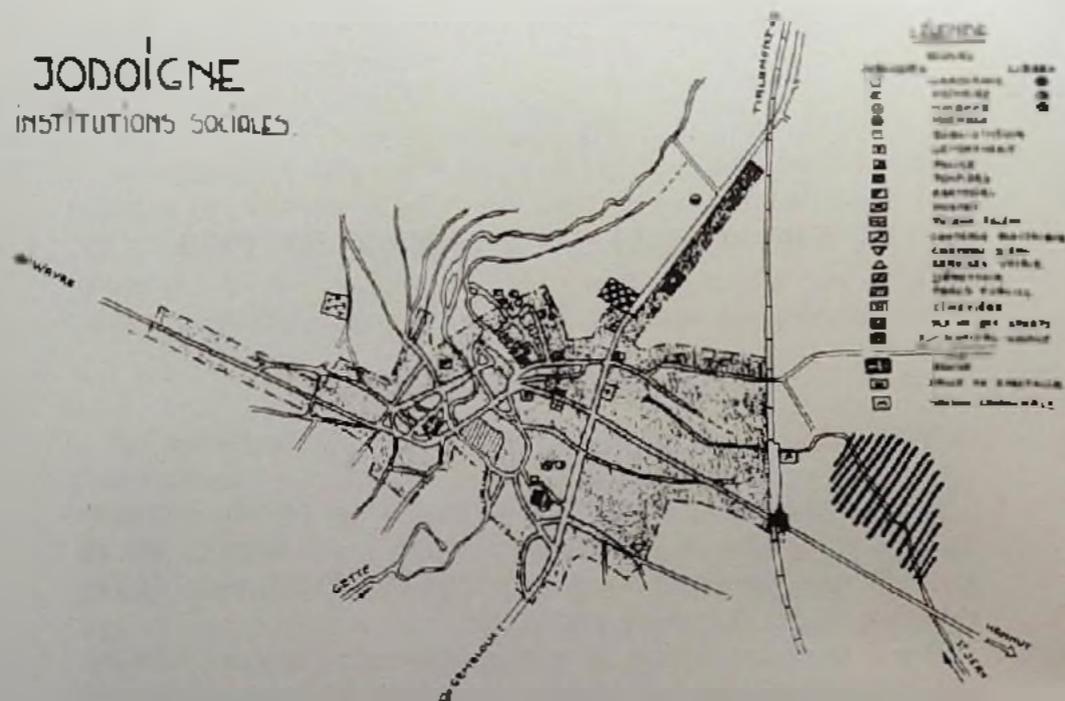


FIG. 64. Répartition géographique des institutions sociales
(Schéma arrêté pour l'année 1950)

L'hôpital. — Inauguré en 1939, il se compose d'un pavillon sans étage qui comprend 16 chambres, une salle d'opération et deux salles de bain. La salle d'opération n'est utilisée que très rarement pour de petites interventions pratiques par un chirurgien de Bruxelles. Pour les cas présentant une certaine gravité, les malades sont acheminés vers Tirlemont, Louvain, Namur ou Bruxelles. Il n'y a pas de maternité. Les femmes accouchent chez elles ou entrent en clinique dans une des quatre villes ci-dessus.

b. — ŒUVRES DE PRÉVOYANCE

Syndicat. — Un syndicat neutre groupe 48 membres : ouvriers et employés communaux et assimilés.

Il dépend de la centrale des services publics (C.G.S.P) affiliée à la Fédération Générale du Travail de Belgique (F.G.T.B). La cotisation est de 20 francs par mois.

Le même syndicat groupe des membres du personnel enseignant.

En tout partie :

- 14 instituteurs et institutrices de Jodoigne ;
- 14 professeurs de l'École normale ;
- 2 professeurs de l'Athénée.

C'est au prix de nombreux efforts qu'on est parvenu à créer, en 1945, ce syndicat à Jodoigne.

En effet, les habitants des régions agricoles sont, par nature, rebelles à tout mouvement collectif et l'esprit syndicaliste pénètre difficilement leur mentalité.

Mutuelles. — La société des secours mutuels « Les Ouvriers Prévoyants » fut fondée en mars 1889 et reconnue par arrêté royal le 8 août de la même année.

Affiliée à la fédération du Brabant wallon ayant son siège à Mont-Saint-Guibert, elle fut reconnue société royale en 1939.

Elle dépend de l'Union nationale des fédérations mutualistes neutres.

Depuis l'entrée en vigueur du plan de sécurité sociale une distinction s'impose entre assurés obligatoires et assurés libres.

On compte 39 assurés obligatoires : 5 hommes et 36 femmes.

Parmi les assurés libres il y a 42 chefs de familles, 7 célibataires et 40 membres participants.

Il y a deux mutualités primaires affiliées à la Fédération mutualiste chrétienne de l'arrondissement de Nivelles. L'une « Caritas Catholica », fondée en 1895, ne s'adresse qu'aux assujettis ; elle en compte 150 dont 31 femmes. L'autre « La Mutuelle Jodoignoise » n'accepte que les assurés libres ; elle compte 80 membres dont 31 femmes. Ces deux mutuelles dépendent de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes.

La mutuelle socialiste compte 400 assurés obligatoires et 100 assurés libres. Elle dépend de l'Union nationale des fédérations de mutualités syndicales et socialistes.

La mutualité libérale « Les Ouvriers Indépendants » ayant son siège à Neerheylissem, groupe environ 1.000 membres pour le canton. Elle dépend de la Ligue nationale des fédérations mutualistes libérales de Belgique.

Caisse d'épargne de l'État. — Dans les écoles primaires 75% des enfants possèdent un livret de caisse d'épargne. Régulièrement l'instituteur reçoit leurs versements et opère le transfert.

De nombreux habitants versent également leurs économies à la Caisse d'épargne.

Assurances diverses. — Une dizaine de compagnies d'assurance possèdent des agents à Jodoigne. Les principales branches traitées sont : assurance-vie-incendie-vol-accident.

Consultation des nourrissons. — L'œuvre a été fondée à Jodoigne en 1916 et, après un arrêt de quelques mois, a repris en avril 1921.

Le service est assuré par un médecin, une visiteuse et 6 dames.

En 1921, 12 enfants environ étaient présents à la pesée.

En 1930, le nombre de présences était de 40 en moyenne.

En 1943, 63 enfants y étaient inscrits.

En 1947, le nombre d'enfants était de 83 et se répartissait comme suit :

de 0 à 1 an :	11
de 1 à 2 ans :	32
de 2 à 3 ans :	10.

Les consultations ont lieu :

- tous les 8 jours pour les enfants au-dessous 1 an,
- tous les 15 jours pour les enfants de 1 à 2 ans,
- tous les mois pour les enfants de 2 à 3 ans.

Pendant la guerre les mamans présentaient leurs enfants à la consultation d'une manière beaucoup plus assidue qu'aujourd'hui à cause des avantages donnés par l'*Œuvre nationale de l'enfance* (distributions de lait, phosphatine, savons).

Dispensaire anti-tuberculeux. — Fondé vers 1920 il fut repris par celui de Wavre en fin 1940.

Le même médecin et la même infirmière-visiteuse en assurent les services.

Les consultations ont lieu les premier et troisième lundis de chaque mois dans un local de l'hospice.

Le rayon d'extension du dispensaire s'étend sur 31 communes, ce qui représente à peu près le canton (qui en compte 35).

Le nombre de malades admis se répartit comme suit :

1911 :	125
1912 :	97
1913 :	99
1914 :	93
1915 :	107
1916 :	98

soit un total de 619 malades en 6 ans.

La moyenne de personnes reçues à chaque consultation est de 25 environ.

Les distributions de denrées n'ont plus lieu actuellement. Pour certains cas, une intervention (loyer ou secours alimentaire) peut se faire au prorata des fonds disponibles.

En fait de prophylaxie, le dispensaire fournit des draps de lit aux malades, et, lors d'un départ en sana ou en préventorium, certaines pièces de trousseau.

Entr'aide féminine de Nivelles. — C'est une caisse de secours, une assurance complémentaire de la mutualité familiale s'adressant aux jeunes filles et aux femmes de 14 à 40 ans.

À Jodoigne 26 femmes et jeunes filles sont affiliées à l'Entr'aide féminine.

c. — ŒUVRES D'ASSISTANCE

Assistance publique. — La Commission d'assistance publique de Jodoigne se compose d'un président, d'un secrétaire, d'un receveur et de 5 membres.

Son budget de 1946 se chiffrait comme suit :

Recettes ordinaires :	890.241,00 frs.
Recettes extraordinaires :	213.306,76 frs.
Dépenses ordinaires :	890.241,00 frs.
Dépenses extraordinaires :	205.097,42 frs.

Depuis ces dernières années le nombre des secours est en régression du fait de l'augmentation des revenus, pensions de vieillesse, etc.

Service médico-pharmaceutique. — Une sage femme, tous les médecins et pharmaciens de la ville sont agréés.

Tutelles des enfants. — 6 enfants sont placés dans les orphelinats de Namur.

Fonds commun. — Le participation de la commune au Fonds commun est de 23.000 frs. par trimestre.

Le fonds intervient dans les frais de séquestration à domicile d'une personne.

Sœurs passionnistes missionnaires. — Ces religieuses sont à Jodoigne depuis le 3 novembre 1939. Elles sont 7, dont 4 infirmières et une garde-malade qui soignent gratuitement tous les malades, mais spécialement les indigents, à domicile.

Outre les demandes de soins, les sœurs sont également sollicitées pour les veilles et les ensevelissements.

Conférences de Saint Vincent de Paul. — L'œuvre existe à Jodoigne depuis une cinquantaine d'années. Elle compte 6 membres ; 7 à 8 familles bénéficient de ses distributions qui consistent le plus souvent en aliments.

Section locale de Croix-Rouge. — Avant la guerre, elle organisa quelques sessions de cours d'ambulanciers-ambulancières qui furent assez bien suivis. Pendant la guerre l'œuvre s'occupa de l'envoi de colis aux prisonniers et aida leurs familles.

Ouvroir de charité. — L'ouvroir est dirigé par une Sœur de la Providence. Il fonctionne le mercredi.

Les membres payent une cotisation annuelle de 20 frs. et il y a quelques personnes généreuses qui aident à l'acquisition de tissus. Les 6 dames de l'ouvroir confectionnent les layettes destinées aux familles nécessiteuses.

d. -- LES ÉCOLES

Les institutions scolaires de Jodoigne remontent bien avant le XII^e s., puisque Gilles de Duras confia les écoles aux Hospitaliers en 1180⁽⁸⁷⁾. Mais l'enseignement, conforme aux « Capitulaires » de Charlemagne, portait surtout sur les obligations religieuses⁽⁸⁸⁾. L'établissement à Jodoigne des Sœurs Grises hospitalières en 1512 favorisa l'instruction des filles.

(87) Voir texte de la Charte de donation in HANON DE LOUVET, *op. cit.*, chapitre VI.

(88) E. MATTHIEU, *Les Écoles de Jodoigne au XII^e s.*

En 1754-55, on relève 5 garçons en âge de fréquenter l'école. En 1788 par décret de l'évêque de Namur est fondée l'école paroissiale de St-Lambert. Celle-ci a 24 élèves en 1784 alors que St-Médard en a 104. Une école d'enseignement secondaire exista également au XVIII^e s. ; elle ne compta guère plus de sept élèves et fut fermée après une existence éphémère et sur ordre du Magistrat, en 1766. Depuis le XVII^e s., c'est d'ailleurs au Magistrat qu'appartint le droit de nommer les maîtres.

* * *

Aujourd'hui il existe à Jodoigne quelque mille sept cents écoliers que se partagent divers établissements officiels et libres.

École communale pour filles. — Comprenant une école gardienne mixte, quatre classes primaires et une section du quatrième degré (fig. 65). La population y semble assez variée : sur 100 élèves, on compte :

- 2 avancées d'un an
- 30 retardées d'un an
- 16 retardées de deux ans
- 7 retardées de plus de deux ans.



FIG. 65. — L'école communale pour filles.

École communale pour garçons. — Établie chaussée de Tirlemont n° 5, ne comprend que trois classes primaires et une section du quatrième degré avec trois instituteurs et une institutrice. Le nombre d'élèves va décroissant depuis 1940 :

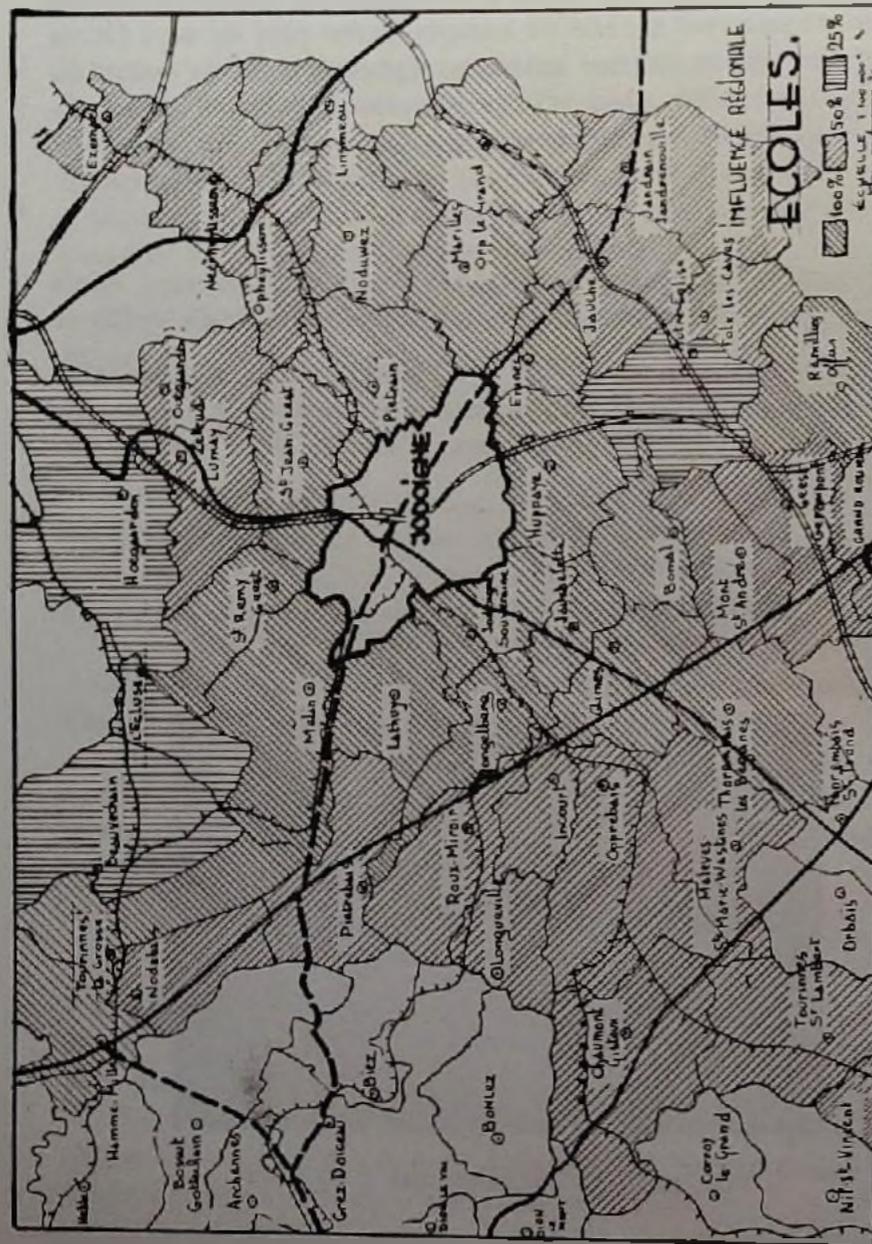


FIG. 116. — Carte des pourcentages des écoliers de la région qui fréquentent les institutions d'enseignement de Jodoigne.

1940 : 127 élèves
 1946 : 92 élèves
 1949 : 85 élèves (dont 66 de Jodoigne même et 19 des villages environnants⁽⁸⁹⁾ avec 31 retardés de deux ans et plus).

Ecole industrielle. — Comprend deux années de cours généraux et trois années de spécialisation en construction civile, en mécanique industrielle ou en électricité. En 1940 il y avait 150 élèves : en 1946, il n'y en avait plus que 70.

Établissement des Sœurs de la Providence de Champion. — Fondé en 1833, il comprend actuellement quatre sections : gardienne, primaire, d'apprentissage et professionnelle :

a. *Section gardienne.* — Elle compte trois années avec un nombre approximatif de 60 élèves qui n'a pas changé depuis 1920.

b. *Section primaire.* — Elle comprend huit années d'études avec une population variant de 100 à 150 unités depuis 1920.

De ces deux sections, 120 élèves sont de Jodoigne même.

c. *Section d'apprentissage.* — De trois années d'études avec 10 professeurs, fondée en 1920. Elle est surtout fréquentée par les élèves des villages voisins :

1920 : 25 élèves
 1940 : 67 élèves
 1946 : 111 élèves (dont 8 de Jodoigne, 5 de Dongelberg, 3 de Jodoigne-Souveraine, 11 de Hoegaarde, 2 de Roux-Miroir, 7 de Hupaye, 14 de Ramillies et environs, 10 de Beauvechain ; le restant étant pensionnaire).

d. *Section professionnelle.* — Fondée en 1898 et agréée par l'État, comprend 4 années d'études avec 9 professeurs. La population écolière était de 124 en 1940, et de 139 en 1949 (dont 10 de Jodoigne seulement et 14 externes des villages voisins)⁽⁹⁰⁾.

(89) 2 de Ste-Marle-Geest ; 1 de Saint-Jean-Geest ; 2 de Lathuy ; 2 de Dongelberg ; 2 de Jodoigne-Souveraine ; 4 de Marilles ; 1 d'Enlles ; 2 de Piétrain ; 1 de Jauchelette ; 1 de Hoegaarde ; 1 de Ramillies.

(90) 2 de Lathuy, de Bossut et de Beauvechain ; un de Piétrain, Glnes, Nethen, Dongelberg, Longueville, Jauche, Saint-Remy-Geest et Lunay.

École de musique. — Des cours de solfège, piano, violon et instruments divers se donnent, à titre privé, dans les locaux de l'École communale. Une quarantaine d'élèves, moitié Jodoignois, moitié étrangers, s'y intéressent.

École ménagère et de coupe. — Fondée en 1936, annexée à l'École communale des filles, n'admet les élèves qu'à 14 ans. Elle comprend 3 années de coupe qui relèvent de la commune et deux années d'école ménagère, qui relèvent de la Province.

Les élèves au nombre de 30 sont originaires par moitié de Jodoigne et des villages voisins. Ils appartiennent au milieu ouvrier ou agricole.

École moyenne de l'État et Athénée. — Fondée en 1852, l'École fut transformée en Athénée mixte. Il y a six années d'études préparatoires, 6 années greco-latines, 3 années latines-mathématiques, 6 années scientifiques, 3 années commerciales et 3 années agricoles (fig. 67).

Son enseignement semble avoir toujours eu du succès :

1886 :	187 élèves
1920 :	324 élèves
1930 :	212 élèves
1940 :	300 élèves
1946 :	405 élèves
1949 :	403 élèves (dont 107 de Jodoigne et 296 des villages environnants) ⁽⁹¹⁾ .



Fig. 67. — La rue Saint-Jean avec, à gauche, les anciens bâtiments de l'Athénée.

(91) Voir pièce justificative n° 5.

École normale provinciale. — Fondée en 1916 et dont les bâtiments situés dans un cadre merveilleux furent considérablement modernisés et agrandis en 1927 ⁽⁹²⁾, comprend 13 années d'études pour les élèves de 6 à 19 ans, à savoir :

Section primaire :	8 années
Section préparatoire :	1 année
Section normale :	4 années.

Le nombre d'élèves était de 185 en 1947 et de 293 en 1948 (dont 51 de Jodoigne, 137 internes et 32 des villages environnants ⁽⁹³⁾).

Il est à supposer que la population augmentera encore lors de l'ouverture du nouvel internat, car l'équipement de cette institution comme la qualité de son enseignement sont fort appréciés.



Fig. 68. — L'École normale provinciale.

Institut St-Albert. — D'abord École du Sacré Cœur, fondée en 1900 par les Frères maristes, devenu collège archiépiscopal en 1930, il se compose actuellement de trois sections : primaire (6 années d'études), moyenne (3 années d'études) et greco-latines (6 années d'études).

De 76 à sa fondation, le chiffre des élèves est passé à 282 en 1940, 295 en 1946 et 277 en 1948 (dont 80 Jodoignois et 122 venant de toutes les localités du pays et parmi lesquels 75 sont internes) ⁽⁹⁴⁾.

(92) Les bâtiments actuels, œuvre de l'architecte Alexis Dumont, répondent aux exigences de la pédagogie moderne (fig. 68). Un nouvel internat y est en construction et une nouvelle aile prévue.

(93) 8 de St-Jean-Geest et St-Remy-Geest ; 1 de Lumay ; 2 de Piétraln ; 4 de Neerheylssem et Op-Heylssem ; 6 de Marilles-Hodrenge ; 3 de Mélin-Lathuy ; 1 de Jodoigne-Souveraine ; 3 de Jauchelette ; 1 d'Enlens et 3 de Noduwez-Oppebals.

(94) Voir pièce justificative n° 6. Sur ce nombre, il y a 33 élèves venant de localités flamandes (25 pour apprendre le français, les autres de familles wallonnes installées en régions flamandes).

2. Préoccupations intellectuelles, morales et religieuses.

Distractions

a. — INTELLECTUELLES ET CONFESSIONNELLES

Il y a à Jodoigne deux bibliothèques publiques, une extension universitaire et plusieurs mouvements dits de formation morale.

Bibliothèque communale. — Créée en 1869 par Auguste Defoer qui lit don à la ville de sa collection de livres, actuellement établie à l'hôtel de ville, elle compte 2950 volumes (romans policiers, d'aventures, d'amour ; livres d'histoire, de géographie, de sciences naturelles ; traités de sociologie et de philosophie). Les ressources annuelles sont constituées par un secours communal (0,25 fr. par habitant) et le subside de l'État (soit donc en tout 2.600 frs. l'an destinés à l'entretien et l'achat de livres).

Il y a 154 lecteurs inscrits. Ce sont en général des enfants, des jeunes filles, des employés.

Il y eut en 1946, 2761 prêts dont :

- 70 % de livres récréatifs ;
- 15 % de livres pour enfants ;
- 15 % de livres éducatifs.

Bibliothèque paroissiale. — reconnue par l'État, possède 3300 livres pour 72 lecteurs inscrits (paroisse St-Médard).

Extension universitaire. — Créée en 1910 en la salle des « Échos de la Gêthe », son but est de procurer à ceux qui s'intéressent à la vie intellectuelle, un délassement à la fois instructif et agréable.

Œuvres confessionnelles.

Le doyenné de Jodoigne fait partie de l'archidiocèse de Malines. La ville est divisée en deux paroisses : St-Médard qui comprend 3050 âmes dont le tiers de pratiquants, et St-Lambert, de 1000 âmes et 200 pratiquants.

Le clergé de la paroisse St-Médard est composé d'un doyen et d'un vicaire ; celui de St-Lambert, d'un curé.

Chaque dimanche, trois messes sont dites à St-Médard, une à St-Lambert et une à la chapelle du Marché.

Malgré le nombre relativement peu élevé de pratiquants (1200 pour une population de plus de 4000 habitants) il est curieux de constater que 95 % des enterrements se font selon le rite catholique.

À part cela, la superstition est peu répandue à Jodoigne. Une cartomancienne y exerce son activité mais n'a guère d'influence.

Parmi les groupements sous contrôle du clergé, il faut noter : la *Ligue du Saint Sacrement* (fondée en 1905 : 25 membres) ; la *Ligue du Sacré-Cœur* (fondée en 1940 : 116 membres) ; le *Patronage* (fréquenté assidûment par 32 garçons de moins de 14 ans) ; la *Croisade Eucharistique* (qui compte 15 croisées et 20 cadettes) ; l'*Œuvre de la Sainte Enfanse* ; la *Congrégation de la Sainte Vierge* ; les *Benjamins* (18 fillettes de 6 à 12 ans) ; le *Mouvement d'Action Catholique Féminine* (10 pré-jocistes ; 19 jocistes ; 57 jécistes ; 10 jicistes) et *Masculine* (7 pré-jocistes ; 13 jocistes) ; la *Ligue ouvrière féminine chrétienne* (avec 290 membres à Jodoigne, dont 19 sectionnaires).

b. — ARTISTIQUES

Cinémas. — Il y a deux cinémas à Jodoigne : le « Caméo » et le « Roxy » connaissent chaque semaine une affluence considérable. Il y a trois séances le dimanche, une les lundi, jeudi et samedi.

À l'occasion d'un voyage à Bruxelles, les bourgeois de Jodoigne aiment se rendre aux cinémas de la capitale.

Théâtre. — Il n'y a pas de théâtre permanent. Mais deux sociétés dramatiques, l'une catholique, « L'Étincelle » (fondée en 1890), composée de 34 membres, l'autre, libérale, « Plaisir et Charité », comprenant 25 acteurs, jouent quelques pièces par an.

De temps en temps, une troupe ambulante vient offrir le spectacle en la salle de « l'Harmonie ».

Musique. — Trois sociétés de musique se partagent les concerts : la « Royale Harmonie », société catholique fondée en 1859 (actuellement 35 exécutants) ; « Les Échos de la Gêthe », égale-

ment fondée en 1859 par les libéraux (avec 45 exécutants) et « La Symphonie Neutre » créée en 1923. Cette dernière compte 25 musiciens.

c. — FOLKLORIQUES

Jeux de hasard et cabarets. — Il n'existe dans la commune aucune salle de jeux officielle. Il y a cependant quelques cabarets où des joueurs invétérés se rencontrent régulièrement et joueraient pour de fortes sommes d'argent. Quelques cabarets vendraient frauduleusement de l'alcool.

Salles de danse. — Actuellement, il y a bal une ou deux fois par mois dans l'une ou l'autre salle. Là se rencontre toute la jeunesse avide de plaisirs et de danse. Deux bals officiels ont lieu chaque année : le « bal bleu » organisé par la Jeune garde libérale en la salle des « Échos de la Gêthe » et le bal « Prime Rose » mis sur pied par le Cercle catholique en la salle de « l'Harmonie ». Toute la bourgeoisie de Jodoigne et des environs se produit à ces deux bals.

Kermesses. — La principale a lieu le dimanche qui suit le 8 juin, jour de la fête de St. Médard. Les autres, dites « Petites kermesses », ou kermesses de quartier ont lieu le premier dimanche qui suit le 17 septembre à St-Lambert, et à Pâques au quartier de la Bruyère. Un groupe de 80 lurons, les « Dorlodos », prend une part active à chaque réjouissance.

Tir à l'arc. — Il est bon de noter qu'un « Serment des Archers » né en 1426 animait auparavant l'actuel parc Pastur et la rue du Stampia.

d. — SPORTIVES

Il existe à Jodoigne une société de football, le « Sporting Club Jodoignois » qui groupe 40 joueurs. Une plaine est aménagée le long de la chaussée de Tirlemont entre le carrefour du Cheval Blanc et l'École normale provinciale, approximativement en face de l'hôpital.

Quant aux colombophiles, il sont plus de 800 — dont 125 ressortissants Jodoignois — groupés en un « Local unique de Jodoigne ».

3. Conclusions du Chapitre V

Trois points d'une importance particulière sont à retenir de ce chapitre : l'exiguïté de l'hôpital qui ne possède pas de locaux pour la maternité, l'insuffisance des écoles maternelles ou gardiennes et la promiscuité entre l'hôpital et la plaine des sports, qui est, par surcroît, en bordure d'une route à grande circulation.

La possibilité d'une extension des bâtiments hospitaliers doit donc être réservée. La plaine des sports et sa bruyante occupation le jour des matches doit être écartée des lieux de repos et isolée de la grand-route afin d'éviter tout embouteillage. Des *maternelles* supplémentaires seront prévues : une zone de 250 m. de rayon déterminera leurs emplacements.

Du point de vue distractions, celles de l'hiver étant assurées — cinémas, bals, bibliothèques — peut-être y aurait-il lieu d'en instaurer de nouvelles pour la saison estivale. Outre les promenades touristiques, une ferme-laiterie pourrait attirer jeunes et vieux en bordure de la Gêthe, les premiers pour s'y adonner aux jeux de plein-air, les seconds pour s'y reposer ou pratiquer la pêche. C'est là que pourrait reprendre la tradition du tir à l'arc. Et comme les Jodoignois sont passionnés de spectacles, un théâtre de verdure pourrait être envisagé dans le flanc nord de la vieille cité.



FIG. 68bis. — L'entrée monumentale de l'École normale provinciale. Architecte Alexis Dumont ; Sculptures de Samuel et de Ruu.
(Photo De Sutter)

CHAPITRE VI

PLAN GÉNÉRAL DE LA SITUATION EXISTANTE
ET CONCLUSIONS DU SURVEY

Essayons de résumer tout ce qui a été dit dans cette étude et de mettre en valeur ce qu'il y a lieu de retenir de la situation existante afin de mieux dégager les conclusions pratiques qui s'imposent pour un meilleur aménagement du territoire de Jodoigne.

Géologie. — Le sol de Jodoigne contient des limons, du grès blanc, du sable et des phyllades, tous matériaux utiles à la construction : le limon fournira des briques et les tuiles ; le grès taillé de petit appareil servira aux soubassements et aux revêtements de façades : le sable entrera dans la composition des liants.

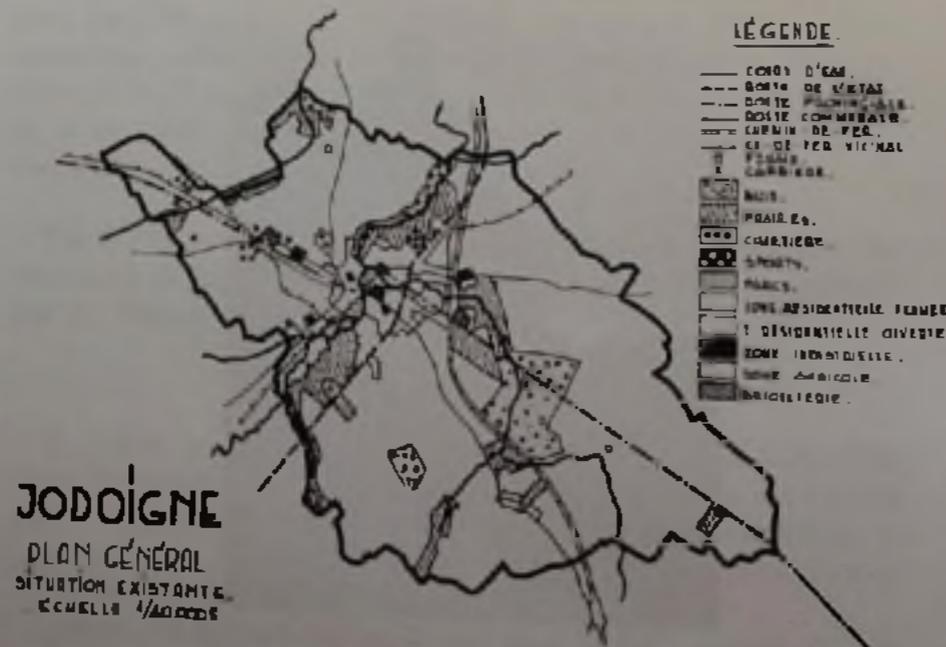


FIG. 69. — Schéma du plan général de situation existante.

Il y a donc possibilité d'organiser rationnellement l'extraction et la fabrication de ces matériaux de construction — à l'exclusion des ardoises dont les bancs gisent sous l'agglomération et qui sont par surcroît de mauvaise qualité — de manière à ce que les richesses minérales du sol jodoignois soient un facteur économique dont la prise en considération offrira à la ville en plus d'un moyen de subsistance, l'occasion de garder à son architecture le visage régional qui la caractérise.

Hydrographie. — L'écoulement des ruisseaux de Jodoigne sont, à cause du relief, suffisamment capricieux dans leurs trajets comme dans leurs débits pour qu'un régulateur ne soit prévu le long de la Gette qui est leur collecteur. Ce régulateur existait auparavant sous forme d'étang au pied du château, côté sud. Depuis le remblai de cet étang et le voûtement du ruisseau Saint-Jean, un engorgement d'eau a lieu en aval comme en amont du pertuis. En dehors d'améliorations d'ordre technique, un nouvel étang rétablira l'ancien état des choses. Le maintien des parties boisées sur les hauteurs peut également contribuer à la régularisation de l'écoulement.

Climat. — Malgré les 720 mm de hauteur moyenne annuelle des pluies, la perméabilité du sol en surface favorise la sécheresse. Raison de plus d'interdire formellement tout nouveau déboisement.

Végétation spontanée. — L'étendue actuelle des bois est un minimum pour le territoire en raison des motifs invoqués plus haut. Le reboisement devra même être conseillé là où le sol le permet, sans entraver d'autres possibilités de rentabilité des terrains. Par exemple autour d'une zone industrielle éventuelle.

Monuments. — Plusieurs témoins de l'Histoire subsistent sur le territoire de la commune notamment le château Pastur, La Vicomté, l'hôtel de ville, la tour des remparts, la chapelle du Marché, les églises St-Lambert et St-Médard, le moulin Lansequin, les fermes de La Comté et de la Maladrée, ainsi que plusieurs beaux immeubles aux façades en pierre de Gobertange.

Il va de soi que des mesures doivent être prises pour leur conservation. Bien plus, une mise en valeur de ces éléments s'impose tant en vue rapprochée (tour des remparts) qu'en vue éloignée (absides des églises, chapelle du Marché, château, moulin).

La possibilité de faire revivre le souvenir de monuments disparus, tels que les halles, la pompe de St-Médard, le pilori, la léproserie, sera sérieusement envisagée.

Démographie. — La population de plus de 4000 âmes est mal répartie à Jodoigne : il y a toujours plus de femmes que d'hommes. Le nombre de décès excède le nombre de naissances, mais il y a un faible excès des immigrations sur les émigrations. Au total, si le nombre des entrées-naissances se balance avec le nombre des sorties-décès pour les hommes, il dépasse à peu près de 5 unités annuellement pour les femmes.

Comme il a été dit déjà au cours de l'enquête, il faut essayer de fixer au sol natal les jodoignois de naissance et aussi attirer de l'extérieur des éléments jeunes et forts. Pour y arriver, il faudra prévoir pour les premiers une organisation urbaine qui ne les poussera plus à chercher dans les grandes villes les distractions que réclame la jeunesse : sports sous toutes ses formes et spectacles ; pour les seconds, une possibilité de travail assuré : agriculture, carrières, briquetteries ; pour tous, un logement décent.

Agriculture. — Il n'est plus besoin de revenir sur la qualité exceptionnelle des terres de la commune. Peu importe si les paysans se tournent de plus en plus vers les cultures industrielles qui trouvent sur le marché de Tirlemont un écoulement facile : Jodoigne doit rester agricole. Le travail des grandes fermes doit être rendu aisé : un remembrement des parcelles s'impose.

Élevage. — Pour faciliter la surveillance et alléger les peines de la fermière, les prairies doivent être regroupées autour des étables et le long des cours d'eau qui assurent facilement le breuvage des bestiaux : elles prendront ainsi la place de parcelles de terrains difficilement labourables.

De grandes étendues de terrain en forte pente vers la Gette peuvent être consacrées à la pâture et permettre ainsi l'augmentation du cheptel.

Industrie. — Si Jodoigne a fait l'expérience de quelques industries qui n'ont pas subsisté, la possibilité de s'en créer de nouvelles doit lui être réservée. Une zone devra donc être destinée à une éventuelle extension : elle sera choisie de préférence à l'est de la ville sur des terrains n'offrant aucune valeur du point de vue agricole ou résidentiel.

Mais si cette extension est encore hypothétique, tout devra être mis en œuvre pour ouvrir des puits d'extraction de grès dont le peu d'ampleur entrave à peine l'exploitation du sol en surface.

Quant aux « industries » existantes, bien situées à l'est du chemin-de-fer, elles peuvent subsister à leur emplacement actuel. Seule l'usine de broyage installée dans le moulin Lansequin devrait déguerpir et le moulin rendu à d'autres destinations (meunerie ou laiterie).

Commerce et artisanat. — La population jodoignoise compte quelque 115 artisans, 11 grossistes et 200 détaillants tous réunis dans le centre de la commune, mais éparpillés dans l'agglomération. En raison d'une nuisance éventuelle, le développement de l'artisanat sera interdit dans différents quartiers à caractère monumental et touristique, pour être reporté là où l'ambiance le favorisera, et notamment près de la gare.

Moyens de communication (95). — Jodoigne échappe à la grande circulation quoique l'axe Charleroi-Tirlemont soit à grand trafic. Par la route de l'État et la chaussée provinciale, elle est bien reliée au reste du pays. Peut-être ces grandes communications réclament-elles de légères rectifications (entre Beauvechain et Wavre et entre Hoegaarden et Tirlemont) mais cela dépasse le cadre communal. D'ailleurs, serait-ce bien nécessaire ? Et ces deux grand routes, tracées un peu arbitrairement à travers tout, ne nuisent-elles pas à la ville contrairement au désir qu'avaient leurs promoteurs de refaire de Jodoigne un centre de transit ? Car le tracé de ces deux voies qui évitent soigneusement le centre au point que leurs usagers passent à Jodoigne sans se douter de ses attraits, ce tracé disions-nous, eut des conséquences fâcheuses : la rue St-Lambert, la place St-Lambert, la Montagne des Aveugles et la partie nord de la Grand'place sont peu à peu abandonnées : le commerce y périclité, et le rapport foncier y diminue. C'est le long des artères du bourg antique que s'élèvent de nobles habitations dont les façades donnent à Jodoigne son caractère bourgeois et il y a danger de voir ces immeubles envahis par les ateliers et les garages. Il y a donc là un problème que le plan d'aménagement devra résoudre.

(95) Il n'est pas tenu compte dans cette étude, de l'aérodrome de Beauvechain, à 8 Km de Jodoigne, car il s'agit d'une plaine militaire à personnel réduit.

Du point de vue communications intercommunales, la ville est également bien desservie et seule la voie carrossable vers Fluppye à laquelle on a fait décrire plusieurs courbes pour qu'elle passe à proximité de la station de cette commune, pourrait être ramené sur son ancienne assiette. À part ce détail, il n'est donc pas question pour Jodoigne de changer ou de tenter d'améliorer le réseau routier et c'est fort bien aussi.

Le chemin de fer est à sa place et, s'il ne conduit pas encore directement les voyageurs vers la capitale, l'électrification de la ligne raccourcira sensiblement la durée du trajet. D'ailleurs Jodoigne n'a que faire de l'attrait de la capitale et la distance qui la sépare de celle-ci est trop grande pour que les bruxellois aient l'idée d'aller se reposer en bordure de la Gette après le labeur quotidien.

Les chemins-de-fer vicinaux, s'ils serpentent dans les campagnes, ce n'est pas pour le plaisir de retarder les voyageurs mais pour servir le plus grand nombre possible d'usagers. Ils sont surtout utilisés par les écoliers. Nous ne sommes pas d'avis d'en multiplier les lignes afin de « drainer » d'avantage les campagnes environnantes : outre la dégradation du paysage, ces lignes ne pourraient être rentables. Mieux vaut donc, si c'est nécessaire, organiser un service plus serré d'autobus.

Du point de vue poste, télégraphe et téléphone, Jodoigne n'a rien à envier à l'organisation d'une grande ville.

Habitat. — Sur 36 habitations totalement sinistrées au cours de la guerre 1940-1945, douze seulement ont été reconstruites. Vingt et une nouvelles habitations se sont érigées depuis la fin des hostilités, dont six seulement avec le bénéfice de la loi de Taeye. Actuellement, il y a 1343 habitations pour une population de 4147 âmes⁽⁹⁶⁾ soit donc approximativement 1 logement pour trois personnes. Il manque cependant de logements à Jodoigne, notamment pour les membres du corps enseignant qui ne trouvent pas toujours à se loger à proximité du lieu de leur travail.

Taudis. — On peut compter une bonne centaine de taudis par destination dans l'agglomération de Jodoigne. Parmi ceux-ci, il en est au moins la moitié qu'il faudrait abattre sans pitié (ruelle de

(96) Tous ces chiffres sont de 1947.

Bonial, rue de Louvain, rue du Moulin) et leurs habitants transplantés ailleurs. Quelques-uns pourraient être « curetés » sur place, compte tenu de leurs gabarits et de leurs façades qui forment le décor de coins pittoresques (la Gadale, rue du Modron).

Cimetière. — Il est bien situé en dehors de l'agglomération et éloigné des grandes circulations. Des possibilités d'extension devront être réservées.

Évacuation des résidus et des eaux vannes. — Cinq hectares de près marécageux sont destinés au *versage* des immondices. Ils sont bien situés à l'est de l'agglomération. Quant au réseau des égouts, il existe en grande partie mais doit être amélioré et modernisé. La Gette est le grand collecteur. Une station d'épuration des eaux devrait être prévue en aval de la ville, à un emplacement que désigneront les hygiénistes. Les boues réactivées serviront aux terres de culture.

Distribution d'eau, de gaz et d'électricité. — Un château d'eau, en projet, augmentera bientôt la pression dans le réseau de distribution qui existe dans l'agglomération.

Le courant électrique est du type continu, d'un prix de revient élevé et d'une intensité inégale. Le courant alternatif est souhaitable.

Abattoir. — La situation au nord-ouest de la ville et à l'écart des grandes circulations, est parfaite. Les animaux des communes limitrophes y étant acheminés par route ; il n'est pas nécessaire d'envisager son transfert dans la zone industrielle à l'est de la gare.

Sécurité publique. — On a vu que c'était pour Jodoigne une question d'organisation de service. L'agglomération n'est d'ailleurs pas d'une étendue bien considérable pour que policiers ou pompiers ne soient rendus en un minimum de temps en n'importe quel point de son territoire.

Institutions publiques. — Un hôpital existe en bordure, mais trop près, de la grande chaussée de Tirlemont. Il lui manque une maternité. Celle-ci peut-être envisagée à l'arrière de l'hôpital où existe une aire d'extension possible.

Écoles. — On peut dire que Jodoigne est une ville de l'enseignement moyen : athénée, institut archiépiscopal, école normale, école professionnelle, école industrielle, école d'apprentissage, école ménagère, rien n'y manque. Les écoles primaires, en réalité suffisantes en nombre actuellement, ne sont pas bien réparties géographiquement : en dehors d'une école confessionnelle (Institut St Albert) établie à St-Médard, toutes sont situées au nord de la ville. L'école communale pour filles, l'école des sœurs, l'Athénée (mixte) et l'école communale pour garçons forment en quelque sorte un quartier des écoles.

En cas d'extension de la ville, les locaux de ces écoles deviendront insuffisants (4 classes à l'école pour filles, 3 seulement à l'école pour garçons). Dès lors on peut dès maintenant prévoir une école communale pour filles et garçons dans le sud de l'agglomération. Deux autres raisons militent d'ailleurs en ce sens : la césure nette de la chaussée de Wavre à Hannut divisant la ville en deux quartiers distincts, et le manque d'école officielle dans le quartier sud.

Du point de vue gardiennat la situation est plus mauvaise : il y en a deux — l'un libre, l'autre officiel, qui sont voisins à l'extrémité nord de la cité, autant dire au bout du monde pour les petits du faubourg St-Médard ou de St-Lambert. Il y a donc là un problème que le plan général d'aménagement devra résoudre.

Préoccupations intellectuelles et confessionnelles. — Il serait peut-être téméraire de juger le Jodoignois dans ses manifestations intellectuelles publiques : pour deux bibliothèques, l'une communale, l'autre paroissiale, la première compte 154 lecteurs et la seconde 72. Un tiers seulement de la population va à la messe ; mais 95 % des enterrements se font à l'église. Pour un groupement à caractère laïc — l'extension universitaire — il y a quatorze ligues d'action catholique.

Plaçons notre confiance dans le Jodoignois de demain et contentons-nous ici de tirer une seule conclusion pratique pour le but que nous poursuivons : il y a suffisamment d'églises à Jodoigne. Elles sont d'ailleurs bien réparties géographiquement puisqu'elles correspondent aux trois quartiers primaires de la ville.

Activités artistiques. — Trois salles de spectacle, établies dans le centre, sont suffisantes pour permettre aux jodoignois de satisfaire aux plaisirs esthétiques, du moins durant l'hiver. Il reste à prévoir quelque chose pour la bonne saison.

Activités folkloriques. — En dehors des kermesses, Jodoigne ne connaît plus aucune activité folklorique.

Si les jeux de la Passion et de la Souille attiraient annuellement grand monde autrefois, rien de nos jours fait participer Jodoigne à la fresque des activités populaires locales. Et puisque les habitants ont eu jadis un « Serment des Archers », nous proposons de rétablir un tir à l'arc dans un cadre adéquat.

Activités sportives. — Un terrain des sports existe face à l'hôpital le long de la route de Tirlemont. Ce double repérage forme le critère de son mauvais emplacement. Il sera donc écarté de l'hôpital et de la grand'route.

Enfin puisque Jodoigne est en bordure d'une rivière, il ne faudra pas oublier les pêcheurs.



FIG. 70. — Le moulin Lansequin, sur la Giette.

CHAPITRE VII

AMÉNAGEMENT PROJETÉ

A. — Plan Général

Quatre points vont régir l'établissement du plan d'aménagement de Jodoigne. Ce sont, en ordre d'importance, l'agriculture et les monuments historiques, qui sont deux éléments actuels, ensuite les richesses minérales et le maintien du Jodoignois au foyer, éléments possibles de prospérité future. Ces différents facteurs ne sont pas séparés par des cloisons étanches : bien au contraire, ils s'interpénètrent et se complètent l'un l'autre. Pour favoriser l'agriculture et l'exploitation du sol, des bras sont nécessaires. Et pour obtenir ceux-ci, il faut tenter d'enrayer l'exode et faciliter l'immigration. Pour retenir l'habitant il faut lui procurer dans la commune même le bien-être et les distractions qu'il va chercher ailleurs ; pour attirer les étrangers, la main-d'œuvre doit être assurée. Tout ceci impose des améliorations :

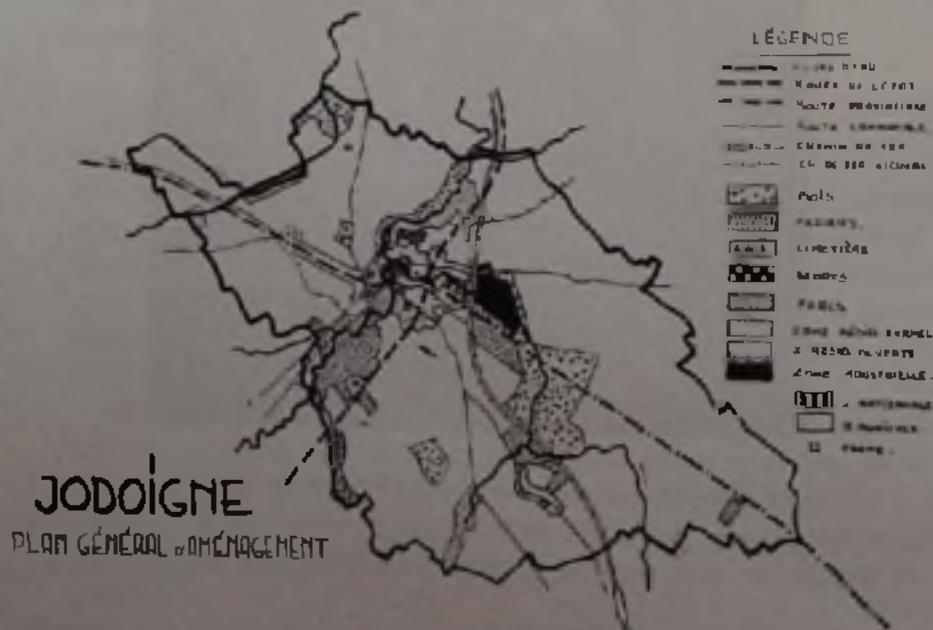


FIG. 71. — Schéma du plan général d'aménagement.

il faut faire disparaître les laudis, empêcher les inondations, créer des lieux de divertissement, faire produire la terre. Tout cela s'enchaîne et, traduit en occupation du sol, peut se résumer comme suit : Jodoigne forme la dualité d'un centre rural constitué par l'agglomération, et d'un territoire essentiellement agricole.

Le problème revient donc à procéder par élimination en délimitant aussi exactement que possible les zones à destinations différentes, existantes ou à créer, et dont le meilleur établissement permettra d'équilibrer harmonieusement les fonctions de la commune.

Du fait de l'enchaînement de tous les éléments entre eux, il n'est plus possible ici de suivre le processus établi lors de l'analyse de la situation existante. Nous adopterons cependant deux grandes subdivisions dans un ordre logique : le sol en lui-même en vue de l'occupation par l'homme et les faits humains en fonction du sol.

I. — LE SOL EN LUI-MÊME

Les riches terres de culture doivent être protégées : tout ce qui ne leur sera pas reconnu impropre comme tout ce qui ne sera pas utilisé à des fins vitales pour l'agglomération, sera décrété zone agricole.

Comme surfaces impropres à la culture, nous avons l'agglomération actuelle et les rivières avec le marais à l'est de la gare du chemin-de-fer. Ce qui est ou sera vital pour la ville ce sont les bois, les prés, les lieux de divertissement en plein-air, le cimetière, l'extension de l'habitat et naturellement la voirie.

Seuls les éléments naturels nous intéressent dans le présent paragraphe : rivières, bois et prés.

a) *Cours d'eau.* — Les rivières d'une commune rurale, cela va de soi, sont conservées telles quelles sont. Le marais, dépotoir communal, sera comblé petit à petit. Reste le problème des inondations. En dehors des améliorations purement techniques du lit des cours d'eau, deux étangs régulateurs seront prévus : l'un en amont, l'autre en aval du moulin Lansequin. Le premier prendra place dans la boucle de la Gette à l'embouchure du ruisseau Saint-Jean, dans une prairie bordant la chaussée du Wavre au pied du château, l'autre au N.-E. de l'île, où des prés verdoyants feront le cadre idéal d'une pêcherie.

b) *Bois*. — Les parcelles boisées qui subsistent à Jodoigne deviennent trop rures pour qu'on puisse même songer à les supprimer : outre leur rôle dans le paysage, elles régularisent également l'action des précipitations atmosphériques. Et comme il ne faut pas hésiter à reboiser si la chose est possible, une ceinture de verdure sera prévue autour du terrain de versage dont les remblais, au moyen d'immondices, ne permettent ni la culture, ni l'habitation.

c) *Prés*. — Ceux qui existent, suffisants pour le bétail actuel, seront maintenus en superficie mais regroupés autour des fermes et près des rivières afin d'en faciliter la surveillance et de procurer un abreuvoir économique aux bêtes. Les lisières en seront rectifiées au bénéfice des terres à cultiver. Cette perte sera compensée par l'établissement de prairies à faucher dans les endroits difficilement labourables tels que les languettes enserrées entre la route de Dongelberg et le chemin-de-fer vicinal ou entre celui-ci et la Gette, ou encore sur les pentes de la vallée de la Gette, au nord de la cité.

2. — LES FAITS HUMAINS EN FONCTION DU SOL

L'établissement de l'homme en un lieu quelconque suppose cinq choses essentielles : un moyen d'accès, un gîte, du travail, l'organisation sociale et des loisirs. Le meilleur établissement du Jodoignois sur le territoire communal sera étudié selon ces critères.

a) *Voies d'accès, voies de communication*. — L'ancien tracé des routes, en double fuséau de part et d'autre du bourg fortifié, a quelque peu été malmené par la construction des deux grandes chaussées, provinciale et nationale, qui se croisent à angle droit en dehors de la cité antique. Malgré ce dédoublement du centre de gravité, on peut dire que toutes les routes jodoignaises rayonnent vers le centre de l'agglomération.

Le territoire complet est parfaitement bien « drainé » à ce point de vue et, à part des améliorations de leurs assiettes, ces routes peuvent être maintenues telles qu'elles existent. Il serait vain, maintenant que les deux grandes percées Wavre-Hannut et Gembloux-Charlarni sont effectives, d'essayer de forcer le trafic à emprunter d'autres itinéraires, comme il serait absurde de rechercher un détournement réel de l'agglomération pour ces deux axes malgré tout secondaires à l'échelle nationale. L'état actuel des choses sera donc maintenu.

Quant aux moyens de communication par rail, leur électrification prochaine et un service bien étudié suffiront à les assurer.

b) *La résidence*. — S'il est prématuré, dans un plan d'avenir, de parler du logement avant d'en avoir établi la nécessité ou d'en avoir chiffré l'étendue, on peut, dès à présent, juger les possibilités de son établissement. En d'autres termes, est-il possible de prévoir une extension de la zone résidentielle sans nuire aux fonctions premières du sol? Le nombre de logements et l'étendue de la zone résidentielle seront calculés alors en fonction des besoins.

En considérant la nécessité de rester aggloméré au centre déjà existant, on peut exclure comme terrain à bâtir : le dépotoir d'immondices dans le marais à l'est de la gare, les rives immédiates de la Gette, trop humides, les flancs trop abrupts de la vallée. Reste alors quelques terrains de part et d'autre des routes de Wavre, de Dongelberg et de Tirlemont, ainsi qu'un espace libre dans l'agglomération du faubourg St-Médard.

Le long des routes de Wavre et de Dongelberg existent déjà plusieurs habitations. La construction y sera donc autorisée, mais en bordure des chaussées seulement. Rien ne s'oppose à la construction dans l'espace libre du faubourg St-Médard, d'autant plus que cet espace, rectangulaire, est bâti sur trois de ses cotés.

Quant aux terrains que traverse la chaussée de Tirlemont, leur situation milite à plus d'un titre en faveur d'une destination résidentielle : quelques bâtiments s'y élèvent déjà ; la séparation nette de la zone agricole est marquée par deux barrières : le chemin-de-fer et la rivière ; la distance les séparant du quartier des écoles et de la station du chemin-de-fer est minime ; l'altitude par rapport à la vallée y est raisonnable ; le sol y est schisteux, c'est-à-dire mauvais pour la culture, excellent pour y asseoir des fondations ; deux grandes institutions y existent déjà, dont l'une, l'École normale, réclame des logements pour professeurs. Si les endroits examinés précédemment permettent de continuer en quelque sorte l'action déjà entreprise, ici, il s'agit de quartiers neufs qui méritent qu'on s'y attache. Ce sera, si l'on veut, la cité nouvelle et, à ce titre, elle fera l'objet d'une étude particulière.

Disons cependant dès maintenant que sur ces terrains d'une superficie approximative de 8 Ha pourront s'élever quelque 200 habitations ce qui est plus que suffisant pour loger les sinistrés, les professeurs et les travailleurs que l'exploitation du sol pourrait attirer à Jodoigne.

Intelligemment dirigée, la construction pourrait y être d'un prix de revient assez faible si l'on tient compte des possibilités locales en briques, sable et grès.

c) *Travail*. — A Jodoigne comme ailleurs il peut se classer en catégories : agriculture, industrie, artisanat, commerce, professions libérales. Deux de celles-ci — l'industrie et l'artisanat — demandent une réglementation et un zonage adéquat, le reste se répartissant automatiquement comme il l'est effectivement.

d) *Industrie*. — A Jodoigne, elle peut être de deux sortes : statique et mobile. Les entreprises qui se rangent sous la première dénomination — et en il est fort peu, nous l'avons vu — se situent très heureusement à l'est de la ville en bordure du chemin-de-fer. Seul le moulin Lansequin, actuellement occupé par une usine, fait exception à cette règle. Cette usine devrait donc aller se ranger près des autres. Et comme une extension indéterminée mais toujours possible est à envisager, les terrains du dépôt, impropres à l'agriculture ou la résidence et qui offrent le triple avantage d'être bon marché, d'être à l'est de la ville en dehors des vents dominants et de cotoyer le chemin-de-fer, seront affectés à la zone industrielle.

Par l'industrie mobile, il faut entendre l'exploitation rationnelle du sol même : briqueteries et carrières qui, en se déplaçant obligatoirement, prennent et rendent du terrain. De ce fait il n'est pas possible d'en décréter une zone bien circonscrite. En principe, toute la zone agricole à l'ouest de la Gette et que l'analyse a révélé comme étant particulièrement riche en grès et en terre à briques, devra se prêter à une telle exploitation.

Des prescriptions spéciales devront donc grever ces terres.

Artisanat. — Si on exclut de l'artisanat tous ceux dont le métier n'offre aucun ou peu d'inconvénient pour le voisinage, mais qui doivent être liés à la résidence — bouchers, cordonniers, boulangers, coiffeurs, peintres, électriciens, plombiers, horlogers, droguistes et plafonneurs — il reste à Jodoigne quelque trente entreprises pouvant nuire à l'entourage par leur insalubrité, leur incommodité ou leur caractère dangereux (garagistes, menuisiers, forgerons, bourrelliers, battage, etc.). Les établissements s'éparpillent actuellement dans toute l'agglomération et, s'ils n'offrent pour l'heure aucune appréhension quant à leur multiplication, il faut admettre qu'outre les inconvénients d'odeur, de fumée,

de bruit et les dangers perpétuels auxquels sont exposés les voisins, toute extension — économiquement toujours souhaitable — ne pourrait se faire qu'au détriment de l'air et de la lumière des habitants. Il est donc d'un intérêt majeur de purger les quartier résidentiels de telles entreprises et celles-ci devront s'établir en un lieu où elles pourront normalement se développer sans porter préjudice à personne. L'emplacement est tout trouvé entre la rue de Piétrain et la chaussée de Hannaut, du côté ouest de la gare, là où les parcelles sont très profondes ce qui permettra malgré tout une bonne aération de l'îlot. Autre avantage : proximité immédiate de la gare du chemin-de-fer et des chemins-de-fer vicinaux.

d) *L'organisation sociale*. — Le *Survey* a démontré la suffisance et la bonne implantation de différents bâtiments à destination ou usage public : maison communale, police, pompiers, service de voirie, églises, abattoir, salles de spectacle. L'amélioration de ceux-ci — aspect, accès, etc. — pourra être envisagée au cours d'études de plans particuliers d'aménagement. Restent alors l'hôpital, le cimetière et les écoles.

— *Hôpital*. — Si son emplacement sur un terrain étroit en bordure d'une grand-route n'est pas des meilleurs, une amélioration possible permet d'éviter un déplacement qui se présenterait comme une opération onéreuse. Cette amélioration consiste à lui donner plus d'air et plus de lumière, à le doter de terrains arrières largement ensoleillés. Ces terrains serviront de parc pour les convalescents et une maternité — institution qui manque à la commune — pourra y être construite corrigeant du même coup ce que les statistiques ne peuvent nous enseigner : la naissance des jodoignois en dehors de Jodoigne.

— *Cimetière*. — Bien situé dans un bouquet de verdure, face à la cité mais de l'autre côté de la Gette par rapport à celle-ci, le cimetière communal pourrait suffire de nombreuses années encore. Mais comme la présente étude envisage la fixation du natif au pays et l'attraction de l'étranger, il est bien nécessaire de donner cette rangon à la vie que d'admettre plus de morts. Une extension possible du champ de repos éternel sera donc envisagée.

— *Écoles*. — Chose curieuse, si l'on excepte l'Institut St-Albert, les écoles de tous les degrés se sont concentrées dans la partie nord de l'agglomération. Quoiqu'en lisière de la ville, ce

« quartier des écoles » — si l'on excepte les pointes extrêmes des chaussées de Hannut, de Gembloux et de Wavre — suffirait amplement à toute la population studieuse s'il n'y avait les tout petits. Il n'existe qu'un seul gardiennat officiel à l'École communale des filles ; le faubourg St-Médard et la paroisse St-Lambert en sont dépourvus et l'extension projetée compromettra encore cette situation. Il y a donc lieu de prévoir une école maternelle supplémentaire pour chacun de ces quartiers : leurs emplacements sont figurés au plan général d'aménagement, en des endroits retirés de la circulation et approximativement au centre d'une aire de ramassage de 200 à 300 m. de rayon.

e) *Loisirs.* — C'est un moyen de retenir les ruraux, et les autres, dans leurs communes. Nous avons vu que l'actuel plaines des sports devrait être déplacée à cause de la proximité de la grand'route et de l'hôpital. Elle trouve aisément à se reloger plus à l'ouest, à la crête militaire d'où l'on découvre un magnifique panorama sur la vallée. La partie plane du terrain sera

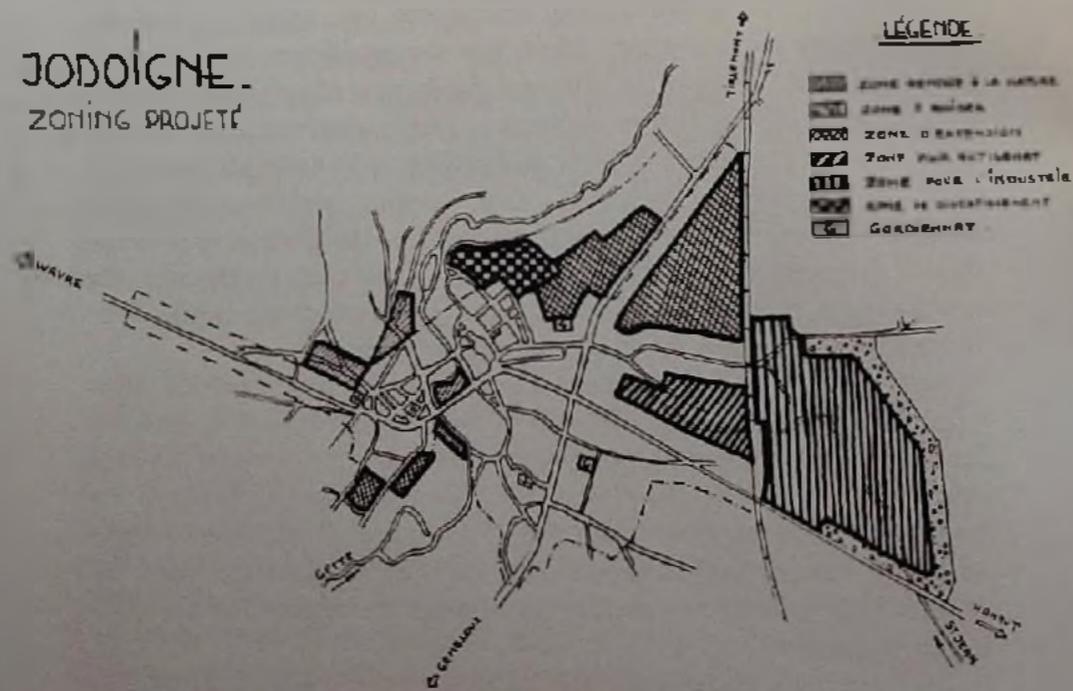


FIG. 72. — Détail du plan d'aménagement. Centre de Jodoigne.

consacrée au football, les coteaux vers la Gette aux jeux divers, et l'espèce d'éperon vers l'île à un théâtre de verdure aux gradins naturels.

* * *

En résumé, le plan général d'aménagement projeté autorise tous les espoirs car il permet l'exploitation rationnelle du sol et du sous-sol, ce qui appelle la main d'œuvre ; il rend possible une extension industrielle et artisanale sans nuire à la nature ni à la résidence ; il envisage la création d'un quartier neuf et sain pouvant palier à toutes les demandes de logement supposées ; enfin, il projette des lieux de divertissement en plein air qui fixeront à Jodoigne, espérons-le, une partie de la jeunesse.

B. — Études de plans particuliers

Si la plus grande partie du territoire de Jodoigne entre dans la catégorie des communes rurales pour lesquelles un plan général d'aménagement indiquant une tendance suffit généralement, le centre aggloméré au contraire exige au moins une étude minutieuse que rien ne peut laisser au hasard. Malgré les « excroissances » provoquées par le tracé des routes nationale et provinciale, on peut encore diviser celui-ci en trois quartiers bien distincts et que le chapitre consacré à l'histoire a pu circonscrire avec précision : le bourg antique, le faubourg Saint-Médard et la paroisse de Saint-Lambert-lez-Jodoigne. De ces trois quartiers, le bourg antique est assurément le plus intéressant et par son histoire et par les souvenirs qu'il en a gardés. C'est celui que nous étudierons ici avec les extensions projetées qui lui sont voisines : la cité nouvelle et le quartier de l'hôpital. Pour faciliter la compréhension de l'aménagement projeté pour chacun d'eux et de leurs soudures, nous ferons précéder les commentaires d'un aperçu de la situation existante.

1. Le bourg antique

Berceau de la ville, sur un promontoire en bordure de la Gette, il est, à l'exception de quelques terrains le long des Rendanges, complètement bâti (fig. 73).

En dehors des églises Saint-Médard et Saint-Lambert et quelques maisons particulières d'architecture intéressante, le bourg



FIG. 73. — Détail du plan parcellaire de Jodoigne, dressé par P. C. Popp au siècle dernier.

antique renferme quasi la totalité des monuments du passé : château Pastur, La Vicomté, maison communale, chapelle Notre-Dame du Marché, les remparts, et une innombrable quantité de façades en pierre blanche, dignes d'intérêt. C'est du bourg que l'on jouit également des plus beaux points de vue sur la vallée. L'habitation y est très dense et les îlots sont encombrés de toutes sortes de bâtiments annexes.

Les alignements y sont sinueux mais il suffit de lever les yeux sur les façades qui les bordent pour se rendre compte qu'ils sont moins capricieux qu'ils n'en ont l'air. Sol accidenté, effets perspectifs sur les monuments et les cinq marchés en forme de trapèze en font le véritable visage de la ville. Ce visage doit être maintenu tel que nous l'ont légué les ancêtres.

L'aménagement du bourg se résumera donc à ce qui semble peu de chose : assainissement des îlots et organisation de promenades artistiques (fig. 75).

Passons maintenant en revue les détails de cet aménagement :

a. *Tracé.*

Pour les raisons indiquées ci-dessus, le tracé actuel avec ses alignements est maintenu ; mais les modifications ci-après sont préconisées :

— L'ancienne ruelle de la Gadale, obstruée par un immeuble qui a été sinistré par faits de guerre, est rendue à la circulation pour piétons. Cette réouverture de rue permettra de réserver un magnifique coup d'œil sur le clocher de la chapelle Notre-Dame du Marché (fig. 79).

— L'impasse débouchant dans la rue de la Bruyère doit être ouverte pour donner accès à un immeuble du XVII^e s. qui mérite d'être vu.

— Un porche couvert en hordure de la rue Sergent Sortet, dans l'axe de la rue de la Chapelle, doit être prévu pour donner accès à la cité nouvelle et mettre ainsi celle-ci en communication directe avec le centre administratif.

— Les remparts doivent être dégagés par une avenue qui longera approximativement les anciens fossés.

JODOIGNE
BOURG ANTIQUE - CITÉ NOUVELLE
SITUATION EXISTANTE

LÉGENDE

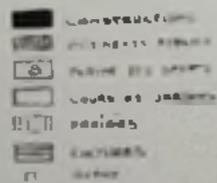


FIG. 74. — Plan schématique de la situation existante au cœur de Jodoigne.

JODOIGNE
BOURG ANTIQUE - CITÉ NOUVELLE
SITUATION ASSAINIE

LÉGENDE

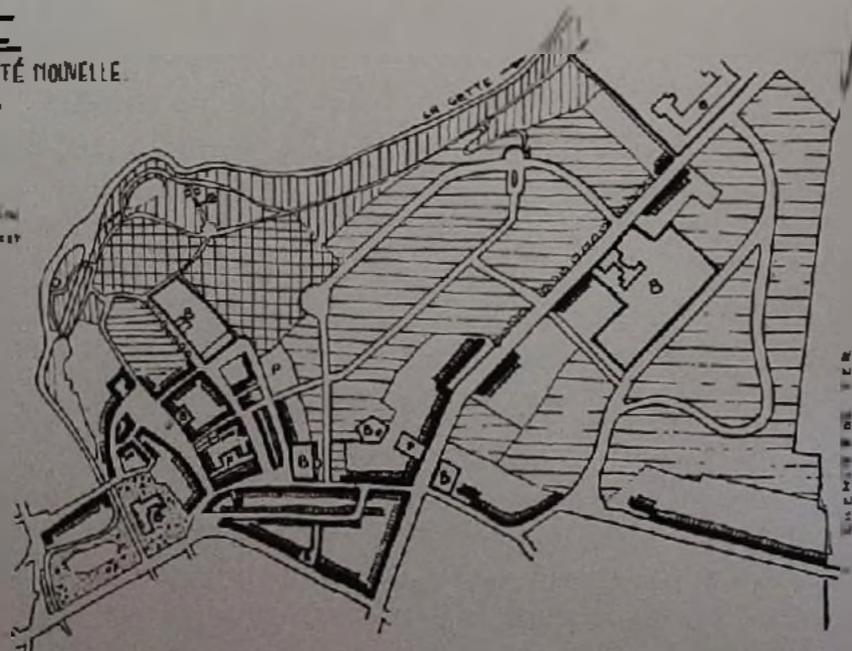
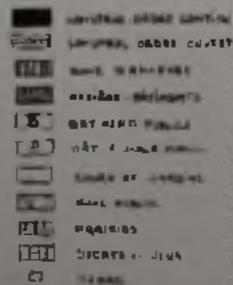


FIG. 75. — Plan schématique de la situation assainie au cœur de Jodoigne.

b. Zoning.

1. *Zones de résidence.* — Celles existant actuellement sont conservées en ordre continu. Selon la largeur des parcelles, cette zone est matérialisée sur une profondeur variant de 8 à 12 m. Au delà de ces profondeurs, les annexes sans étage sont tolérées sur une profondeur de 3 m. à l'exclusion de la rue Montagne des Aveugles et de la rue de la Chapelle où les annexes existantes restent obligatoirement implantées au fond des parcelles. Une zone d'arrière-bâtiments sans étage et couverts de toitures est prévue de part et d'autre du chemin des Étangs, en dehors de la grande circulation, pour l'établissement de garages et de métiers artisanaux tels que boulangers, etc. La même zone est prévue le long de la rue Sergent Sortet, pour le seul souci de garder à celle-ci sa physionomie, et le long de la Gadale. A noter qu'en ces deux endroits les bâtiments existent mais doivent être vidés des habitants qui s'y sont établis souvent sans souci de l'hygiène. Tout le restant des flots est réservé aux cours et jardins avec interdiction d'y élever aucune construction quelles qu'elles soient.

Les terrains libres en bordure des Rondanges sont destinés à la construction en ordre ouvert sans zone de recul, car les murs qui les bordent doivent être maintenus.

2. *Zone pour parc public.* — La prairie au pied du château ainsi que le jardin entourant ce dernier sont déclarés parcs publics. Ils prolongent l'actuel parc situé de l'autre côté de la chaussée (fig. 76). Les rochers sur lesquels s'assied le château sont grevés de servitude *non-uedificandi* de même qu'une bande de terrain à fond des parcelles de la place Saint-Lambert en bordure de la Gette. Une rangée d'arbres à feuilles persistantes devra être plantée en lisière nord de cette dernière bande afin de dissimuler les façades postérieures des immeubles de la place Saint-Lambert (fig. 77 et 78). L'étang régulateur dont il a été parlé dans l'étude du plan général, prend visage dans le parc.

A noter que les cinq immeubles existant dans la prairie sous le château sont complètement sinistrés.



FIG. 76. — Le parc public, sous le château.
(Photo J. Clément).



FIG. 77. — Les arrières de la place St-Lambert, vus du pied du château.
(Photo J. Clément).



FIG. 78. — Vue vers l'église St-Lambert, prise du pied du château.
(Photo J. Clément).



FIG. 79. — L'ancienne « Gadale » dégagée par la démolition d'un immeuble qui en obstruait le passage.

3. *Zones pour bâtiments publics.* — Les bâtiments publics sont maintenus à leurs emplacements actuels. L'aire des écoles communales et de l'Athénée est agrandie, celle de l'école libre légèrement diminuée au bénéfice de l'avenue de liaison entre le bourg et la cité nouvelle.

La salle de spectacle du Marché se voit attribuer une parcelle vers l'arrière pour un débouché de secours vers la place Dr. Edouard Lodewijks ; le bâtiment des postes trouve une entrée dans la rue des Étangs pour éviter un trop grand détour pour les habitants de la future cité.

4. *Servitudes urbanistiques.* — Il n'entre pas dans nos intentions de décrire ou d'étudier ici toutes les prescriptions qui devraient être décrétées en faveur de l'esthétique de la ville. Signalons l'obligation d'utiliser la pierre blanche du pays en façade, des tuiles noires ou ardoises en toiture. Divers monuments et maisons particulières ne pourront subir des modifications, entre autres : la maison communale (fig. 22), la chapelle Notre-Dame du Marché (fig. 20), les bâtiments de la voirie, La Vicomté (fig. 27), le château Pastur (fig. 24), les remparts (fig. 38), la tourelle près du moulin (fig. 31), la maison du xv^e s. de la rue de la Bruyère, la maison gothique dans la Gadale (fig. 21) et bien d'autres dont un inventaire sera dressé.

2. Le quartier de l'hôpital et de l'École normale.

Nous renvoyons à l'étude du plan général d'aménagement pour les raisons qui ont valu de décréter cette zone résidentielle et d'y maintenir l'hôpital dont l'aire est agrandie. Rappelons simplement que le terrain est schisteux, impropre à la culture et enserré entre la chaussée de Tirlemont et la gare du chemin-de-fer, tous éléments en faveur de la construction en cet endroit. De plus, la chaussée de Tirlemont et la rue de Piétrain sont bâties en bordure et deux bâtiments publics importants s'y trouvent implantés : l'hôpital et l'École normale provinciale. C'est donc un excellent emplacement à réserver pour le personnel du corps enseignant comme pour celui de l'hôpital qui, nous l'avons vu, cherchent à se loger à proximité du lieu de leur travail.

a. Tracé.

Il est simple et tend à éviter la monotonie tout en mettant le quartier en relation avec l'École normale, le bourg antique et la cité nouvelle. Sauf pour cette dernière communication, les avenues sont conçues sur 8 m. de largeur et bordées de deux zones de recul de 6 m. avec, aux extrémités, un aménagement de square obligeant les véhicules à ralentir pour déboucher sur les chaussées.

b. Zoning.

1. *Résidence.* — Les maisons existantes, le long de la chaussée de Tirlemont et de la rue de Piétrain, en ordre continu, sont frappées des mêmes prescriptions que celles du bourg antique tout au moins en ce qui concerne la profondeur bâtie. Les abouts de ces rangées seront obligatoirement à trois façades. Quant au lotissement nouveau, il ne pourra prévoir des parcelles dont la largeur en façade est inférieure à 20 m. Seules les villas isolées — et exceptionnellement jumelées — pourront y être élevées.

2. *Hôpital.* — Une superficie de terrain supplémentaire est octroyée à cette institution, à l'arrière des bâtiments existants. Une maternité y sera élevée dans des jardins arborés qui favoriseraient le repos.

3. *École communale pour garçons.* — Mal située, elle pourrait permuter avec la gendarmerie qui se situe en un endroit moins dangereux.

La gendarmerie au contraire aurait avantage à se trouver à cet important carrefour du Cheval blanc.

4. *Servitudes urbanistiques.* — Le corps principal de tous les immeubles sera d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée et couvert d'une toiture à versants inclinés à 45°. Mais étant donné qu'il s'agit de grandes propriétés qui seront arborées, une certaine latitude sera laissée quant au choix des matériaux.

3. La Cité nouvelle et la plaine de sports

Nous avons vu pourquoi cette zone était déclarée résidentielle (p. 363) et pourquoi la plaine des sports est déplacée vers le nord-ouest (p. 366). Il nous reste à justifier le tracé adopté et les implantations prévues.

a. Tracé.

Il s'agit d'une bande de terre de quelque 200 m. de large entre la chaussée de Tirlemont et le versant de la vallée qui descend rapidement vers la Gette. Le maximum de rendement ne pouvait donc être trouvé que par un tracé de voies sensiblement parallèles à ces deux longs côtés immuables pour autant qu'il interdise la grande circulation. Ce parti adopté, il suffisait de chercher des raccords avec la chaussée de Tirlemont, avec le quartier de l'hôpital et avec le bourg antique. Pour accéder aux quartiers commerçants de ce dernier, deux avenues ont été prévues : l'une passant sous un porche pour déboucher dans l'axe de la rue de la Chapelle qui communique à la Grand'place, l'autre passant devant les remparts dégagés pour aboutir près de la place de la Bruyère. Tracée de cette façon cette double communication permet de ménager d'heureuses transitions entre la ville ancienne et la cité nouvelle. Les avenues auront les mêmes caractéristiques que celles du quartier de l'hôpital.

b. *Zoning.*

1. *Résidence.* — C'est ici que trouveront place les habitants des taudis arrasés, les sinistrés qui ne peuvent reconstruire à l'endroit de leurs propriétés (Gadale, parc public) et tous ceux que la main d'œuvre procurée par l'extraction du gres et la fabrication des briques pourrait attirer. Ce sera donc une cité jardin pour gens de revenus modestes. Les parcelles y auront une grandeur moyenne de 4 ares et les habitations seront groupées par deux — exceptionnellement par quatre — et construites simultanément selon un même gabarit et des matériaux locaux (plinthes, cordons et encadrements des baies en pierre blanche, parements en briques rouges, loitures en ardoises, de manière à former un ensemble ordonné).

2. *Organisation sociale.* — Une école maternelle publique est prévue pour desservir l'agglomération dans un rayon de plus ou moins 300 m. Elle sera implantée au milieu d'un îlot, à l'abri de la circulation et accessible par des sentiers donnant un accès à l'arrière des habitations.

Face à l'entrée de la plaine des sports, un groupe de maisons sera destiné au commerce.

3. *Plaine des sports et lieux de divertissement.* — Ceux-ci sont isolés de la grande circulation. Sur trois exutoires qui permettent la dispersion de la foule et des véhicules, deux ramènent les sportifs vers le centre de la ville favorisant ainsi le commerce de celle-ci. L'entrée largement dégagée permet d'éviter l'embouteillage. Un parking peut être prévu derrière les tribunes.

Le complexe de la plaine des sports comporte une aire de football sur la partie plane du terrain, orientée N.E./S.O. avec tribune ouverte vers le nord; une salle de gymnastique et des douches occupant l'angle sud en bordure de la rue Sergent Sortet et accessibles directement de l'ancienne ville; des terrains de jeux et mouvements d'ensemble derrière l'école communale.

Enfin l'éperon rocheux qui surplombe la Gette sera mis à profit pour y élever un théâtre de verdure bien orienté et d'une capacité de près de 2.000 places.

4. *Zone de prairies.* — Tout le restant du plan particulier, c'est-à-dire le versant sud de la vallée de la Gette, impropre à la culture et à la construction par sa déclivité, est réservé aux prés à faucher et à la pâture. Nous avons inclue cette zone dans le plan particulier parce qu'elle intéresse une promenade artistique dont il est parlé ci-après.

C'est là en bordure de la rivière que sera aménagé le second étang régulateur qui pourra réunir les pêcheurs. Plus bas sera prévu un emplacement pour la construction d'une ferme-laiterie. Celle-ci offrirait certaines facilités aux pêcheurs et permettrait de servir de base à un club de canoëistes. Outre cela, cette « bonne-auberge » serait une halte de repos pour les promeneurs et un but pour les amoureux du pittoresque. C'est là que l'administration communale devrait installer son tir à l'arc.



FIG. 80. — Le château Pastur, tel qu'il apparaît au bordure de la chaussée de Wuore à Honnuit.

1. Promenades artistiques.



FIG. 81. — L'accès tortueux de l'église St Médard.

Elles intéressent les Jodoignois à plus d'un titre mais particulièrement les promeneurs étrangers et les touristes.

Celle que nous proposons permet de découvrir maints points de vue intéressants et de passer en revue les principaux monuments historiques.

Débarqué à la chaussée de Wavre avant d'entrer en ville en venant de Bruxelles, le voyageur verra successivement : l'église Saint-Lambert et son sympathique cimetière désaffecté qu'entoure un dédale de ruelles qui lui donnent l'aspect d'un béguinage (fig. 19) ; la place Saint-Lambert, comme toutes les autres en forme d'entonnoir, et dans le fond de laquelle s'aperçoit la chapelle Notre-Dame du Marché (fig. 83) ; le nouveau parc public en bordure de la Gette, d'où l'on jouit d'une vue d'ensemble sur le château Pastur perché sur son rocher (fig. 80) ; la rampe de la Gadale encaissée entre de hauts murs et dans l'axe de laquelle surgit cette fois la flèche de la chapelle Notre-Dame du Marché, véritable paysage urbain rendu à son aspect primitif



FIG. 82. — Proposition d'itinéraire dans Jodogne aménagée.

1. Vue sur le chevet de l'église St-Lambert ; 2. vue sur le château Pastur ; 3. perspective de la chapelle Notre-Dame du Marché au travers de la Gadale ; 4. découverte de la Grand'place : La Vicomté, les halles restituées sous forme de square, la maison communale, l'arbre de la Liberté et la chapelle Notre-Dame ; 5. la Grand'place vue sous un autre angle ; 6. la tourelle des Rendanges ; 7. vue vers le moulin Lansequin ; 7bis. perspectives des Rendanges ; 8. et 9. échappées sur la Gette ; 10. découverte des remparts ; 11. troisième vue sur la Grand'place ; 12. entrée du château Pastur ; 13. amorce d'une promenade vers l'église St-Médard. (fig. 81).

(fig. 79) ; la rue Montagne-aux-Aveugles que bordent des maisons nettes moyenâgeuses (fig. 21) ; la Grand'place, au sortir d'une ruelle, éblouissante d'espace et de monuments anciens : chapelle Notre-Dame, hôtel de ville, arbre de la Liberté, La Vicomté (fig. 20, 22 et 27). La Grand'place de par ses richesses, constitue une halte et, pour pouvoir savourer davantage celle-ci, les anciennes halles seront reconstituées en plan sous forme de square, ce qui offrira le triple avantage de réduire un espace de pavé par trop considérable, d'offrir un endroit de repos et de rappeler une page d'histoire.

La promenade se continue par un sentier longeant La Vicomté et les murs blancs qui le bordent. Devant soi, une tourelle du XVIII^e siècle (fig. 31) ; en se retournant, le clocher de Notre-Dame du Marché s'encadre entre de hauts murs (fig. 84). La descente vers la Gette réserve d'autres surprises : à droite, une rampe vers les Rendanges tenterait bien des artistes (fig. 85) ; plus bas le moulin Lansequin fait entendre le bruit clair de sa cascade (fig. 70).

La vallée s'ouvre alors devant le promeneur : à droite, montant vers la cité, les gradins du théâtre de verdure permettent une transition brusque et une gradation d'effets. Puis vient l'étang de pêche et, deuxième halte, la ferme-laiterie dans un



FIG. 83. — La place St-Lambert vue vers le pont Genotte et la chapelle Notre-Dame du Marché.

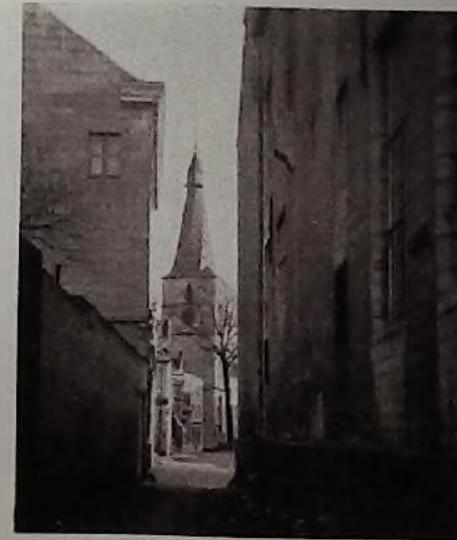


FIG. 84. — La chapelle Notre-Dame du Marché.

cadre champêtre et pittoresquement animé par les tireurs à l'arc. Le repos y sera d'autant plus goûté que le retour vers la ville est une ascension : un sentier serpente dans les prés pour aboutir à la cité nouvelle sur un belvédère ménagé en bordure de la zone résidentielle et d'où l'on découvre une belle vue sur la vallée. Au travers de la cité-jardin — et qui ne devra pas l'être que de nom — le voyageur, en flânant, passe devant les remparts savamment dégagés (fig. 37 et 38), puis par les places de la Bruyère et Lodewijckx atteindra le parc Pastur et le château qu'une nouvelle destination aura fait revivre.

Et que dire des nombreuses façades dignes d'intérêt que l'on rencontre au cours de cette promenade, et dont les fig. 23 à 41 ne donnent qu'une faible idée ?

Tant de richesses architecturales, tant de coins pittoresques répartis sur un itinéraire pédestrement réalisable, que faut-il de plus pour que tout soit lenté pour faire sortir Jodoigne de son isolement ?



FIG. 85. — Les « Rendanges ». (Photo de l'auteur, 1950).

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ainsi que nous l'annoncions au début de cette étude, les propositions d'aménagement que nous avons faites sont restées à l'échelle du problème. Si nous nous sommes étendu sur l'enquête préparatoire, c'était aux fins de mieux dégager les nécessités de revivifier cette cité dont l'existence même est aux prises avec tous les éléments d'attraction des grandes villes : travail assuré, confort, distractions.

Notre diagnostic a permis d'établir que Jodoigne possède en son sein un pouvoir de maintenance propre : terres de culture, richesses minérales, institutions sociales adéquates, monuments historiques dignes d'intérêt, communications aisées.

L'aménagement projeté a tenu compte de toutes ces propriétés. Il reste aux pouvoirs publics de mettre celles-ci en valeur de manière à ce que Jodoigne, poste avancé de la Wallonie, puisse répondre un jour au rôle de chef-lieu de la région que l'aménagement du territoire lui demandera un jour de jouer.

ANNEXES

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° 1

Service géologique de Belgique (parc Léopold à Bruxelles). — Dossier concernant des notes de voyages. Planches de Jodoigne (118 g) et de Jauche (118 d).

CONSTATATIONS DE C. MALAISE.

13. 26/30 juillet 1881. Dans un puits à Jodoigne les roches paraissent inclinées à l'est. Ce sont des quartzites veinés de quartz, d'aspect révinien, rappelant ceux du château de Jodoigne-Souveraine.
14. Dans la tranchée du chemin-de-fer, quartzites et phyllades noirâtres. Direction : O = 10° N, E. = 10° S., inclinaison : N. E., presque verticale (il y a environ 15 m. de phyllade très feuilletée, puis quartzite).
15. Près du moulin aux ardoises, il a été fait des recherches dans le but de trouver des ardoises ; le tertre est indiqué mais on y a rien trouvé.
16. En se dirigeant vers Jodoigne en suivant la vallée de la Gêthe, on voit des roches siluriennes affleurer dans un jardin au S.O., non loin du moulin des ardoises.
Des quartzites avec phyllades finement pailletés ont une inclinaison N.N.E. = 80°.
17. Puis des phyllades bleuâtres avec bancs de quartzites ont une direction S.S.E. à N.N.O. et une inclinaison E.N.E. presque verticale (87°).
18. Et enfin des phyllades bleuâtres ardoisés, finement pailletés, présentant de nombreux plis. Ces différentes roches se rencontrent en allant de l'E. à l'O., sur la rive droite de la Gêthe.
19. Sur la gauche l'inclinaison est N.E. dans le bosquet. Ce sont des roches analogues aux précédentes, dans lesquelles on a fait des recherches d'ardoises.
20. Sur la rive gauche de la Gêthe, la direction est N.O. à S.E. et il y a plusieurs plissements et contournements. Vis à vis du moulin, quartzites, puis phyllades ; inclinaison N = 63°.
21. Contre le moulin Raes, rue Gauche, inclinaison N.N.E. = 70°. Phyllade quartzeux.
22. Phyllade noirâtre, graphiteux, à nodules quartzeux : inclinaison N. = 10°, E. = 80°.
23. Dans une ruelle, quartzite verdâtre, incliné N.N.E.
24. Près d'une cave, roches siluriennes phylladeuses.
25. On observe des affleurements de rochers siluriens, dans le jardin du château de Jodoigne.
Sous le château dans le bas du jardin, phyllades noirs, et roches noires quartzieuses, presque identiques à celles de Jodoigne-Souveraine. A l'extrémité la plus au N. du jardin, inclinaison N.E. = 10°, N. = 55°.

Quartzite noirâtre peu pailleté, d'aspect graphiteux, veine de

quartz avec phyllade satiné pailleté et rappelant le revivien pyritifère. Les bancs sont fissurés presque perpendiculairement à l'inclinaison.

- a) puis inclinaison N.N.E. = 72°.
- b) sous le château phyllade quartziteux noirâtre, qui pourrait bien présenter une inclinaison inverse et un pli. Inclinaison N.N.E.
- c) puis sous le mur de la cour, inclinaison N.E. = 10° E., puis inclinaison S. = 50°.
- d) aux cascades inclinaisons E.S.E.; peut-être un pli: inclinaison douteuse.

CONSTATATIONS DE DE RUTOT.

- 56. A l'O. de Jodoigne :
 - a) Limon
 - b) Argile landénienne, verte, glauconifère, avec abondants graviers à la base
 - c) Schiste cambrien.
- 57. Au S.O. de Jodoigne, talus sous 1,50 m. de limon; sondage: se trouve 0,30 m. de limon puis argile verte L.I.C.
- 58. Affleurement de psammites L.I.C., visible sous 1m. 50 de limon sur 1 m.
- 59. Sable vert landénien au bas du talus; limon 1,50 m. L.I.C. 0,50 m.
- 60. Bon contact de bruxellien sur landénien. Sur 1,30 m de limon on voit 0,80 m. de gravier vert bruxellien, puis au niveau du chemin sable vert landénien.
- 61. Sous 2,30 m. de limon affleurement obscur de gravier bruxellien.
- 62. Affleurement presque direct à la surface du champ, de sable vert landénien, facilement atteint par sondage à 0,40 m. Le sable est un peu argileux à 0,50 m.
- 85. Affleurement de grès bruxellien, blanc, visible sous 1 m.; sous un peu de limon.
- 86. Petite sablière: limon 1,50 m.
sable bruxellien; vert: 0,30 m.
- 87. Carrière de sable bruxellien.
Sous 1 m. de limon et diluvium ancien, avec cailloux, sable bruxellien verdâtre, régulièrement stratifiés, avec lits de grès rares et éfrités, visible sur 4,30 m.
- 88. Bonne carrière de bruxellien.
Limon avec cailloux à la base: 2,50 m. Sable bruxellien vert, déjà très grossier et graveleux vers le haut, régulièrement stratifié vers le haut, mais devenant irrégulier et très oblique vers le bas; rares grès visibles tout en haut.
Je sonde au bas, entre dans le gravier vert à ciment argileux dans lequel j'entre jusqu'à 1,20 m.
- 89. Près de la maison affleurement de quartzite cambrien visible sur 2 m., surmonté de gravier, base de landénien, et 1 m. d'argile landénienne.
- 90. La maison est bâtie directement sur le quartzite cambrien, et en face on en voit aussi des bancs; plus haut, quartzite avec des poches de gravier et d'argile landénienne; ce quartzite monte presque jusqu'à la bifurcation des chemins.

- 91. Sous le chemin supérieur, encore schistes cambriens et sur la tranche de ces quartzites schistoïdes, on voit très bien la base du landénien argileux avec gravier à la base. L'argile landénienne est grise ou brune, visible sur 1 m., sous 1 m. de limon. Du chemin supérieur à l'inférieur, il y a au moins 10 m. de cambrien.
Tout le long du chemin du bas, bel affleurement de cambrien.
- 92. Contact du psammite landénien, sur le schiste ou phyllade et quartzite cambrien vertical.
- 93. Sous 1,50 m. de limon, affleurement de 1,50 m. de psammites landéniens. En montant les psammites deviennent blanches et sableuses avec tubulations. Enfin au sommet ils passent au sable vert meuble, comme à la station d'Hougaerde.
- 94. Longue sablière montrant le contact du bruxellien sur sable vert
 - a) diluvium ancien argileux avec cailloux à la base.
 - b) base très graveleuse du bruxellien, vert foncé très stratifié.
 - c) sable gris verdâtre 1 m.
 - d) sable un peu plus foncé commençant à s'agglutiner en psammites tendres.
- 95. Partout bon affleurement de psammites en bancs sableux, de composés, visible sur 0,50 m. sous 0,50 m. de limon.
- 96. Sous 1,50 m. de limon, affleurement de sable gris à psammites tendres visible sur 1,50 m.
- 97. Sous 1,50 m. de limon, 0,50 m. de sable landénien à psammites désagrégés.
- 117. Sur 1 m. de limon, affleurement de 0,20 m. de sable vert bruxellien (très consistant).
- 118. Au sommet tout le carrefour dans tongrien argileux, visible sur 0,50 m. sous 0,50 m. de limon.
- 119. A partir du trait du haut, affleurement de 0,40 m. de sable vert foncé bruxellien sous 2,50 m. de limon de cailloux. En descendant toujours affleurement de sable gris vert bruxellien.
Au deuxième trait, sous 4 m. de limon, affleurement de 0,40 m. bruxellien vert graveleux.
Je sonde et entre dans 0,40 m. de gravier bruxellien; quelques pas plus loin on voit 1 m. de bruxellien vert, dans le talus, sous 3,50 m. de limon.
Je sonde: il y a encore plus d'un m. de gravier sous le niveau du chemin.
- 120. Tout le talus de 1m. dans le bruxellien, très grossier, graveleux, vers le bas, et se reliant au gravier de la sablière 91. Le bruxellien devient de plus en plus fin, mais toujours vert en montant, visible sous 1 m. sur un peu de limon.
- 121. Au coin, affleurement de sable très argileux, base de sable, puis immédiatement dans le sentier descendant, affleurement de primaire.
Le contact est donc à la rencontre des chemins.
- 122. Petite sablière dans la base graveleuse très stratifiée du bruxellien. Il y a environ 1 m. de cailloux, sable à la base, puis la base du bruxellien visible sur 2 m. Le bas est très graveleux.
- 123. Belle sablière dans le bruxellien, directement visible au sud sur quelques cailloux. Sables et limon grisâtre avec nombreux cailloux; base 0,60 m. à 1 m.

Bruxellien avec grès fistuleux et grès plats marneux (2 à 3 m.).
Plus haut en montant l'affleurement bruxellien continue, surmonté énormément de cailloux roulés avec du sable.

124. Belle sablière de bruxellien directement visible au sol sous quelques cailloux.

Le bruxellien est visible sur 5 m. Vers le haut on voit des sables rouges avec lits de grès décomposés sur 1 m. En dessous sables verts très stratifiés ; il y a quelques traces de grès blancs friables. En montant il y a un m. de sable, avec lit de 0,20 m. de cailloux sur le bruxellien.

125. Belle carrière de bruxellien visible, sur plus de 6 m. de haut, sous un peu de limon homogène, jaune, et cailloux : on voit le sable bruxellien altéré avec quelques traces de grès, sable stratifié, réguliers verdâtres.

Vers le fond on a exploité des grès blancs, calcaires, pour des pavés.

126. Grande tranchée du vicinal dans le tongrien. Dans le talus de la route, en face, aussi affleurement de tongrien, descendant très bas, aussi bas que le sommet du bruxellien, dans la carrière précédente.

Le tongrien n'est donc pas symétrique : sur le sommet de la colline, il incline vers l'O.

141. Beau chemin en affleurement de sable fin glauconifère, un peu argileux, visible sur 1 à 1,20 m., sous un peu de cailloux, sable limon grisâtre, et nombreux cailloux à la base. En montant, la base du quaternaire se charge de gravier base du bruxellien et au trait marqué, bon contact de bruxellien grossier très vert sur limon avec cailloux à la base.

Gravier, base du bruxellien : 1 m.

Sable fin glauconifère : 0,30 m.

176. Sondage. Alluvions noirâtres : 2 m.

Alluvions grises : 4 m.

178. Sondage. Fail sur talus de 0,75 m. de limon argileux

Limon argileux : 3 m.

Limoles sableuses : 0,05 m.

Limon grisâtre : 1,55 m.

Gravier bruxellien empâté dans une argile grise : 0,50 m.

Arrêt sur des grès.

213. Puits creusé chez Monsieur Désiré Marth en 1913.

Forage à sec.

Côte approximative : 4 87

Pléistocène 4 m.

	Profondeur	Épaisseur
1) Limon jeune argileux	0	3,00 m.
2) Limon assez fin jaune calcaireux	3,00 m.	1,00 m.

Landénien 0,50 m.

Primaire

7) Argile grise un peu onctueuse avec petits schisteux roulés	10,50 m.	1,00 m.
---	----------	---------

8) Argile bleuâtre, onctueuse avec schiste très altéré	11,50 m.	0,50 m.
--	----------	---------

Niveau sur sol au repos : 3,60 m.

ou pompant : 4,60 m.

Débit abondant

Diamètre : 0,11 m.

CONSTATATIONS DE P. HALET.

236. Puits tube exécuté à l'École normale à Jodoigne en 1923.

Creusement à sec.

Diamètre 0,10 m.

Niveau eau sous orifice au repos : 8,50 m.

Niveau eau en pompage : 9,00 m.

Débit : 500 l. à l'heure.

Nature des terrains :

Pléistocène 5 m.

Profondeur

1) Limon jaune brunâtre	0,00 à 2,00 m.
-------------------------	----------------

2) Idem	2,00 à 3,50 m.
---------	----------------

3) Sable grossier, gravelleux	3,50 à 4,00 m.
-------------------------------	----------------

4) Débris de schistes altérés, avec petits cailloux roulés	4,00 à 5,00 m.
--	----------------

Cambricn

5) Argile d'altération grise	5,00 à 6,00 m.
------------------------------	----------------

6) Idem, calcaire gris verdâtre	6,00 à 7,00 m.
---------------------------------	----------------

7) Idem, calcaire gris bleuâtre foncé	7,00 à 10,00 m.
---------------------------------------	-----------------

8) Idem	10,00 à 13,00 m.
---------	------------------

9) Idem avec débris de schiste gris tendre	13,00 à 17,00 m.
--	------------------

238. Puits à l'école provinciale pour filles.

Creusement à sec.

Diamètre : 9 m. (0,90 m ?)

Niveau eau sous orifice au repos : 3,00 m.

Niveau eau pompage : 7,00 m.

Débit : 2.000 litres à l'heure.

Nature des terrains :

Landénien :

1) Argile tuffacée, grise et jaune glauconifère.

2) Gris clair, finement glauconifère.

3) Argile grise tuffacée finement glauconifère.

4) " " " " " "

5) " " " " " "

6) Argile jaune, avec quelques petits cailloux de silex roulés.

7) Argile jaune, avec quelques petits cailloux de silex roulés.

8) Schiste gris-foncé, tendre, onctueux, altéré.

9) Gros débris de schiste phylladeux gris-foncé et bleuâtre, un peu altéré.

10) Schistes gris-foncé, très altérés.

267. Puits tubé à l'Institut Saint-Albert (route de Tirlemont).

Creusement à sec.

Diamètre : 0,80 m.

Niveau de l'eau sous l'orifice au repos : 9,00 m.

Débit : 100 litres à l'heure.

Nature des terrains :

- 1) Argile gris jaunâtre, sableuse, glauconifère
- 2) " " " " " "
- 3) " " " " " "
- 4) " " " " " "
- 5) " " " " " "
- 6) " " " " " "
- 7) Tuffeau gris jaunâtre glauconifère.
- 8) Schiste gris noirâtre, très altéré.
- 9) Idem.
- 10) Débris de quartz et quartzite gris-foncé (interprétation probable de F. Halet : Landénien : 1 m.
Cambrien : 4 m.

Ce puits n'a pas donné d'eau : on refait un autre puits de 0,80 m. de diamètre, jusqu'à 10 m. de profondeur et donne 4.000 l. à l'heure.

273. Puits de Monsieur Nestor Duchêne (route de Tirlemont)

Cote approximatif du sol : 81

Margelle au niveau du pavement de la cave, 1,93 m. sous le niveau du sol.

Profondeur du puits sous la margelle : 3,50 m.

Niveau d'eau sous la margelle : 0,20 m.

Cote de l'eau : 78-85.

Mode d'extraction : pompe à bras.

274. Puits de Mons. Stereks et Compagnie, négociant (route de Tirlemont).

Cote approximative du sol : 82.

Profondeur du puits sous margelle : 6,80 m.

Niveau d'eau sous margelle : 2,40 m.

Cote de l'eau : 79,60 m.

Mode d'extraction : pompe à bras.

277. Puits tubé exécuté à Jodaigue au château Parmentier.

Commencé et terminé en 1937.

Creusement à sec.

Diamètre final : 0,20 m.

Pompe électrique.

Niveau de l'eau au repos : 1 m.

Débit : 10.000 l. à l'heure.

Profondeur : 12 m.

278. Puits tubé, rue Sergent Sortet, chez Sœurs de la Providence.

Commencé et terminé en 1938.

Creusement : battage au trépan, curage à la cuillère.

Diamètre final : 0,20 m.

Pas d'eau.

279. Puits de 15 m. de profondeur exécuté à l'O. de la gare de Jodoligne. Eau, vers 1 m. après avoir percé un mur de roche. L'orifice est de 2 m. plus bas que le niveau du rail du chemin-de-fer.

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° 2

Service Géologique de Belgique (parc Léopold à Bruxelles). Dossier concernant des notes de voyages. Planche de Meldert (104 g).

CONSTATATIONS DE A. RUTOT.

126. Petit talus de 1,50 m. de haut, montrant vers le bas, le psammite L. 1 c puis plus haut, le sable L. 1 d.

Vers le haut, celui-ci est surmonté d'un amas de 1,50 m. diluvium formé de gravier, base du bruxellien, avec énormément de cailloux roulés.

254. Sondage :

q 3 n Limon friable avec cailloux à la base 3 m.
B. Sable bruxellien calcaireux 1 m.

4 m.

258. Sondage :

q 3 m. Limon argileux avec cailloux à la base 1,30 m.
B. Gros sable vert bruxellien 3,-- m.

4,30 m.

CONSTATATIONS DE F. HALET :

265. Puits de la Ferme « Chebaix ».

Niveau du sol : ± 83 m.

Profondeur : 5,65 m.

Niveau eau : 4,95 m.

Cote de l'eau : ± 78,05 m.

Diamètre : 1 m.

Tempér. ext. 19° C.

Tempér. de l'eau : 10° C.

Eau abondante ; puits construit en pierres blanches.

255. Sondage.

q 3 n Limon friable 2,20 m.

q 2 n Sable + argileux avec lits cailloux roulés 3,50 m.

B. Sable bruxellien calcaireux 0,80 m.

6,50 m.

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° 3

Tableau des causes de décès depuis 1868 jusqu'à 1946

	Mortels	Coavulsions	Mort subite	Suffocation	Entérite	Aff. cardiaque	Broncho-pneumonie	Pneumonie	Bronchite	Mal de Bright	Intestin	Grippe	Peritonite	Scarlatine
1888	—	1	1	1	4	12	3	2	3	1	1	1	1	4
1912	4	1	—	—	4	14	—	13	4	—	—	—	—	2
1920	5	2	—	—	2	8	—	10	2	—	—	—	1	5
1929	0	—	—	1	—	20	—	6	1	—	—	—	1	—
1939	1	—	—	2	—	26	—	9	—	—	—	—	—	2
1945	—	—	6	—	1	11	5	3	1	—	—	—	—	5
1946	—	—	2	—	—	14	—	—	3	—	—	—	—	2

	Méningite	Cirrhose du foie	Apoplexie	Foie	Ramollissement	Grippe	Diphthérie	Infection pulmonaire	Cancer au foie	Tuberculose	Nourrissans	Cancer	Hémorragie cérébrale	Scarlatine
1888	7	1	8	1	1	—	1	—	1	15	2	—	—	—
1912	—	—	4	—	3	2	1	—	—	2	—	5	2	1
1920	1	—	4	—	6	1	1	1	—	3	—	4	—	—
1929	—	—	—	—	5	2	2	—	—	2	—	2	—	—
1939	—	—	—	1	2	—	2	—	—	—	—	1	—	—
1945	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	1	—	—
1946	—	—	2	—	—	1	—	—	—	2	—	1	—	—

Pièce justificative n° 3 (suite 1)

	Épilepsie	Cystite	Néphrite	Septicémie	Urémie	Paralysie	Tumeur abdominale	Atherosclérose	Albumine	Hémorragie	Hôpital	Tumeur estomac	Noyés	Intér.
1888	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1912	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2	3	—	—	—
1920	—	—	—	—	—	—	1	2	1	1	—	1	1	1
1929	—	—	3	1	—	1	—	3	—	—	—	—	—	—
1939	—	—	—	—	3	—	2	1	—	—	—	—	—	—
1945	—	—	1	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	—
1946	—	—	—	—	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—

	Consomption	Congestion cérébrale	Reins	Ulère estomac	Débilité	Goutte	Suicidé	Congestion pulmon.	Hémorragie intest.	Mal de Parkinson	Pleur. tuberculeux	Mal de Hodkins	Abscès pulmonaire	Mycocardite
1888	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1912	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1920	1	1	1	2	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—
1929	—	4	—	2	—	—	1	1	1	1	—	—	—	—
1939	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	1	1	2
1945	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1
1946	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4

Plèce justificative n° 3 (suite 2)

	Congrène	Affection du sang	Affec. hépatique	Dysenterie	Atrophie rénale	Affection cérébrale	Anémie	Rupture aortique	Hypertension	Hémiplégié	Néoplasme	Endocardite	Hémiplégié	Collapsus
1888	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1912	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1920	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1929	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1939	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1945	—	—	—	1	1	3	1	1	1	1	—	—	—	—
1946	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1

	Cancer estomac	Cachexie	Infus nroploctiques	Occlusion intestinale	Hépatite	Cardiopathie	Hématome	Accident auto	Angine poitrine
1888	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1912	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1920	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1929	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1939	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1945	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1946	2	1	1	1	1	1	1	1	1

Plèce justificative n° 3 (suite 3)

TABLEAU RÉCAPITULATIF

	App. respiratoire	Enfant	App. digestif	Mort de vieillesse	Cancer	Voies urinaires	Circulation du sang	Accidents	Morts subites	Group	Apoplexie	Hôpital
1888	21	3	9	5	1	—	12	—	1	1	8	—
1912	21	5	6	5	5	3	19	—	—	—	4	3
1920	17	—	9	11	1	2	12	—	—	—	1	—
1929	13	6	7	5	2	—	23	—	—	—	—	—
1939	16	1	5	1	1	3	31	—	—	—	—	—
1945	9	—	2	5	1	3	17	—	6	—	—	—
1946	7	—	3	2	3	3	20	2	2	—	2	—

	Maladie cérébrale	Scarlatine	Noyés	Epilepsie	Faiblesse	Subite	Mal de Bright	Mal des nerfs	Mal de Hodgkins	Aff. Hépatique	Septicémie inf. pur.	Totaux
1888	7	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	72
1912	2	1	—	1	—	—	—	2	—	—	1	77
1920	2	—	1	—	2	—	—	—	—	—	—	71
1929	4	—	—	—	—	1	—	5	—	—	1	67
1939	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	63
1945	3	—	—	—	1	—	—	2	—	—	—	49
1946	1	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	47

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° 4

Tableau établissant les repères d'associés avec sexe et âge des délinquants et années des délits

	Années	1	2	3	4	5	6	7
<i>Col. 1: Vol simple</i>								
<i>Vol qualifié</i>								
<i>Vol domestique</i>								
<i>Col. 2: Hecel</i>								
<i>Maraudage</i>								
<i>Vagabondage</i>								
<i>Col. 3: Outrage aux Mœurs</i>								
<i>Attent. à la pudeur</i>								
<i>Col. 4: Viol</i>								
<i>Adultère</i>								
<i>Prostitution</i>								
<i>Col. 5: Coups</i>								
<i>Violation de domicile</i>								
<i>Dénonciation</i>								
<i>Col. 6: Assoc. de malfaiteurs</i>								
<i>Meurtre ou tentatives d'assassinat</i>								
<i>Col. 7: Outrage à la police</i>								
<i>Faux - Abus de confiance</i>								
<i>Faux nom - Escroquerie</i>								
<i>Détournement.</i>								
rue de Bomal	1930	H.1906 x 6	—	—	—	—	—	—
	1941	—	H.1000 x 2	—	—	—	—	—
	1942	—	F. 1018	—	—	F. 1018	—	—
	1943	F. 1918	—	—	—	—	—	—
	1946	—	—	—	—	—	—	—
	1935	F. 1909 x 2	—	—	—	—	—	—
	1942	—	F. 1909	—	—	—	—	—
	1942	—	F. 1908	—	—	—	—	—
	1944	F. 1908	—	—	—	—	—	—
	1939	H.1020	—	—	—	—	—	—
n° 3	1936	H.1006 x 7	—	—	—	—	—	—
	1937	H.1918	—	—	—	—	—	—
	1940	H.1918	—	—	—	—	—	—
	1945	H.1918	—	—	—	—	—	—
	1939	—	—	—	—	H.1884 - 2	—	—
	1935	F. 1909	—	—	—	—	—	—
	1942	—	F. 1909	—	—	—	—	—
rue Soldat Larivière	1942	H.1896	—	—	—	—	—	—
	1942	—	F. 1919	—	—	—	—	—
n° 50	1943	—	—	F. 1922	—	—	—	—

Pièce justificative n° 4 (suite 1)

	Années	1	2	3	4	5	6	7
rue Soldat Larivière								
n° 50	1942	H.1921	—	—	—	—	—	—
	1943	—	—	—	H.1880	—	—	—
	1935	F. 1913 x 3	—	—	—	—	—	—
n° 80	1945	F. 1898	—	—	—	F. 1898	—	—
	1942	—	H.1000	—	—	—	—	—
	1943	H.1900	—	—	—	—	—	—
	1943	H.1921 x 3	—	—	—	—	—	—
	1936	F. 1916	—	—	—	—	—	—
	1938	F. 1916	—	—	—	—	—	—
	1939	H.1873	—	—	—	—	—	—
	1945	—	—	—	—	—	—	—
	1942	—	H.1897	—	—	—	—	—
	1936	—	—	—	—	—	—	H.1897
n° 76	1938	—	—	H.1921	—	—	—	—
n° 25	1930	H.1911	—	—	—	—	—	—
rue de la Station	1936	—	—	—	—	—	—	H.1889
	1930	—	—	—	—	—	—	H.1889
chaussée de Charleroi (Ince rue de Bomal)	1947	—	—	H.1918	—	—	—	—
	1938	—	—	H.1905	—	—	—	—
rue du Modron	1940	F. 1892	—	—	—	—	—	—
	1946	—	—	—	—	F. 1892	—	—
n° 5	—	H.1893	—	—	—	—	—	—
n° 61	1942	H.1916	—	—	—	—	H.1916	—
rue de Stampia	1943	—	—	—	—	—	—	H.1891
	1938	—	H.1915	—	—	—	—	—
	1939	—	H.1915	—	—	—	—	—
	1935	—	—	—	F. 1908	—	—	—
	1940	F. 1908	—	—	—	—	—	—
	1935	H.1911	—	—	—	—	—	—

LE FOLKLORE BRABANÇON

LE FOLKLORE BRABANÇON

Pièce justificative n° 4 (suite 2)

	Années	1	2	3	4	5	6	7
rue de Stampela	1938	—	—	H.1911	—	—	—	—
	1938	—	—	H.1905	—	—	—	—
rue du Pruy	1938	—	—	—	—	H.1902	—	—
	1915	—	H.1902	—	—	—	—	—
place St-Lambert	1915	—	—	—	F. 1916	—	—	—
	1946	—	—	—	F. 1916	—	—	—
	1947	—	—	—	F. 1916	—	—	—
rue Sergent Sortet	1943	F. 1899	—	—	—	—	—	—
	1914	—	F. 1899	—	—	—	—	—
	1941	H.1918	—	—	—	—	—	—
	1942	H.1918	H.1918	—	—	—	—	—
	1945	H.1911	—	—	—	—	—	—
	1942	—	H.1911	—	—	—	—	—
	1946	H.1927	—	—	—	—	—	—
	1946	H.1900x2	—	—	—	—	—	—
n° 18	1937	H.1925	—	—	—	—	—	—
	1945	H.1929	—	—	—	—	—	—
	1916	H.1923	—	—	—	—	—	—
	1936	H.1898	—	—	—	—	—	—
rue de Louvain n° 21	1943	—	—	—	—	—	—	H.1909
n° 21	1940	H.1909	—	—	—	—	—	—
n° 36	1936	H.1901	—	—	—	—	—	—
n° 36	1938	—	—	—	—	—	—	H.1901
n° 36	1936	—	H.1901	—	—	—	—	—
	1923	H.1878	—	—	trav. forcé perp. H. 1878	—	—	—
	1935	H.1916	—	—	—	—	—	—
	1936	H.1904x5	—	—	—	—	—	—
	1910-45	H.1900	H.1908	—	—	—	—	—
av. F. Charlot n° 13	1946	H.1923	—	—	—	—	—	—
Grand' place	1935	—	—	—	H.1895	—	—	—

Pièce justificative n° 4 (suite 3)

	Années	1	2	3	4	5	6	7
rue de Cheboix	1942	H.1921	—	—	—	—	H.1921	—
av. Comdt. Dorlée	1941	—	—	—	—	—	—	H.1893
rue de l'Abattoir n° 18	1911	F. 1901	—	—	—	—	—	—
rue sous le Château	1935	—	—	H.1912	—	—	—	—
	1941	—	—	—	F. 1917	—	—	—
impasse des Sabliques								
n° 2	1947	—	—	F. 1924	—	—	—	—
	1938	—	—	H.1890x2	—	—	—	—
chaussée de Wavre								
n° 23	1940	—	—	—	—	—	—	H.1904
n° 9	1939	H.1920	—	—	—	—	—	—
n° 2	1912	vente d'alcool	—	—	—	—	—	—
	1916	H.1908	—	—	—	—	—	—
	1935	F. 1889	—	—	—	—	—	—
	1939	F. 1889	—	—	—	—	—	—
n° 70	1938	—	H.1917	H.1917	—	—	—	—
Petite-rue-St-Lambert								
n° 1	1911	H.1901	—	—	—	—	—	—
	1914	H.1901	—	—	—	—	—	—
rue de Gobiéri (rou- lottes)	1946	H.1929	—	—	—	—	—	—
	1947	H.1929	—	—	—	—	—	—
	1918	F. 1918	—	—	15 ans trav. forcé	—	H.1889	—

Pièce justificative n° 4 (suite 4)

Années	1	2	3	4	5	6	7
1918					H. 1904		
1919		H. 1902					
1941			H. 1918				
1943		H. 1918					
1918			H. 1914				
1911	H. 1922						
1917	H. 1900						
1913	H. 1900						
1916	H. 1906						
1916	H. 1928						
1916	H. 1927x2						
1935	H. 1887x2						
1936	H. 1904						
1930					H. 1905		
1942							
1918							H. 1891

rue St-Médard

n° 34

rue de la Maladrerie

chaussée de Tirlemont

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° 5

1919 Athénée royal — École moyenne de l'État.

Tableau de répartition des élèves étrangers à Jodoigne avec commune d'origine et moyens de locomotion

COMMUNE	ÉLÈVES	MOYEN DE LOCOMOTION
Ambresin	1	pensionnaire
Outgourden	1	train
Autre-Église	5	train
Beauvechain	9	train
Romal	1	train 3
		pens. 1
Chaumont-Gisteux	2	train
Dougelberg	2	train
Elixem	3	train
Emines	2	vélo
Exematt	1	train
Folx-les-Caves	1	train
Geest-Gerompont	8	train
Glinies	4	train-vélo
Gobertange (Mélh)	4	vélo
Gréz-Doleau	2	train-1 — pens. 1
Hammic-Mille	12	train
Hédonge	2	train
Heze (Gréz-Doleau)	1	train
Herselt	1	pension
Huegourden	7	train
Huppays	15	tralo
Incourl	8	train
Jauche	8	train 6 — vélo 2
Janchelette	6	vélo
Jodogne-Souveraine	6	1 train — vélo 3
La Bruyere-Beauvechain	3	train
Lathuy	8	vélo
Linsmeu	6	train
Longueville	9	train
Maret	2	vélo
Marilles	10	vélo
Mont St-Andre	2	train
Melin	6	train
Neerheybissen	18	train
Neerhespen	2	train
Nethen	2	train
Nodebals	2	train
Noduwez	10	train-vélo

Pièce justificative n° 5 (suite)

COMMUNE	ÉLÈVES	MOYEN DE LOCOMOTION
Noville s/Méhaigne	1	train
Opheyllssem	8	tram
Opprebais	13	tram
Orp-le-Grand	2	tram
Overhespen	2	tram
Perbais-Chastre	1	pension
Perwez	2	train 1 — auto 1
Pietrain	5	vélo-train
Ramilles	3	train
Roux-Miroir	4	tram
Sart-Bisbart	2	tram
St-Jean-Geest	6	vélo
St-Marie-Geest	4	vélo
St-Remy-Geest	3	vélo
Thorembais-les-Hermines	11	train-vélo
Thorembais-St-Trond	1	vélo
Tourinnes-la-Grosse	2	tram
Tourinnes-St-Lambert	1	tram
Walhain-St-Paul	2	train
Zétrud-Lunay	5	train-vélo
Tirlemont	20	train
TOTAL 296		

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° 6

1949 Institut St. Albert

Tableau de répartition des élèves étrangers à Jodoigne avec communes d'origine

Population totale : 273 élèves :			
humanités :	91		
école moyenne :	51		
élèves libres :	2		
préparatoires :	129		
Répartition : 82 localités			
humanités :	67		
préparatoires :	12		
Anvers	2	Heverlee	1
Arlues	1	Heyst-op-Berg	2
Assent	1	Hoegaarden	3
Attenrode	1	Houthem-St-Marie	1
Autre-Église	3	Huppaye	2
Beauverchalm	4	Incourt	2
Beerse	2	Jauche	1
Blanden	1	Janchelette	2
Balinens	1	Jodoigne	80
Boortmeerbeek	1	Jodoigne-Souver.	3
Bouchout	1	Kersbeek-Miskom	1
Braine-l'Alleud	4	Klemskerke	1
Bruxelles	8	Korbeek-La	2
Bunsbeek	1	Kortenberg	1
Doel	1	La Bruyère	2
Dongelberg	2	Lathuy	1
Eghezée	3	L'Écluse	1
Folx-les-Caves	1	Liège	1
Gand	1	Limelette	3
Geest-Gérompont	2	Linden	1
Gilmes	1	Loppem	1
Gossonecourt	1	Louvalo	1
Goltechain	1	Marilles	2
Grand-Rosière	2	Neerheyllssem	5
Homme-Mille	2	Neerwinde	1
Hannut	1	Nelken	1
Haaret	1	Nodebais	3
Hemptinne	2		
		Noduwez	4
		Noville s/Méhaigne	5
		Oalgem	1
		Opprebais	5
		Opwijk	1
		Orp	8
		Outgaarden	1
		Perwez	2
		Petit-Haslere	1
		Piétrehais	2
		Randilles	2
		Rillaar	1
		Ronsbeek	2
		Roux-Miroir	3
		Rymenam	1
		St-Jean-Geest	2
		Sart-Bisbart	5
		Stalhille	1
		Tavlers	3
		Thorembais-les-B.	3
		Tirlemont	17
		Tourinnes-la-Gr.	1
		Tourinnes-St-Lamb.	2
		Walhain-St-Paul	2
		Wielsbeke	1
		Wommersom	1
		Zétrud-Lunay	5

Élèves de villages wallons : 126
 • de Bruxelles, Liège, Gand (français) : 10
 • de Tirlemont : 17
 • de villages flamands : 83

Étrangers : 2 russes
 1 hongrois
 1 autrichien

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° 7

Tableau comparatif des horaires journaliers
des trains à l'arrivée et au départ de Jodoigne,
en 1930, 1939 et 1946.

TRAFFIC JOURNALIER EN 1930

Jodoigne-Bruxelles (place Dailly).

Départs Jodoigne :	Arrivées Jodoigne :
5,45 h.	10,23 h.
9,13 h.	13,39 h.
11,20 h.	16,23 h.
15,09 h.	20,03 h.
16,15 h.	

Jodoigne-Louvain :

Départs Jodoigne :	Arrivées Jodoigne :
5,00 h. S.D.	7,58 h.
9,11 h.	11,35 h.
15,17 h.	15,15 h.
	20,03 h.

Wavre-Jodoigne :

Départs Jodoigne :	Arrivées Jodoigne :
5,20 h.	8,06 h.
9,14 h.	8,30 h.
12,15 h.	11,35 h.
14,20 h. S.D.	13,51 h.
15,45 h.	18,25 h.
19,17 h.	20,10 h.
	20,56 h.

Overhespen-Jodoigne : Correspondance à Overhespen de et vers St-Trond et Tirlemont.

Départs Jodoigne :	Arrivées Jodoigne :
6,25 h.	8,15 h. S.D.
10,35 h.	9,04 h.
11,50 h. jeudi	16,55 h.
17,10 h.	19,50 h.

TRAFFIC JOURNALIER EN 1939 :

Jodoigne-Vossem : Correspondance à Beauvechain vers et de Tirlemont. à Hamme vers et de Louvain.

Départs Jodoigne :	Arrivées Jodoigne :
1,20 h. S.D.	7,50 h. S.D.
5,25 h.	8,15 h. D.
6,05 h. S.D.	8,35 h. S.D.
6,50 h. D.	9,35 h.
8,00 h. S.D.	11,15 h.
8,20 h.	12,45 h. jeudi
9,20 h. D.	12,15 h. S.
9,47 h. D.	13,15 h. S.D.
10,20 h. S.D.	15,15 h.
11,20 h. jeudi	15,30 h.
12,18 h.	17,20 h.
14,20 h.	19,15 h.
16,25 h.	20,15 h.
17,25 h.	22,15 h. S.D.
19,20 h.	23,15 h. D.
20,25 h. D.	

Wavre-Jodoigne :

Départs Jodoigne :	Arrivées Jodoigne :
5,05 h. mercredi	6,15 h. S.D.
5,38 h. S.D.	8,08 h. S.D.
6,16 h.	8,20 h.
9,21 h.	8,55 h.
10,23 h.	10,-- h.
11,26 h. jeudi	11,50 h.
12,05 h.	12,45 h. (mercredi)
12,25 h. S.D.	12,45 h. (jeudi)
13,20 h.	13,53 h.
16,01 h.	15,55 h.
16,05 h.	16,55 h. D.
17,45 h.	19,01 h.
19,15 h.	19,15 h.
	17,36 h.
	20,35 h.
	20,22 h.
	20,40 h. S.D.

LE FOLKLORE BRABANÇON

Overhespen-Jodoigne : Correspondance à Overhespen vers et de St. Trond et Tirlemont.

Départs Jodoigne :	Arrivées Jodoigne :
9,36 h.	7,52 h.
11,15 h. jeudi	8,15 h. jeudi
16,10 h.	15,13 h.
17,45 h.	17,35 h.
19,20 h. D.	19,17 h. D.

TRAFIC JOURNALIER EN 1916 :

Jodoigne-Vossem : Correspondance à Beauvechain de et vers Tirlemont à Hamme de et vers Louvain.

Départs Jodoigne :	Arrivées Jodoigne :
4,30 h.	8,30 h. S.D.
6,15 h.	9,10 h.
9,10 h. S.D.	10,30 h.
9,35 h.	12,30 h.
11,05 h.	14,50 h.
13,20 h.	15,50 h. S.D.
16,40 h. S.D.	16,50 h. D.
17,30 h.	19,20 h.
18,25 h. D.	21,40 h.

Wavre-Jodoigne :

Départs Jodoigne :	Arrivées Jodoigne :
5,05 h.	8,00 h.
6,20 h.	8,37 h.
8,01 h.	10,20 h.
9,10 h.	13,15 h.
12,00 h. S.D.	15,30 h.
14,00 h.	18,01 h.
15,45 h.	19,25 h. S.D.
18,20 h.	21,32 h.

Jodoigne-Overhespen : à Overhespen correspondance vers et de St. Trond et Tirlemont.

Départs Jodoigne :	Arrivées Jodoigne :
6,15 h. S.D.	5,45 h. S.D.
9,25 h.	8,30 h.
11,40 h.	11,35 h.
16,00 h.	14,00 h.
19,23 h.	18,20 h.

DA:

1

An V

An X

An X

181

31-XII-

TABLEAU 1

Statistiques annuelles de la population de Jodoigne, depuis l'an VIII jusqu'à nos jours :

Les immigrations
Les émigrations.
Les naissances
Les décès
et la densité.

(d'après HANON DE LOUVEY, *op. cit.*, t. II, p. 520 pour la période de l'an VIII à l'année 1867 et les Archives de l'Office national des statistiques du Ministère des affaires économiques depuis cette date jusqu'à 1917).

Overhespen-Jodoigne : Correspondance à Overhespen vers et de St. Trond et Tirlemont.

Départs Jodoigne :	Arrivées Jodoigne :
9,36 h.	7,52 h.
11,15 h. jeudi	8,15 h. jeudi
16,10 h.	15,13 h.
17,45 h.	17,35 h.
19,20 h. D.	19,17 h. D.

TRAFFIC JOURNALIER EN 1946 :

Jodoigne-Vossem : Correspondance à Beauvechain de et vers Tirlemont à Hamme de et vers Louvain.

Départs Jodoigne :	Arrivées Jodoigne :
4,30 h.	8,30 h. S.D.
6,15 h.	9,10 h.
9,10 h. S.D.	10,30 h.
9,35 h.	12,30 h.
11,05 h.	14,50 h.
13,20 h.	15,50 h. S.D.
16,40 h. S.D.	16,50 h. D.
17,30 h.	19,20 h.
18,25 h. D.	21,40 h.

Wavre-Jodoigne :

Départs Jodoigne :	Arrivées Jodoigne :
5,05 h.	8,00 h.
6,20 h.	8,37 h.
8,01 h.	10,20 h.
9,10 h.	13,15 h.
12,00 h. S.D.	15,30 h.
14,00 h.	18,01 h.
15,45 h.	19,25 h. S.D.
18,20 h.	21,32 h.

Jodoigne-Overhespen : à Overhespen correspondance vers et de St. Trond et Tirlemont.

Départs Jodoigne :	Arrivées Jodoigne :
6,15 h. S.D.	5,15 h. S.D.
9,25 h.	8,30 h.
11,40 h.	11,35 h.
16,00 h.	14,00 h.
19,23 h.	18,20 h.

TABLEAU I
Statistiques annuelles de la population de Jodoigne, depuis l'an VIII jusqu'à nos jours

DATE	ENTRÉES			SORTIES			DIFFÉRENCES	NAISSANCES			DÉCÈS			DIFFÉRENCES	POPULATION		
	M	F	Tot.	M	F	Tot.		M	F	Tot.	M	F	Tot.		M	F	Tot.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
An VIII																	2012
An XI															2087	1008	2090
An XIII																	2031
1815																	2077
31-XII-1831																	2851
1840																	3330
1846																	1732 1877 3609
1856																	3888
1860	52	81	133	63	81	144	- 11	58	51	109	36	46	82	+ 27			3074
1867																	3821
1870	58	60	118	30	50	80	+ 38	57	53	110	37	46	83	+ 27			3030
1880																	2065 2243 4308
1890	95	106	201	11	12	23	+ 178	42	50	92	50	32	82	+ 10			2021 2258 4283
1900	89	121	210	67	124	191	+ 19	30	29	59	32	38	70	- 11			1955 2173 4128
1906																	4528
1907			326			299	+ 27										4555
1908	124	141	265	97	120	217	+ 48			56			75	- 19			4584
1910	101	167	268	101	149	250	+ 18	37	37	74	31	40	71	+ 3			1977 2221 4198
1920	147	202	349	150	207	357	- 14	35	31	66	46	27	73	- 7			2085 2230 4271
1921	103	189	292	107	108	215	+ 26	33	32	65	31	40	71	- 6			4201
1922	107	132	239	91	120	211	+ 28	34	23	57	44	33	77	- 20			4209
1923	136	148	284	83	121	204	+ 70	34	32	66	46	35	81	- 15			4351
1924	89	122	211	105	137	242	- 31	26	40	66	34	25	59	+ 7			4334
1925	86	155	241	78	127	205	- 4	38	31	69	28	25	53	- 16			4346
1926	89	123	212	93	138	231	- 19	27	30	57	32	36	68	- 11			4316
1927	101	123	224	89	118	207	+ 17	22	26	48	34	30	64	- 13			4320
1928	101	127	228	114	139	253	- 25	31	27	58	32	27	59	- 1			4306
1929																	4145
1930	130	140	270	127	121	248	+ 22	27	24	51	37	27	64	- 13			1960 2185 4154
1931	111	156	267	96	129	225	+ 41	32	33	65	29	34	63	- 2			4187
1932	109	136	245	106	147	253	- 8	18	23	41	48	25	73	- 32			4147
1933	106	126	232	100	109	209	+ 35	27	27	54	36	37	73	- 19			4101
1934	117	137	254	111	131	242	+ 12	25	26	51	32	35	67	- 10			4157
1935	134	143	277	86	124	210	+ 67	25	19	44	35	25	60	- 16			4208
1936	119	149	268	121	139	260	+ 8	20	20	40	43	47	90	- 50			4166
1937	108	120	228	112	137	249	- 21	27	24	51	33	20	53	- 8			4145
1938	106	130	236	100	113	213	+ 23	20	25	45	40	41	81	- 36			4132
1939	120	155	275	121	132	253	+ 22	19	28	47	30	35	65	- 17			4137
1940								20	19	39	46	20	66	- 37			1938 2196 4132
1941								9	18	27	43	24	67	- 40			4111
1942								31	25	56	46	37	83	- 27			4053
1943								24	22	46	36	42	78	- 32			4039
1944	82	103	185	72	85	157	+ 18	32	33	65	38	42	80	- 15			4037
1945	117	135	252	116	142	258	- 6	33	23	56	38	35	73	- 17			4014
1946			298			250	+ 48	31	30	61	39	26	65	+ 5			4067
1947	130	148	278	113	133	246	+ 32										4057
																	1957 2190 4157

TABLEAU II
Répartition des professions (Première partie)

Nature de la profession, du métier exercé, de l'industrie (1 ^{re} partie)	1896				1910				1937			
	Nombre d'entrées	Personnel masculin	Personnel féminin	Totaux	Nombre d'entrées	Personnel masculin	Personnel féminin	Totaux	Nombre d'entrées	Personnel masculin	Personnel féminin	Totaux
Taille de pierre (ciel ouvert)	1	2	—	2								
„ „ „ (souterrains)	1	11	—	11								
„ „ „ Pierres à chaux-ciment.	1	11	—	11								
Pièces mécaniques diverses.	1	3	—	3					1	1	—	1
Fonderie de fonte — fonte et acier.	1	6	—	6								
Forges des maréchaux ferrants	5	12	—	12	5	11	—	11				
Serrurerie — Poêlerie.	7	11	—	11								
Tolles métalliques — Treillage.	1	6	—	6	1	1	—	1				
Moulin à vapeur.	1	9	—	9								
Moulin à vent.	2	6	—	6					1	2	—	2
Boulangerie	20	21	3	24	21	23	—	23				
Pâtisserie-Confiserie	6	13	—	13								
Brasserie.	8	24	—	24	2	9	2	11	1	3	—	3
Brasserie-Mallerie.	4	10	3	13	1	12	—	12				
Vinaiquerie.	1	3	—	3								
Lingerie.	2	—	2	2								
Vêtements pour hommes.	28	58	—	53	27	30	4	34				
„ „ „ dames.	45	—	90	90	50	—	87	87				
Casquettes	3	2	1	3	1	1	—	1				
Modistes.	7	—	18	18	7	1	12	13	1	—	1	1
Blanchisserie linge.	2	1	2	3	9	—	13	13				
Repassage linge.	16	—	13	13	10	—	17	17				
Couvreur en tuiles, ardoises, chaume.	12	19	—	19	9	11	—	11				
Maçons-Carreleurs-Cimenteurs.	6	20	—	20	11	30	—	30	2	2	—	2
Peintres en bâtiments.	13	27	—	27	18	30	—	30				
Plafonnage Badigeonnage.	5	10	—	10	6	11	—	11				
Plombiers-Zingueurs.	7	13	—	13	11	12	—	12				
Vitriers-Encadreur.	3	2	—	2								
Sculpteurs et tailleurs de pierre	2	15	—	15								
Pavage en pierre.	2	3	—	3								
Sabots.	2	2	—	2								
Charpentiers.	2	2	—	2								
Menuiserie (mécanique en 1937).	18	29	—	29					2	4	—	4
Charronnerie.	3	6	—	6	3	12	—	12				
Châfacs.	3	3	—	3								
Ebenisterie.	3	5	—	5								
Bolsellerie	1	1	—	1								
Tonnellerie.	5	5	—	5								
Tourneur en bois.	1	1	—	1								
Tannerie.	1	3	—	3								
Cordonnerie.	26	42	—	42	21	26	—	26				
Selliers-Bourelliers.	3	3	—	3					1	1	—	1

TABEAU II

Répartition des professions

Deuxième partie

TABLEAU III

Occupations de la population

Dates

TABLEAU IV

Répartition des immeubles par catégorie de 1935 à 1950

(Office national des statistiques et Ministère des travaux publics).

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

N.B. : A

Form I

Enfin I

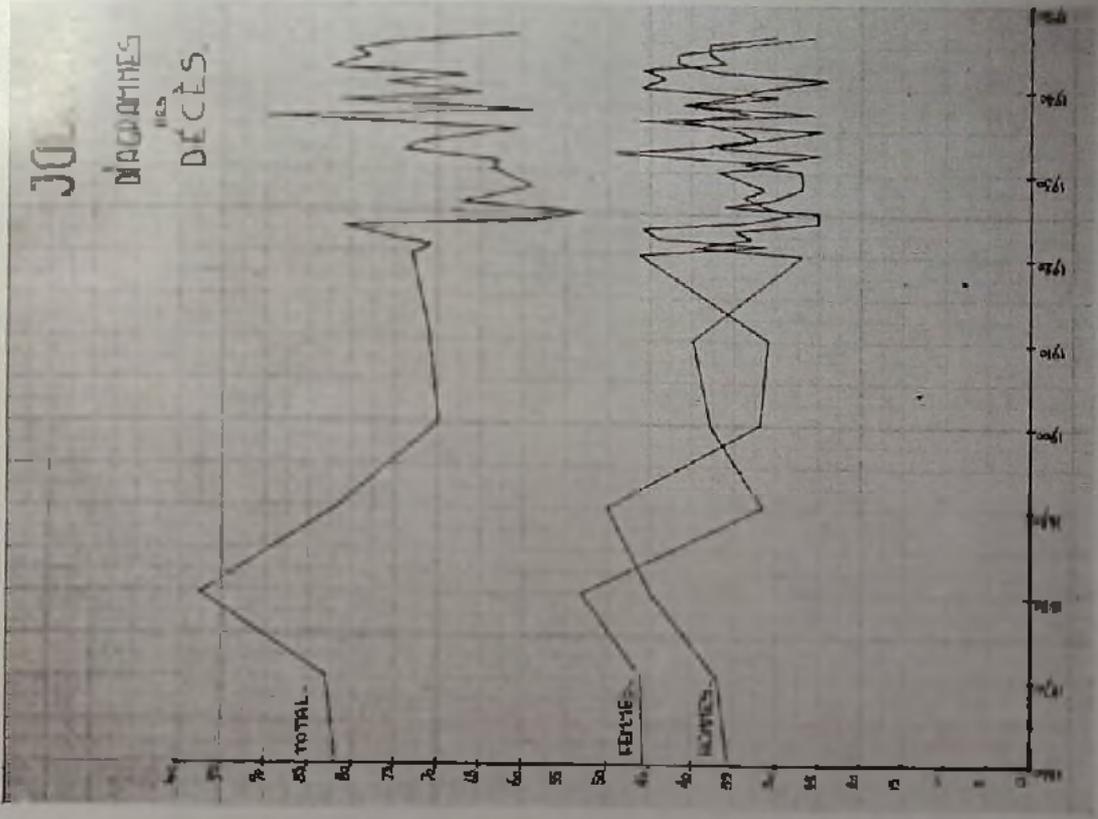
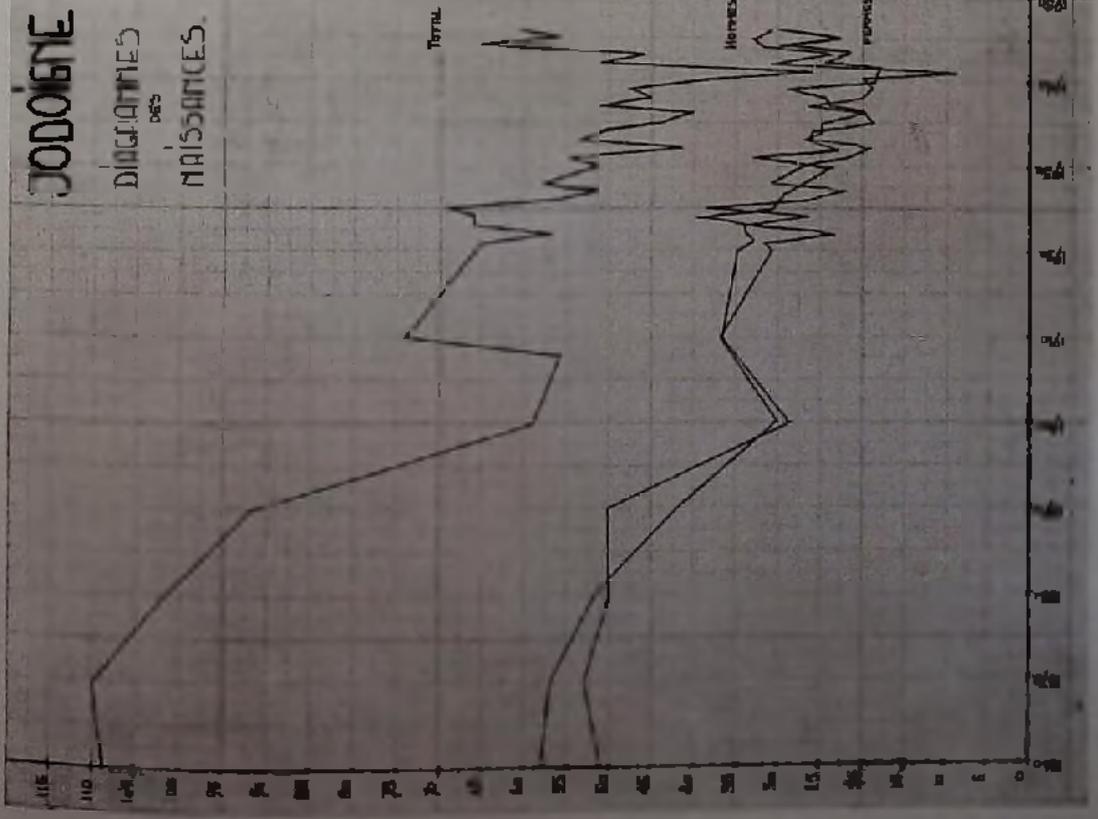
TABLEAU IV
Répartition des immeubles par catégorie de 1935 à 1950

Dates	Maisons particulières				Maisons de Commu- nauté, hôtels, etc.				Maisons provisoires				Autres constructions				Total général		Sinistrés de guerre
	Année précédente	Nouvelles	Abattues	Total fin d'année	Année précédente	Nouvelles	Abattues	Total fin d'année	Année précédente	Nouvelles	Abattues	Total fin d'année	Année précédente	Nouvelles	Abattues	Total fin d'année	Année précédente	Pour l'année	
1935	1337	5	1	1341	11	—	—	11	2	—	—	2	58	1	—	59	1414	1419	
			(+ 5 incend).																
1936	1341	8	1	1348	11	—	—	11	2	—	—	2	57	1	—	58	1419	1428	
			incen- diée.																
1937	1348	10	—	1358	11	—	—	11	2	—	—	2	58	—	—	58	1428	1438	
1938	1358	8	—	1366	11	—	—	11	2	—	—	2	59	—	—	59	1438	1447	
1939	1366	4	—	1370	11	—	—	11	2	—	—	2	59	2	—	61	1447	1459	
1940	1370	—	53	1317	11	—	—	11	2	—	—	2	61	—	9	70	1459	1361	32
1941	1317	—	15	1332	11	—	—	11	2	—	—	2	52	—	—	52	1361	1376	
1942	1332	5	1	1336	11	2	—	13	2	—	—	2	52	4	1	57	1376	1382	2
1943	1336	5	1	1340	13	—	—	13	2	—	—	2	55	—	—	55	1382	1386	
1944	1340	—	14	1294	13	—	—	13	2	—	—	2	55	—	—	55	1386	1372	233 inhab. mais ré- parables. 3 sinistrés totaux les 3 nouvelles con- structions ont chan- gé de destination.
1945	1294	3	—	1297	13	3	—	16	2	—	—	2	55	1	2	58	1372	1371	
1946	1297	1	—	1298	16	—	—	16	2	—	—	2	51	2	—	53	1371	1374	
1947	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
		en con- struc- tion.																	
1948	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	

A.N. : A noter que depuis le mois de juillet 1947 jusqu'au 20 février 1950, il y eut 75 demandes de bâtir se subdivisant comme suit :

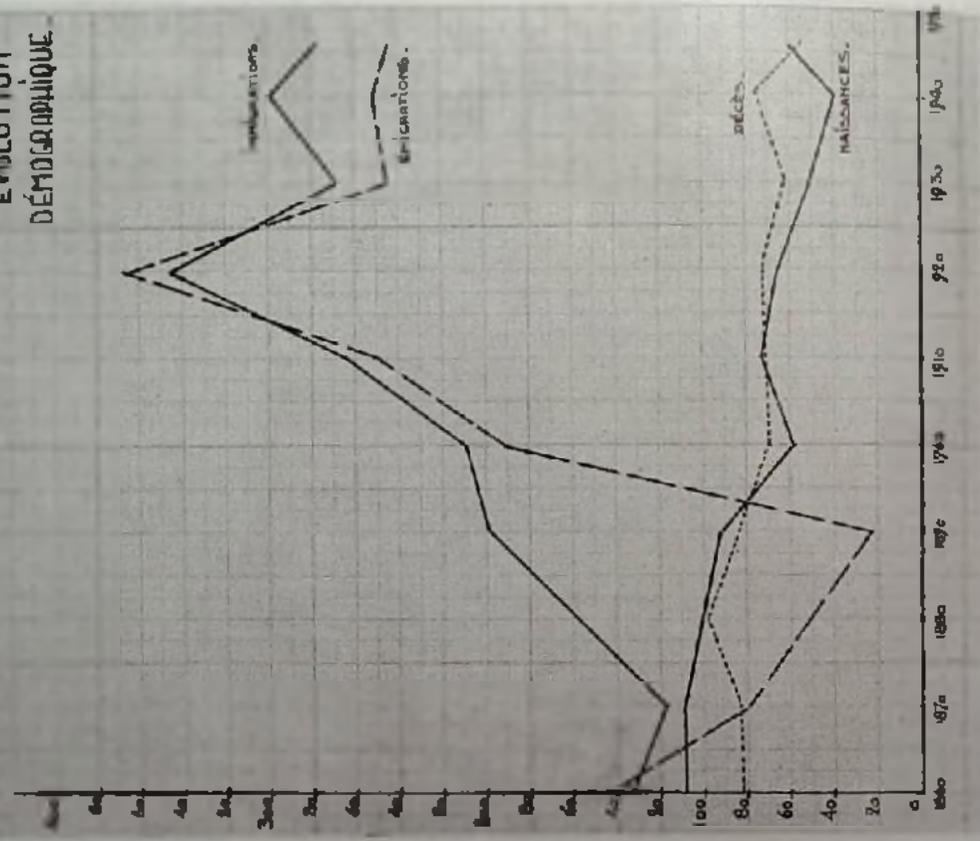
Transformations	28
Constructions utilitaires (garages, etc)	0
Travaux secondaires (clôtures, etc.)	2
Bâtiments publics (const. et rep.)	3
Reconstructions	13
Habitations	21
Parmi les habitations, on distingue :	
maisons ordinaires	16
maisons de commerce	2
villa	1
bungalows	2

Enfin les impétrants de trois des maisons ordinaires et des trois bungalows ont été gratifiés du bénéfice de la loi de Teyssie.



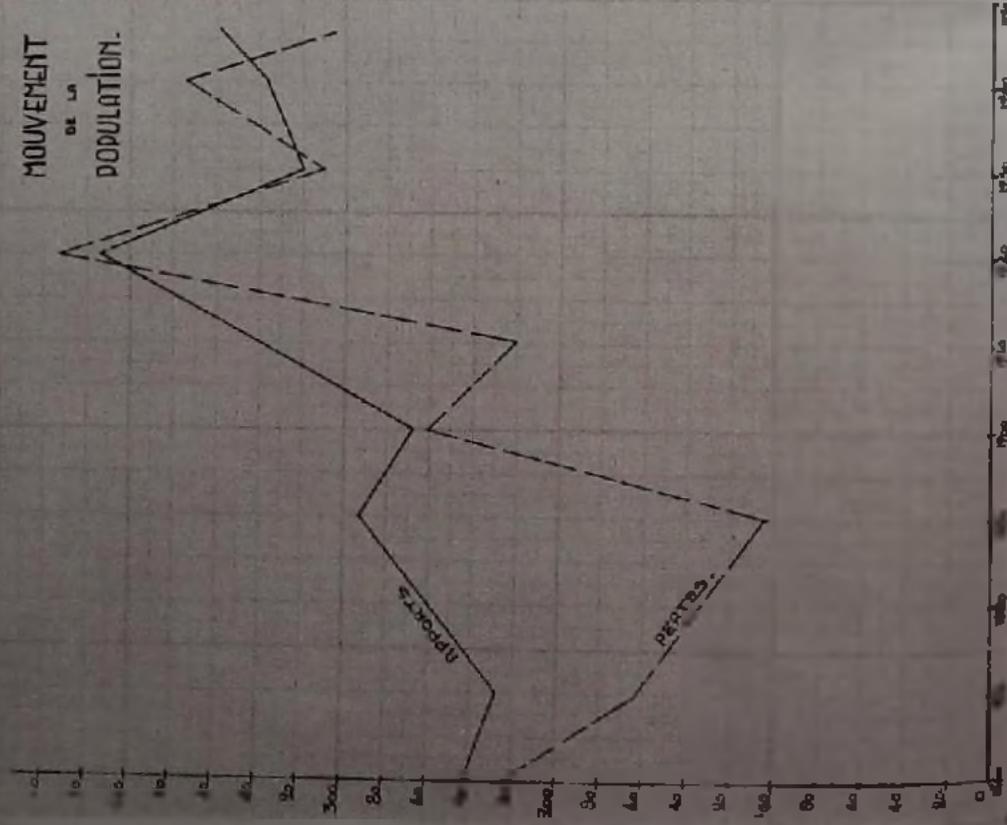
JODOIGNE

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

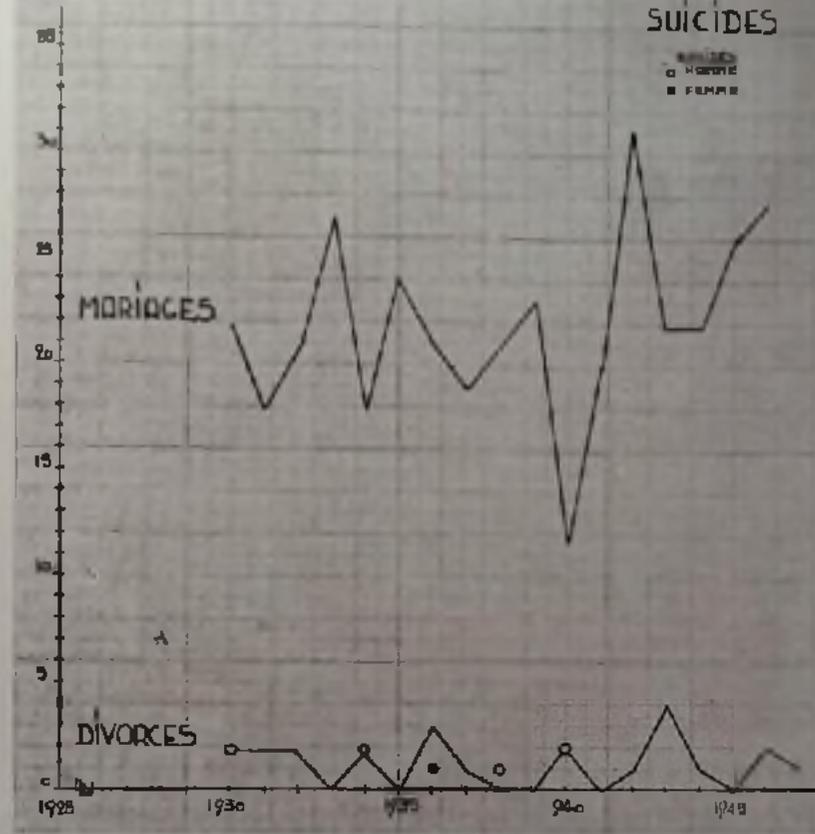


JODOIGNE

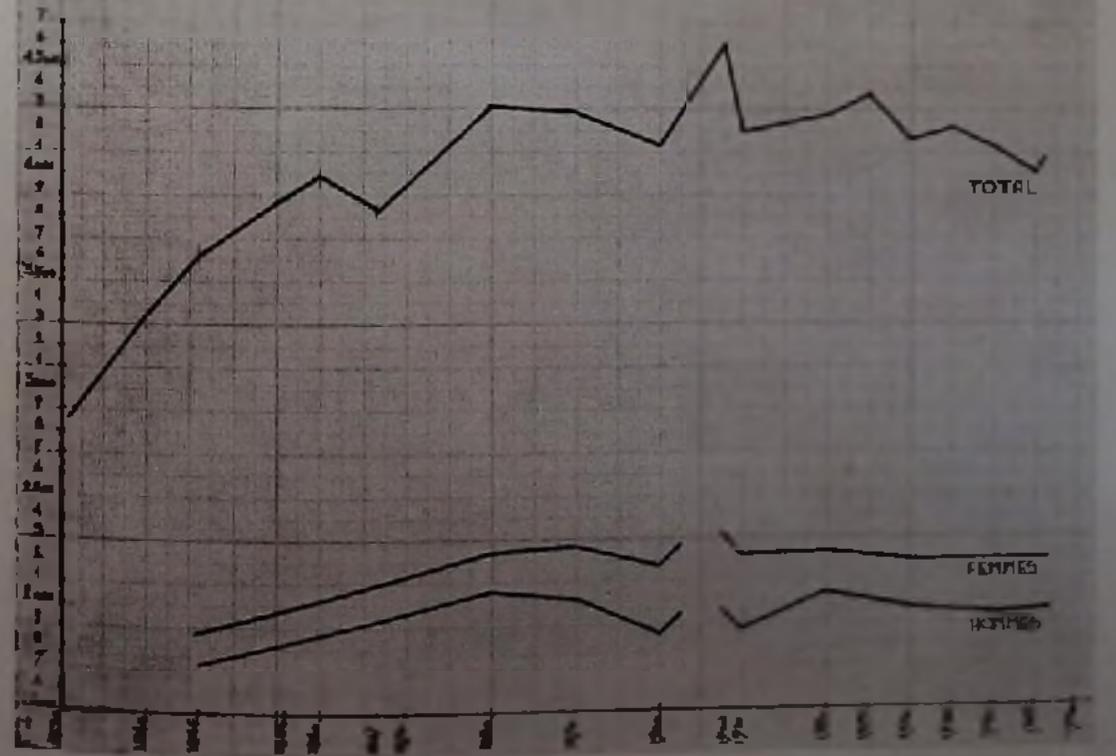
MOUVEMENT DE LA POPULATION

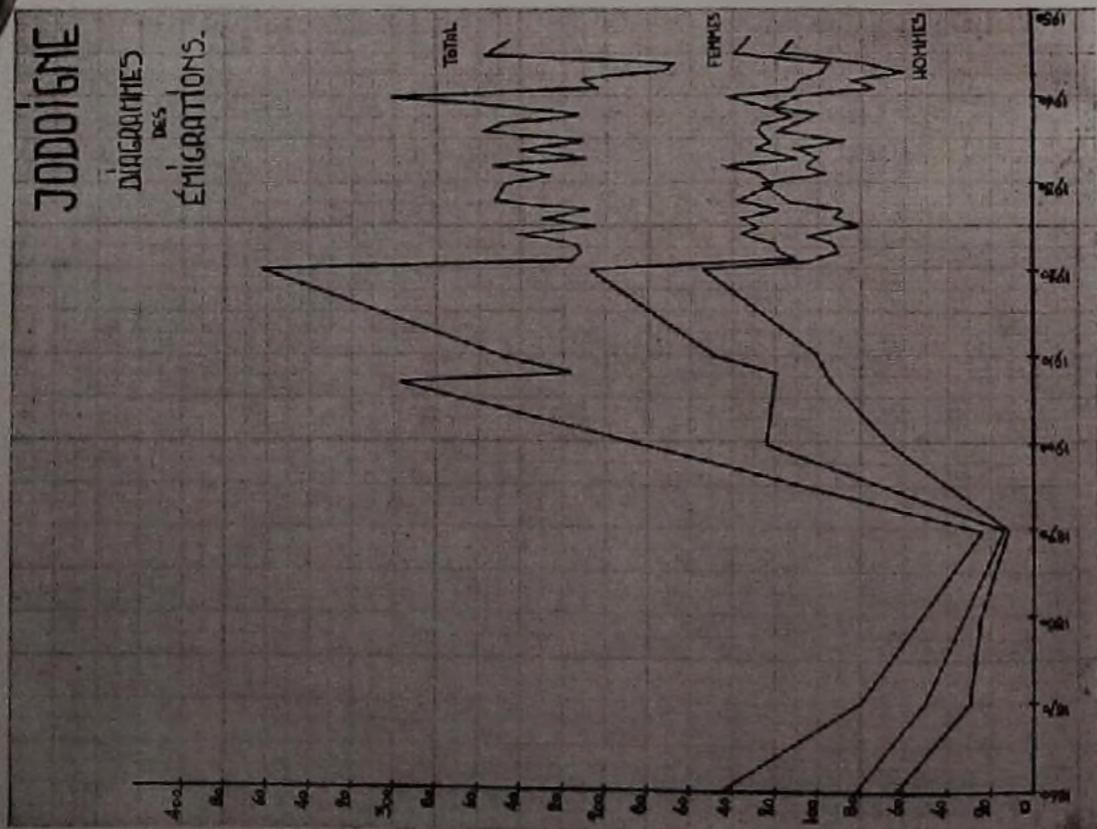
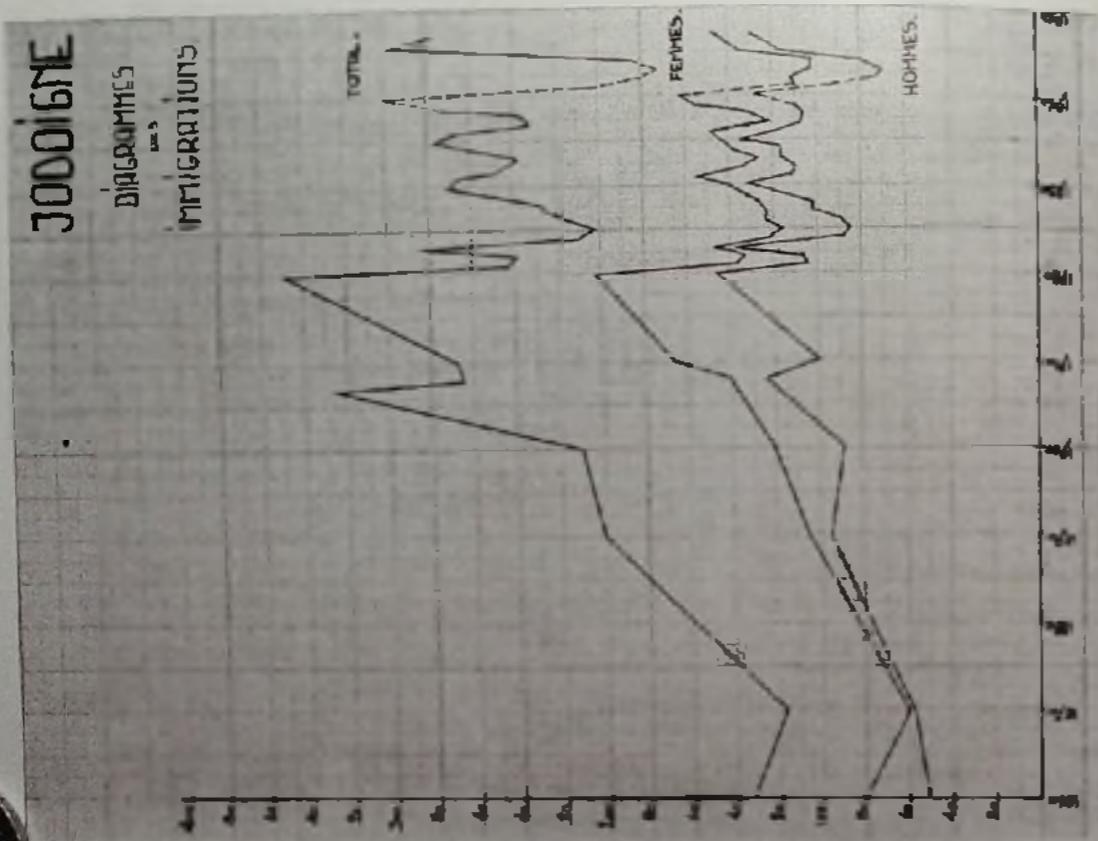


MARIAGES DIVORCES SUICIDES



JODOIGNE. DENSITÉ DE LA POPULATION





BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages manuscrits

- Archives communales de Louvain* : Dénombrement de foyers dans le quartier de Louvain, n° 6340.
- Archives Générales du Royaume* : Chambre des Comptes n° 16.587 (ad. 1473). Fonds des greffes scabinaux de l'arrondissement de Nivelles, n° 5978.
- Office national des statistiques* (Ministère des Affaires économiques) :
— Statistiques annuelles de la population de Jodoigne de 1867 à 1947
— Répartition des immeubles de 1934 à 1950.
- Service géologique de Belgique* : Notes de Rutot et Ma-aise, Dossiers 101 d, 101 g, 118 d et 118 g.

II. Ouvrages imprimés.

- Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Exposition centennale 1800* 1900, Bruxelles, 1900, in-8°, 400 p., pl.
- BOUTEN (J.), Fortifications urbaines du Moyen-âge. Murailles sur arcades, dans *Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, 1930, p. 55 à 60.
- CUVELIER (J.), *Les dénombrements de foyers en Brabant (XIV^e-XVI^e siècles)*. Bruxelles, 1912, in-4° cartes, diagr., 31 — CCCXXXIX 518 p.
- DE LOË (Baron), *Belgique ancienne, catalogue descriptif et raisonne des musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles*, Bruxelles, 1928-1937, 1 vol. in-8°, avec pl., ill., tables, etc. Tome 1 : les âges de la pierre, p. 208 et 245. Tome 3 : la période romaine, p. 132 et 203.
- DE SEYN (Eug.), *Jodoigne*, dans : *Dictionnaire Historique et Géographique des Communes belges*, Bruxelles, 2^e éd., 1933, p. 177.
- DESNEUX (Henri), *Le Brabant Wallon*, Bruxelles, 1930, in-8°, 301 p., pl., fig.
- DUCHESNE (Oscar), *Jodoigne pendant l'occupation allemande 1911-1918*, Bruxelles, Service de recherches historiques et folkloriques du Brabant, 1930, in-8°, 80 p.
- DUCHESNE (Oscar), *La chapelle à l'Arbre de Jodoigne*, dans : *Le Folklore brabançon*, 1923, n° 11, p. 230-237, fig.
- GRAMAYE (J. B.), *Geldania*, dans : *Galla-Brabantia*, Bruxelles, 1600, in-4, p. 39 à 41.
- GUICCIARDINI (L.), *Descrittione di tutti i Paesi Bassi altrimenti delli Germania inferiore*, Anvers, 1588, in fol.
- HANON DE LOUVET (R.), *Histoire de la ville de Jodoigne*, Gembloux, 1941, 2 vol., in-8, pl., 916 p. Principal ouvrage relatif à l'histoire de Jo-

dolenc, avec de nombreuses pièces justificatives et la reproduction photographique de documents péris depuis lors dans l'incendie du dépôt d'archives de la ville de Mous auquel ils appartenaient. L'auteur accorde cependant trop d'importance à l'influence des paroisses sur le développement de la ville et notamment à celle du faubourg St-Médard à laquelle il accorde la primauté du berceau de la ville.

JOURDAIN (A.) et VAN STALLE (L.), *Jodoigne*, dans : *Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique*, 2^e éd., Bruxelles, s. d., (1896), 2 vol. in-8°.

Notice historique sur la ville de Jodoigne, par un Jodoignois, Bruxelles, 1843, in-16°, 60 p. Ce petit opuscule, de la plume de l'avocat Alexandre Ignace Bouvier est surtout intéressant par la description qu'il donne des rues et des lieux-dits.

PONCELET (L.) et MARTIN (H.), *Esquisse climatologique de la Belgique*. Bruxelles, Institut royal météorologique de Belgique, *Mémoires*, vol. XXVII, 1947, 265 p., pl., graphiques.

MARINUS (A.), *La Maladrerie à Jodoigne*, dans : *Le Folklore brabançon*, 1923, n° 11, p. 238 à 240, fig.

MATTHIEU (E.), *Les écoles de Jodoigne au XII^e siècle*, dans : *Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles*, t. III, 1892, p. 283 à 290.

RUTOT (A.), *Texte explicatif du levé géologique de la planchette de Meldert n° 104* (pl. 7 de la feuille XXXII de la carte topographique), Bruxelles, 1910, in-8°, 23 p., pl.

SAMBRE (E.), *Judoigne*, dans : *Liste complète des communes belges y compris les territoires annexés*, 2^e éd., Bruxelles, 1922, in-16°.

SAMBRE (E.), *Jodoigne*, dans : *Dictionnaire des communes, hameaux, charbonnage, carrières, fermes... d'après les documents officiels fournis par les départements ministériels belges*, Bruxelles, s. d. (1928), in-8°.

TABLERT (Jules) et WAUTERS (Alphonse), *Le canton de Jodoigne*, dans : *La Belgique ancienne et moderne, géographie et histoire des communes belges (Arrondissements de Nivelles et de Louvain)*, Bruxelles, 1850-1867, 4 vol., in-8°.

III. Documents graphiques.

n) Cartes et plans

Carte de Belgique au 10.000^e, Bruxelles, Institut cartographique militaire, feuilles 32/7 (Meldert), 32/8 (Tirlemont), 40/3 (Jodoigne), et 40/4 (Juuche).

Carte topographique de Belgique au 20.000^e, Bruxelles, Institut cartographique militaire, feuilles 32/7 (Meldert), 32/8 (Tirlemont), 40/3 (Jodoigne) et 40/4 (Juuche).

Carte topographique et militaire de Belgique au 10.000^e, Bruxelles, Institut cartographique militaire, feuilles 32 (Louvain) et 40 (Wavre).

Carte du Canton judiciaire de Jodoigne, Bruxelles 1872, échelle 1/80.000^e, planche de : TAULIER (J.) et WAUTERS (A.), *La Belgique ancienne et moderne*.

Carte de Belgique au 100.000^e, Bruxelles, Institut cartographique militaire, planche VI (Liège).

Carte géologique de Belgique au 100.000^e, Bruxelles, Institut cartographique militaire, planche II (Bruxelles).

Carte chorographique de Belgique au 200.000^e, Bruxelles, Institut cartographique militaire, planche II (Bruxelles).

Carte des chemins de fer, routes et voies navigables de la Belgique au 200.000^e, Bruxelles, Institut cartographique militaire.

DE FERRARIS, *Carte manuscrite du Cabinet des Pays-Bas autrichiens, 1770-1778*, échelle 1/11.520^e, feuille G. 8 et pp. 121 à 136 du « mémoire historique, chronologique, économique et politique » qui l'accompagne (Bruxelles, Bibliothèque royale, Section des cartes et plans, n° 113).

DE FERRARIS, *Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens, 1777*, échelle, 1/86.400^e, pl. XIII.

POPP (C.), *Plan parcellaire de la Commune de Jodoigne*, dans : *Atlas cadastral de Belgique, Province de Brabant, Arrondissement de Nivelles, Canton de Jodoigne, 1838-79*, échelle 1/5.000^e.

RUTOT (M. A.) et MALAISE (M.), *Jodoigne-Jauche*, n° 118 de la *Carte géologique de la Belgique*, correspondant aux planchettes 3-4 de la feuille LX de la carte topographique, Bruxelles, Institut cartographique militaire, 1893, échelle 1/40.000^e.

VANDEN BROECK (M. E.), RUTOT (M. A.) et MALAISE (M.), *Meldert-Tirlemont*, n° 104 de la *Carte géologique de la Belgique* correspondant aux planchettes 7-8 de la feuille XXXII de la carte topographique, Bruxelles, Institut cartographique militaire, 1893, échelle 1/40.000^e.

VANDER MAELEN (Ph.), *Jodoigne*, feuille 111 de la *Carte topographique de la Belgique*, Bruxelles, Établissement géographique, 1846 à 1854, échelle 1/20.000^e.

VANDER MAELEN (Ph.), *Carte de la Belgique d'après De Ferraris*, Bruxelles Établissement géographique, 1831, 42 feuilles à l'échelle de 1/86.400^e et spécialement pour Jodoigne la feuille 22 (Donne en plus de De Ferraris l'indication des routes, canaux et autres travaux exécutés depuis 1777 jusqu'à 1831).

VANDER MAELEN (Ph.), *Cadastre parcellaire de la Belgique, Atlas de la Commune de Jodoigne*, Bruxelles, Établissement géographique, 1844, in-f°, 23 plans et liste alphabétique des propriétaires.

b) GRAVURES.

- HARREWIJN, *Castellum Molebesoul*, gr. sur. c., pl. de DE CANTILLON, *Délices du Brabant et de ses campagnes*, Amsterdam, 1757, in-8°.
- HOOGLANS (J.), Vues de Jodoigne, lith. en teintes, Imprimerie Simoncau et Toovey (c. 1850), fol. 1. *Vue générale*; 2. *Hôtel de Ville*; 3. *Moulin sur la Geete*; 4. *Grand'Place*; 5. *Place de la Bruyère*; 6. *Place St-Médard*; 7. *Pont sur la Grande Geete*; 8. *Le Château*.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

A. VOLUME 146, JUIN 1960

1. Carte du Canton judiciaire de Jodoigne	184
2. Carte géologique du territoire de Jodoigne, d'après Rutot, Van den Broeck et Malaise	186
3. Carte des sondages effectués par Rutot et Malaise	187
4. Puits d'extraction de la pierre blanche de Gobertange	188
5. Carte oro-hydrographique du territoire de Jodoigne	189
6. Carte des inondations périodiques dans le centre de la ville.	190
7. Carte du territoire de Jodoigne montrant la répartition des espaces verts	192
8. Plan de la «maladrée» au XVIII ^e siècle	193
9. Extrait de la carte de Belgique de Vandermaelen, d'après de Ferraris (1831)	194
10. Carte des trois agglomérations formant la ville de Jodoigne et illustrant l'origine du tracé du cœur de la cité	197
11. Extrait de la carte de Ferraris, servant de base à la figure 10.	198
12. Plan de Jodoigne levé en 1753 par le géomètre S. J. Charlot et montrant nettement le tracé des remparts	200
13. Plan du faubourg St-Médard, dressé en 1783 par le géomètre S. J. Charlot	203
14. Plan de Jodoigne et de la paroisse St-Lambert, dressé en 1786 par le géomètre S. J. Charlot	204
15. La première grande percée au travers de la ville apparaissant sur l'Atlas de Vandermaelen de 1844	208
16. Abside de l'église St Médard	210
17. Le cimetière désaffecté de St-Médard	211
18. L'église St-Médard vue du nord-ouest	212
19. Église St-Lambert	213
20. La chapelle Notre-Dame du Marché	214
21. Maison gothique de la Gadale	215
22. L'hôtel de ville de Jodoigne et l'Arbre de la Liberté	216
23. Maison à façade en pierre de Gobertange, Grand'place	217
24. Le château de La Comté ou château Pastur	218
25. Maison particulière en pierre de Gobertange 11, Grand'place	219
26. Maison particulière en pierre de Gobertange, 3, rue du Tombais.	219
27. La Vicomté sur la Grand'place à Jodoigne	220
28. Immeuble en pierre de Gobertange place St-Lambert, 27	221
29. Autre immeuble en pierre de Gobertange, 15 et 16, place St-Lambert, transformé au XX ^e siècle	221
30. Partie nord-ouest de la ville. Plan dressé en 1783 par le géomètre S. J. Charlot	222

31. Tourelle derrière les Rendanges	223
32. Maison de maître, place St-Lambert, 28, millésimée 1764	223
33. Rue du Tombois, 30	224
34. Rue St-Lambert, 6 et 8 (1824)	224
35. Rue St-Lambert, 20 et 22	224
36. Rue du Tombois, 34	224
37. La tour des remparts	225
38. Mur d'enceinte reposant sur arcades	225
39. Type de lucarne, Grand place, 35	226
40. Chaussée de Tirlemont, 22	226
41. Angle de la rue du Tombois et de l'avenue K. Charlot	226
42. La ferme de La Comté	227
43. La ferme de la Maladrée	227
44. Le château des Cailloux avant sa transformation	228
45. Château de l'Ardoisière	229
46. Château du Bordia	229
47. Château des Ormes	230
48. Plan dressé par le géomètre S. J. Charlot en 1783, montrant de bas en haut, la Grand' place avec la chapelle Notre-Dame du Marché, la place de la Bruyère, le rempart et la porte de Tirlemont, le couvent des Sœurs-grises	232
49. La pyramide des âges pour 1890	236
50. Pyramides des âges pour 1910 et 1930	237
51. Localisation des fermes possédant plus de 10 Ha de terre	238
52. Partail d'entrée de la ferme de Groendendael qui appartient à l'abbaye du même nom	239
53. L'imposante ferme du Stockoy. Bâtimens de 1751	240
54. Cour intérieure de la ferme du Stockoy	240
55. La ferme de Chebalx	241
56. Carte montrant le pourcentage des achats extraordinaires effectués à Jodoigne par les habitants des communes voisines	244
57. Carte montrant le pourcentage d'achat aux marchés hebdomadaires de Jodoigne par les habitants des communes voisines	246
58. Les voies de communication rayonnant vers le cœur de Jodoigne	247
59. La chaussée de Tirlemont	248
60. La chaussée de Charleroi	249
61. Arrière de la rue du Modron	252

B. VOLUME 147, OCTOBRE 1960.

62. Plan du Centre de Jodoigne montrant la localisation des repaires d'assoelaux	332
63. Carte des pourcentages d'intervention de l'abatloir de Jodoigne dans l'abatlage des bêtes de la région (1948)	335
64. Répartition géographique des institutions sociales (Schéma arrêté pour l'année 1950)	338
65. L'école communale pour filles	343

66. Carte des pourcentages des écoliers de la région qui fréquentent les institutions d'enseignement de Jodoigne	344
67. La rue Saint-Jean avec, à gauche, les anciens bâtiments de l'Athénée	346
68. L'École normale provinciale	347
68(bis). L'entrée monumentale de l'École normale provinciale	351
69. Schéma du plan général de situation existante	352
70. Le moulin Lansequin, sur la Gette	359
71. Schéma du plan général d'aménagement	360
72. Détail du plan d'aménagement. Centre de Jodoigne	366
73. Détail du plan parcellaire de Jodoigne, dressé par P. C. Popp au siècle dernier	368
74. Plan schématique de la situation existante au cœur de Jodoigne	370
75. Plan schématique de la situation assainie au cœur de Jodoigne	370
76. Le parc public, sous le château	372
77. Les arrières de la place St-Lambert, vus du pied du château	372
78. Vue vers l'église St-Lambert, prise du pied du château	372
79. L'ancienne « Gadaie » dégagée par la démolition d'un immeuble qui en obstruait le passage	373
80. Le château Pastur, tel qu'il apparaît en bordure de la chaussée de Wavre à Hannu	377
81. L'accès tortueux de l'église St-Médard	378
82. Proposition d'itinéraire dans Jodoigne aménagée	379
83. La place St-Lambert vue vers le pont Genotte et la chapelle Notre-Dame du Marché	380
84. La chapelle Notre-Dame du Marché	381
85. Les « Rendanges »	382

TABLE DES MATIÈRES

A. VOLUME 146, JUIN 1960

Avertissement	182
-------------------------	-----

CHAPITRE I

Situation de la ville de Jodoigne du point de vue régional

1. Situation administrative	183
2. Situation géographique	183
3. Note en guise de conclusion du chapitre I	184

CHAPITRE II

Les phénomènes physiques propres au territoire de Jodoigne

1. Géologie	185
2. Hydrographie	189
3. Orographie	191
4. Le climat	191
5. Végétation spontanée	192
6. Conclusions du chapitre II	195

CHAPITRE III

Les phénomènes humains régissant l'évolution de la ville

1. Histoire. Époque gallo-romaine et berceau de Jodoigne	196
Époque franque	199
Le moyen-âge. Formation de la Cité	199
Le faubourg St-Médard	202
La paroisse St-Lambert	205
Les temps modernes	205
2. Jodoigne monumental. Monuments existants	211
Bilan des monuments disparus	230
3. Démographie	233

LE FOLKLORE BRABANÇON

1. Facteurs économiques. Agriculture	238
Élevage	241
Industrie	242
Commerce et artisanat	243
Moyens de communication	247
3. Conclusions du chapitre III	250

B. VOLUME 147, SEPTEMBRE 1960

CHAPITRE IV

Équipement de la ville en 1950

1. Habitat	331
2. Les taudis	332
3. Évacuation des résidus et eaux vannes	333
4. Distribution d'eau, de gaz et d'électricité	334
5. Abattoir	334
6. Sécurité publique. Police	334
Pompiers	336
7. Conclusions du chapitre IV	336

CHAPITRE V

La vie sociale à Jodoigne

1. Les Institutions publiques. Œuvres hospitalières	337
Œuvres de prévoyance	338
Œuvres d'assistance	341
Les écoles	342
2. Préoccupations Intellectuelles et confessionnelles	348
Artistiques	349
Folkloriques	350
Sportives	350
3. Conclusions du Chapitre V	351

CHAPITRE VI

Plan général de la situation existante et conclusions du survey.

CHAPITRE VII

Aménagement projeté

Plan général	360
Le sol en lui-même	361
Les faits humains en fonction du sol	362
Études de plans particuliers. Le bourg antique	367
Le quartier de l'hôpital et l'École normale	374
La cité nouvelle et la plaine des sports	375
Promenades artistiques	378
Conclusion générale	382

Annexes

Pièces justificatives	383
Tableaux	405
Graphiques	115
Bibliographie	119
Table des illustrations	123
Table des matières	126

Géographie littéraire du Brabant

La Hesbaye romane

AUX oreilles de nos compatriotes quelque peu familiarisés avec les Lettres françaises de Belgique, un nom répond immédiatement — comme en écho — à celui de la vaste région naturelle appelée la Hesbaye : Hubert Krains.

Né aux Waleffes, petit village hesbignon situé à proximité de Waremmé et de Hannut, Hubert Krains (1862-1931) « ne s'est jamais dépris des images qui l'ont entouré dès le berceau. Tout son être moral s'est formé devant la plèbe et la glèbe, « au Cœur des Blés ». Presque jamais il n'a cherché le cadre ou le décor d'un de ses livres en dehors de son petit pays » (1).

Pour certains, la Hesbaye est et demeure le fief littéraire exclusif de l'auteur du *Pain noir* et de *Au Cœur des Blés*. Hubert Krains n'est toutefois pas le seul écrivain à avoir célébré la *bonne terre propice aux moissons* dont le pathétique et les diverses séductions ont été transposés, sur la toile, par le peintre Armand Knaepen, originaire d'un village flamand de la Hesbaye liégeoise : Houtain-l'Évêque, mais devenu Tirlemontois d'habitat et de dilection (2). La Hesbaye a été magnifiée également, au fil de la plume, par Hubert Stiernet (de Waremmé, mais qui a cherché, jusqu'en Brabant, certains de ses personnages), Arthur Daxhelet et beaucoup d'autres parmi lesquels se rencontrent des Limbourgeois — dont Georges Virrès —, des Namurois — tel Auguste Vierset — et des Brabançons. Car, contrairement à ce que les lecteurs d'Hubert Krains sont enclins à penser, la Hesbaye n'est pas uniquement liégeoise et ne tient pas toute entière dans le quadrilatère Huy-Liège-Waremme-

(1) Jules DECHAMPS dans *Hubert Krains, les meilleures pages*, Éd. La Renaissance du Livre, Collection anthologique belge, Bruxelles, 1959.

(2) Voir notre monographie : *Armand Knaepen, Peintre de la Hesbaye*, préface d'Arsène Sorrell. Chez l'auteur, Bruxelles 3, 1957.



Tirlemont, 1858. La Grande Gête.

Landen. Elle déborde sur les provinces de Limbourg, de Namur et — largement — de Brabant. Dans sa *Patria Belgica*, Eugène Van Bemmel écrivait :

« Entre la Dyle et la Meuse, la surface du pays n'offre pas d'accidents considérables. La Hesbaye se compose d'un immense plateau, assez monotone, assez banal en apparence, faiblement ondulé, très fertile et bien cultivé, peuple de villages vivant dans l'aisance mais qui ne diffèrent presque point les uns des autres. La petite et la grande Gête, même la Méhaigne, qui est pourtant un affluent de la Meuse, ne promènent leurs méandres qu'autour de quelques plis de terrain, sans rochers et sans collines. C'est peut-être la partie de la Belgique la moins pittoresque et la moins recherchée du commun des touristes, bien qu'elle ne manque assurément pas d'intérêt lorsqu'on la visite en détail. Théâtre de toutes les guerres de la féodalité durant les derniers siècles du moyen âge, elle est restée depuis cette époque en dehors des grands courants de la civilisation : l'ancienne langue romane-wallonne y est parlée dans sa

LE FOLKLORE BRABANÇON

tourne primitive ; les traditions orales y perpétuent les souvenirs les plus lointains ; enfin quelques localités ont du caractère, comme Hannut, Orp-le-Grand, Landen, Waremme... ».

Rapprochons, de ces lignes, cette description de la Hesbaye ayant, comme auteur, le géographe français Albert Demangeon (3) :

« ...elle apparaît dans le paysage à l'Est de Perwez, de Jodoigne et de Tirlemont, composée de plaines uniformes et de terres arables par excellence. La culture en a extirpé les arbres, mais a laissé des bocages d'arbres fruitiers, où les pommiers dominent. Elle ouvre de vastes champs à la charrue, qui sont parmi les régions les plus fertiles de l'Europe. La culture s'y caractérise par la production intensive du froment et de la betterave à sucre... Sur toute exploitation un peu grande, on rencontre le cheval brabançon, bête massive et trapue aux muscles puissants. Sur ces terres lourdes, le travail exige de forts attelages. Sur les molles ondulations de la Hesbaye, la récolte ne laisse plus à l'automne qu'une steppe sèche et jaune semblable aux guérets de la Picardie... ».

Poursuivant son tour d'horizon, Albert Demangeon fournit maintes autres précisions intéressantes sur la Hesbaye :

« Les sucreries de la Hesbaye font de la Belgique l'un des plus grands fabricants de sucre du monde. Le fermier habite un type remarquable de ferme, composée d'énormes bâtiments rangés autour d'une cour pavée ; leur aspect de forteresse semble les préparer à jouer ce rôle, car plusieurs ont servi de réduit défensif pendant les batailles ; ainsi les fermes de Hougomont, de Papelotte, du Mont-Saint-Jean près de Waterloo. On circule aisément sur ces larges croupes aux tranquilles horizons ; à toutes les époques elles ont vu défiler les armées ; elles sont semées de noms de batailles, quelques-unes rappellent même plusieurs rencontres : Neerwinden, Ramillies, Ligny, Waterloo, Seneffe, Fleurus, Fontenoy. Elles ont été de tous temps un chemin de soldats... ».

Pour Eugène Van Bemmel, la Hesbaye est comprise, *grosso modo*, entre la Dyle et la Meuse. Albert Demangeon la découvre, dans le paysage, à l'Est de la ligne Perwez-Jodoigne-Tirlemont,

(3) Cité par Jules DECHAMPS, ouvrage mentionné.

mais lui confère une étendue très vaste, englobant non seulement les plaines de Ligny-Fleurus et de Waterloo mais, aussi, les champs de bataille de Senefle, dans le proche Hainaut, et de Fontenoy, dans le lointain Tournaisis ou pays blanc d'Anloing. N'y a-t-il pas là quelque exagération? La question n'est pas de notre compétence et nous la laissons volontiers aux spécia-



Hesbaye brabançonne. — Vergers en fleurs.

listes de la géographie physique. En ce qui nous concerne, nous ne retenons, des textes que nous venons de citer, que le fait suivant : la Hesbaye, qui est liégeoise, limbourgeoise, namuroise et peut-être même hennuyère, s'enfonce profondément en Brabant et en occupe un vaste espace s'étendant de part et d'autre de l'instable frontière des langues.



Waterloo. — La Ferme du Mont-St-Jean.

Gardée par les bonnes villes de Perwez et de Jodoigne, la Hesbaye brabançonne et romane disperse, autour d'elles, quantité de petits villages dont les clochers émergent des froments et des seigles. Reliés entre eux par des chemins étroits, ces villages ont souvent *de beaux noms trop longs pour eux* (4). Ils s'appellent, par exemple, Thorem-bais-les-Béguines, Grand-Rosière-

(4) SUZANNE CHANTAL, dans son guide du *Benelux*, Edition Ode, Paris, 1955.

Hottomont, Jandrin-Jandrenouille, etc. Autre particularité à noter au sujet du pays qui nous occupe : alors que tout le reste du Brabant appartient au bassin scaldéen, le roman pays de Hesbaye — traversé par une des lignes de faite les moins sensibles quoique les plus importantes de Belgique — dirige une partie de ses eaux vers la Meuse, par la Méhaigne, cette rivière spécifiquement hesbignonne prenant sa source près de Noville. Voilà un argument supplémentaire à la thèse de ceux qui prétendent que le Brabant forme un microcosme ou un résumé « complet » de la Belgique !



Thorembais-les-Beguines. — Ferme de Mellemont.

Eugène Van Bemmel et Alhert Demangeon se rencontrent pour reconnaître que la Hesbaye a toujours été un immense champ de bataille. Traversée par la vieille chaussée romaine de Tongres à Bavai suivie en 275-276 par les premiers envahisseurs francs, empruntée à nouveau par les légions de Marcus Aurélius Probus puis, sous Arcadius et Honorius, en 406, ouverte à la ruée des Barbares, la Hesbaye convient particulièrement, si nous en croyons les historiens et les stratèges, à l'offensive et se prête admirablement à la manœuvre de la cavalerie et, aujourd'hui, des blindés. De très nombreux engagements décisifs eu-

rent lieu sur son plateau dénudé. D'aucuns d'entre eux ont été abondamment commentés. C'est ainsi que le lieutenant-général de Vault, dans ses *Mémoires militaires relatifs à la Succession d'Espagne*, nous fournit maints détails au sujet de la période des lignes de Brabant — établies par le maréchal de Villeroi — par les troupes de John Churchill, duc de Marlborough, qui, l'année suivante, soit en 1706, devaient remporter une nouvelle et éclatante victoire dans les plaines de Ramillies-Offus (5).

La Hesbaye, où tant d'armées s'affrontèrent au cours des siècles, a sa place dans l'histoire des opérations militaires de 1914 et de 1940. En 1914, les troupes belges cantonnèrent dans la région avant la bataille qui y opposa le corps de cavalerie du général français Sordet aux uhlands et à l'artillerie allemande. Plusieurs de nos écrivains, dans leurs livres de guerre, évoquent cette page de gloire et de misère. Nous lisons dans le premier volume de *Jusqu'à l'Yser* de Max Deauville :

« ...Notre cavalerie s'est fait écharper à Sart-Rishart. Elle aurait été attirée dans un guet-apens par des Allemands déguisés en gendarmes et mitraillée par d'autres habillés en civils. Il y a eu une hécatombe de chevaux.

Nous remarquons en colonne, précédant l'artillerie et nous rencontrons en effet des chasseurs à cheval qui ont remplacé leur monture par une bicyclette. Les grenadiers ont essuyé le feu à Longueville. L'école d'Incourt est en flammes. Nous avons perdu quelques hommes, l'un d'eux a été frappé d'une balle en plein cœur. Ce détail précis frappe plus l'imagination que les récits emphatiques des opérations. Par contre, notre artillerie a complètement mis à mal une batterie ennemie, qui a fui laissant des morts sur le terrain et abandonnant du matériel. Le temps de la marche se passe à commenter les événements. Comme d'habitude, les trainards lâchent de laisser venir les caissons à leur hauteur. Du coin de l'œil, ils les surveillent dans le ferme espoir d'y monter. D'autres se glissent dans les petits cafés pour se rafraîchir. Ils font des haltes dans les

(5) Entre autres ouvrages relatifs à cette bataille, signalons celui de l'abbé Gustave BAMBIAUX, publié sous le pseudonyme de Gumbert : *La Bataille de Ramillies* (1936), et rappelons le remarquable exposé fait le 23 novembre 1959, aux Midis du Tourisme, par le professeur Henri Bernard, de l'École royale Militaire, sur *Un célèbre site de champ de bataille en Brabant wallon : Ramillies*.

fossés pleins d'herbe, jouissant en fraude de la sensation délectable de la liberté. Quant à notre voiture d'ambulance elle est égarée.

Le jour tombe, nous échouons à Bossut-Göttechin, un petit village juché au sommet d'un valonnement et qui se remplit bientôt du tumulte des protestations contre la mauvaise répartition des cantonnements. Les soldats s'interpellent. Les civils ne savent plus où donner de la tête... » (6).

De son côté, Ege Tilmans (qui, dans ses ouvrages, parle souvent du Brabant, principalement de la petite vallée du Bempt) note dans ses souvenirs publiés sous le titre *Calme sur le Front belge* :

« ...De Perwez à Thorembois et de Thorembois à ... Chaque jour se passe en corvées fastidieuses et le soir, — le soir évidemment, — on marche. Certain mécontent trouve que cela manque d'organisation, mais on marche quand même...

Donc, au petit jour, la colonne, voitures, chevaux, brancardiers, pénètre dans un champ de froment récemment fauché! Nous sommes loin du voyage enthousiaste à travers l'agglomération bruxelloise. Une pluie fine commence à tomber. Chacun cherche un abri dans les meules; mais l'ondée persiste et bientôt, trempés et transis, les hommes se sauvent pour se rendre au petit village que l'on aperçoit à quelques centaines de mètres: Lathuy. De tous côtés, des civils au brassard de la Croix-Rouge ou des soldats se dirigent vers les boutiques. Là, pour suppléer à la carence du ravitaillement, ils achètent tout ce que l'on peut manger. A l'épicerie proche de l'église, il ne reste rien: pâtes alimentaires, conserves, fruits séchés, sucre, tout a disparu...

La journée a paru longue et maussade. Vers le soir, la pétarade d'une moto-cyclette interrompt notre partie de piquet et nous fait lever la tête. Bientôt nous avons la conviction que l'on apporte un ordre de départ.

En effet, grand remue-ménage. On selle les chevaux, on attelle, on se groupe et bientôt la colonne s'ébranle pour un cantonnement meilleur, chacun du moins l'espère.

Au hasard des routes, on distingue des colonnades d'arbres fantastiques; des étendues couvertes de meules, comme des villages africains; des grands corps géométriques de fermes brabançonnaises

(6) Éditions Rex, Collection nationale, 1933.

montrant des blancheurs étranges sous la lumière lunaire; des villages curieux, profondément endormis, ou rarement s'apercevait un fatal tremblant.

On songe involontairement aux guerres de l'Empire, aux livres d'Eckmann-Chatrian, à « M^{me} Thérèse », aux « Concerts de 1813 », à « Waterloo... Un siècle plus tard... » (7).

Plusieurs autres livres de guerre publiés au cours des dix ou quinze années ayant suivi l'armistice de 1918 mêlent ainsi, au rappel des faits ayant jalonné la retraite de l'armée belge sur Anvers, les noms de maints villages de la Hesbaye romane. Des centaines et des milliers de soldats sont morts, jadis, autrefois ou naguère, dans cette partie du Brabant wallon où, pour avoir bu tant de sang, la terre fait lever de si beaux blés.

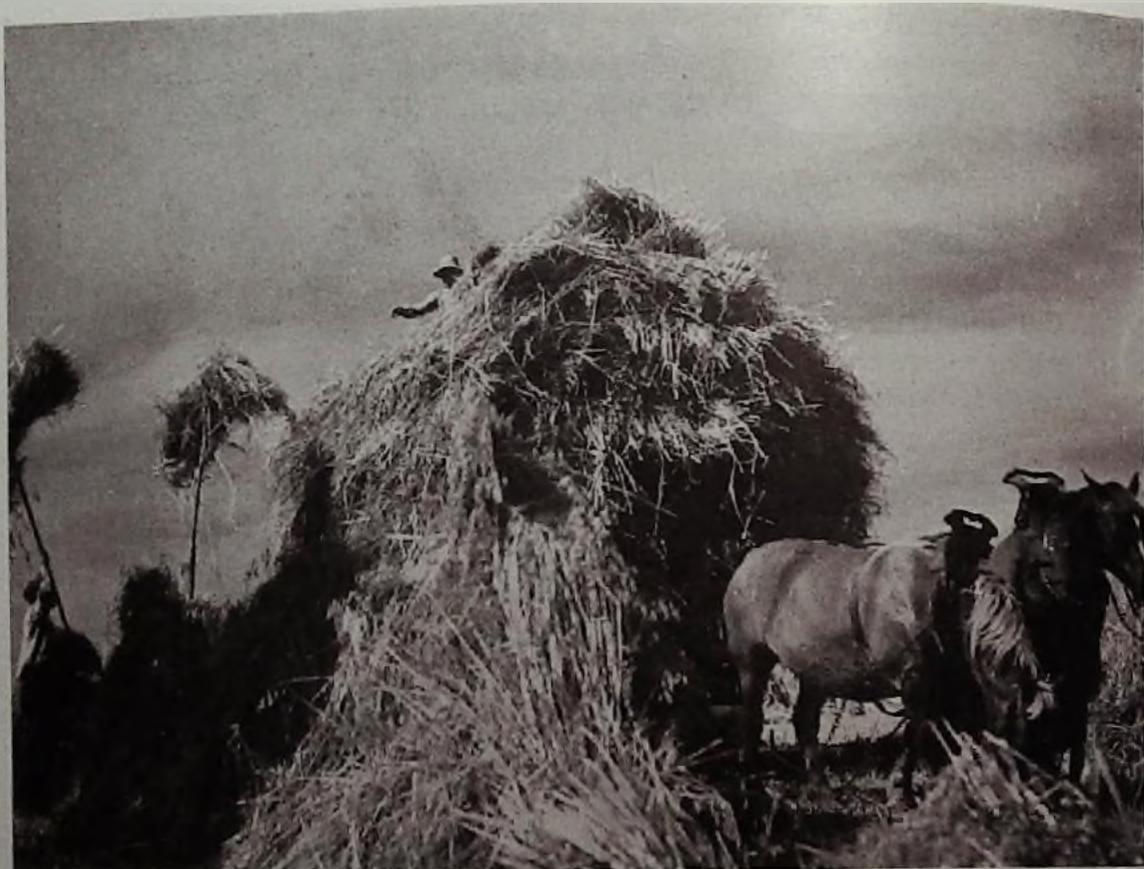
Pays agricole où quelque grosse ferme aux allures de forteresse occupe fréquemment le centre du paysage, la Hesbaye est l'une des dernières régions du pays où, de nos jours encore, le paysan continue à avoir recours à l'aide du cheval. ... Sur toute exploitation un peu grande, faisait remarquer Albert Demangeon, on rencontre le cheval brabançon, bête massive et trapue aux muscles puissants... La poétesse Lucienne Desnoes, épouse de Jean Mogin, notait un jour sur ses tablettes: *Je vois un gros lombereau tiré sur une croupe de plaine par un cheval brabançon à la croupe de plaine brabançonne* (8). On imagine le spectacle! Le solide, patient, courageux et placide cheval brabançon, tirant un lombereau chargé de betteraves, s'avance dans la lumière dorée tandis que, à l'arrière-plan, une vieille ferme carre sa longue masse au milieu de la plaine savoureuse à l'œil: n'est-ce pas là, en résumé, toute la laborieuse et calme Hesbaye?

Avant de déterminer la place du roman pays de Hesbaye dans la géographie littéraire du Brabant, qu'on nous permette d'ouvrir une parenthèse en forme de plaidoyer en faveur du cheval hesbignon et, plus généralement, brabançon qui, vivant élément du décor campagnard, a bien mérité que les poètes le chantent, avec amitié.

Parmi les sous-races du cheval de trait belge, le type hesbignon a toujours été, avec le brabançon auquel il s'apparente mais

(7) Éditions La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1932.

(8) Dans un article *Tourisme de Printemps*, in *Reflets du Tourisme*, 1951, n° 6.



Chevaux brabançons.

dont il se distingue cependant quelque peu, l'un des plus appréciés. Il a produit des spécimens exceptionnels : étalons et juments, ayant récolté quantité de premiers prix lors des grands concours internationaux. Dans son *Histoire contemporaine du Cheval belge*, fixant le souvenir d'animaux renommés, Arnold van Broeckhuizen citait plusieurs de ces réputés solipèdes.

Les poètes ont rendu hommage au cheval du Brabant. Armand Bernier a surpris le dialogue de deux solipèdes arrêtés pour un instant au sommet d'une côte. Puis :

*Un homme est survenu. L'attelage est parti.
Les chevaux, dans le vent, branlaient leurs lourdes têtes
Emportant, loin de moi, leur univers de bêtes... (9)*

(9) Extrait de *Deux Chevaux*, dans *Il y a trop d'Étoiles*.

LE FOLKLORE BRABANÇON

Maurice Carême a donné, à un de ses poèmes, cette conclusion :

*Il me faut retrouver l'allure naturelle
Des chevaux brabançons arpentant les prairies
Qui montent doucement se perdre dans le ciel... (10)*

Paul Dresse de Lehiolles a intitulé *Brabant* un poème commençant de la sorte :

*Les pas sont lents des trois chevaux qui marchent,
Les pas sont lourds des trois chevaux qui vont ;
Depuis qu'ensemble ils ont passé sous l'arche
Du grand portail ouvert sur les limons,
Leur groupe unique et triple, silhouette
Simple et massive à force d'unisson,
Mène toujours, sur la plaine muette,
Son va-et vient au bord de l'horizon... (11)*

Un autre poème de Paul Dresse contient ces vers bien frappés :

*...On voyait, aux clochers mutilés des villages,
La ronde des pigeons reprendre ses parcours ;
Et, sous le haut portail impérial des fermes,
Quadriges qu'un varlet régit d'une main ferme,
Les étalons puissants retourner aux labours.
Chevaux splendides du Brabant, dont la crinière
Fait un ruissellement continu de lumière,
Chevaux couleur d'argile ou couleur de froment
Qui traîne le rouleau, la charrue ou la herse,
Sachez pour qui nous travaillez, pour qui s'exerce
L'effort majestueux de vos poitrails fumants!... (12)*

D'autres poètes que ceux que nous venons de citer ont également rendu hommage au cheval du Brabant, ce travailleur fidèle que l'envahissante motorisation condamne à disparaître à jamais de nos campagnes... Mais ceci, évidemment, est une histoire sans aucun rapport avec l'objet de notre étude !

* * *

(10) Extrait de *A de l'ontains Amis*, dans *La Maison blanche*.

(11) D'un poème tiré du recueil *L'Ange blessé*, Éditions Points et Contrepoints, Paris, 1954.

(12) Dans *Chant royal* 1950, sans indication d'éditeur, 1950.

La Hesbaye romane et brabançonne a deux chefs-lieux cantonnaux mais, pour le littérateur-géographe tout au moins, une seule capitale, modeste et accueillante : Jodoigne.

Dans sa remarquable *Histoire de la Ville de Jodoigne* publiée en 1941, le regretté chanoine R. Hanon de Louvet — qui fut curé de Sainte-Marie Geest — fait remarquer que *sous le régime de la romanisation, Jodoigne (Geldonia villa) ne tarda pas à devenir une agglomération agricole, un relais, un marché*. N'attachant de réelle importance qu'aux choses concrètes, les habitants ne manifestèrent jamais qu'un intérêt très relatif aux activités de l'esprit et, en particulier, à la littérature. Dans son ouvrage sur le *Théâtre français en Belgique au Moyen-Âge* (13), Gustave Cohen — né en Belgique d'un père français et d'une mère belge — mentionne toutefois Jodoigne à propos d'une *Nativité* qui y fut jouée à la procession de Saint-Médard, entre 1633 et 1772. *Une Passion faisant suite à la Nativité*, ajoute le savant professeur, *y a été retrouvée il y a dix ans (soit vers 1942) par le Baron Bouvier dans des archives de famille. Ce qui nous en est transmis n'a rien du charme des vieilles Nativités liégeoises que le Couvent des Dames blanches de Huy nous a conservées*.

À part ces indications et celles fournies par Théo Pirard dans son étude sur *Le Jeu de la Nativité en Wallonie* (14), nous ne disposons d'aucun élément nous permettant de conclure à l'existence d'une quelconque tradition littéraire à Jodoigne où — soit dit en passant — furent élevés la plupart des enfants des ducs de Brabant — comme le signale Guicciardini — et où devait mourir, en 1821, le célèbre polygraphe ardennais Remacle Mohy du Rondechamp. Né en 1554 ou 1555 près de Beausaing, le poète de *L'Encensoir d'Or* et le chroniqueur du *Cabinet historique* résida à Jodoigne pendant un certain temps, comme curé, après avoir vécu au presbytère de Hucorgne, près de Huy, en Hesbaye liégeoise.

Les siècles se succèdent sans modifier la situation : ombre et lumière, guerre et paix. Des Jodoignois partent avec Napoléon, sur les routes de l'épopée. D'autres — ou les mêmes — participent aux combats de 1830 (15). Vers la fin du XIX^e siècle, on

(13) Éd. La Renaissance du Livre, Collection Notre Passé, Bruxelles, 1952.

(14) Éd. Thone, Liège, 1950.

(15) Voir DUCHESNE : *Les Jodoignois et la Révolution de 1830*, dans les *Carnets de la Fourragère*, juillet 1926.

assiste enfin à une soudaine efflorescence littéraire dont la manifestation coïncide avec ou suit de peu un événement faste de l'histoire locale : le retour au pays, en 1881, d'Hector Defoer, personnage assez mystérieux attendant encore son Balzac ou son Dumas. Petit valet de ferme, ce héros en quête d'un auteur devait édifier, en Égypte, une fortune considérable et être élevé, là-bas, à la dignité de « bey ». Rentré dans sa ville natale, à laquelle il était très attaché, il fit preuve d'une générosité splendide, créant notamment un hospice et un hôpital, prenant en charge la réfection de plusieurs routes, aidant les pauvres, etc.

Essentiellement dialectale, la floraison littéraire jodoignoise eut, comme promoteur, Edmond Etienne (16). Auteur de maintes comédies pétillantes d'esprit — dont *Le rose de Roux-Miradè*, *Braconnis*, *Po l'house et po l'cœur*, *Le marchand ou Marjonne pierdoue*, etc. —, il fonda, en 1892, une revue : *Li Sauverdia (Le Moineau)* qui, au cours de sa trop brève carrière, opéra une sorte de rassemblement des Lettres paloisantes de Wallonie, suscita l'éclosion de talents nouveaux et prit vigoureusement position au sujet de certaines questions comme celle, par exemple, du rattachement éventuel de Jodoigne à l'arrondissement judiciaire de Tirlemont. Protestant contre un semblable projet, *Li Sauverdia*, évoquant la rivalité existant depuis toujours entre Wavre et Jodoigne, entre les « Macas » (ou Wavriens) et les « Médous » (ou Jodoignois), écrivait :

... Nos nos cohagnans trop souint inte wallons ; por me, ça n'n'arriv'ré pus... à tel point que dj'vas sayi sérieux'mint d'veuic vullî les Wavriens. Oije, oije... dje ses be tot c' que n's allez dire : I sont lawares, afrantès comme dès pachés de cad, tot po leu panse, se foutant d'tot l'monde et surtout des médous d'Jodoyne... mins c'est dès wallons et là tot. Se bê que s'on vout maugrè tot fer on novia arrondiss'mint, qu'on l'faie à Wauve, c'est-st-à one pichie de nos, et putou nos raloyi mille còps à nos enn'mis wallons qu'on seul còp aux flaminds d'Thienen... » (17).

(16) À consulter : *Edmond Etienne, sa Vie et son Œuvre*, par Paul MOUREAU, Edit. Service de Recherches historiques et folkloriques du Brabant, Bruxelles, 1930.

(17) Traduction libre :

« ... Nous nous mordons trop souvent entre Wallons ; pour moi, cela ne m'arrivera plus... à tel point que je vais essayer d'aimer les Wavriens. Oije, oije... je sais bien tout ce que vous allez dire : Ils sont rallieurs,



Jodoigne. Berme-château de la Ramée.

La vivante petite revue d'Edmond Etienne accueillit notamment les signatures du poète et dramaturge namurois Louis Bodart (dont les *Monologues wallons*, entre autres œuvres, eu-

effrontés comme des pages de cour, gourmands, se moquant de tout le monde et surtout des Médaus (des Jodoignois tirant leur sobriquet de « Médard », patron de la cité) de Jodoigne... mais ce sont des Wallons et voilà tout. Si bien que si l'on veut, malgré tout, faire un nouvel arrondissement, qu'on le fasse à Wavre, c'est à peu de distance de chez nous et plutôt nous rattacher mille fois à nos emmenis wallons qu'une fois seulement aux Flamands de Tirlemont... » (extrait de *Li Sauverdia*, n° 2, année 1893, du 30 avril au 11 mai).

D'autres revues wallonnes furent publiées, vers la même époque, en Brabant et jusque dans le pays flamand. Elles contribuèrent à la renaissance des Lettres dialectales, renaissance qui — fait remarquable — comelda avec celle de nos Lettres françaises.

LE FOLKLORE BRABANÇON

rent beaucoup de succès et connurent trois éditions), demeurant alors u Perwez — où il devait mourir en 1899, à 35 ans —, de Louis Loiseau. Albert Robert, Victor Collard, Zephir Hennin, Auguste Vierset (dont se reclament aussi les Lettres françaises de Belgique) et de maints autres écrivains dialectaux originaires des quatres coins de la Wallonie.



Jodoigne. — Notre-Dame du Marché.

Parmi les Jodoignois révélés par *Li Sauverdia* ou ayant participé individuellement à l'entretien et au maintien du foyer allumé par Edmond Étienne, il convient de citer Paul Stienlet, Oscar Duchêne, André Rowet, Georges Montulet, Nicolas Serek (alias Cerko, qui devait émigrer à Nivelles) et, surtout, Paul Moreau. Poète des *Fleurs d'al nièspreye*, spirituel auteur des *Contes d'a-prandjère* et de plusieurs comédies, Paul Moreau a rédigé, en français, une précieuse biographie critique d'Edmond Étienne et de nombreuses études d'histoire et de folklore. La plupart de ces dernières sont relatives à la Hesbaye romane. Celle-ci sert de cadre, par ailleurs, aux *Contes d'aprandjère*. L'un de ceux-ci, qui s'intitule *Aubade à Saint-Pire*, est axé, ainsi, sur une chapelle dédiée à Saint-Pierre et s'élevant à l'orée d'un bois occupant la limite d'Huppaye.

Jodoigne, où les auteurs du cru continuent à préférer leur savoureux dialecte à une langue qui — plus savante — les gêne peut-être quelque peu aux entournures, a donné, aux Lettres françaises de Belgique, au moins un écrivain de valeur : Louis Moreau, totalement oublié aujourd'hui.

Né à Jodoigne en 1877, poète auquel on doit des *Chansons sans Musique* (1906), une série de *Noëls* (1908) et quelques autres recueils de vers, Louis Moreau — qui se cachait volontiers sous le faux nez de « Bruscombille » — conduisit pendant deux ans, avec Émile Lecomte, *La Roulotte littéraire et artistique* — une revue de jeunes — et donna, au quotidien bruxellois *Le Soir* d'amusantes gazettes rimées et de nombreux et spirituels *Plais du Jour*.

Ce Louis Moreau n'était pas sans envergure et mérita que Camille Lemonnier s'intéresse à lui. Poète, il écrivait des vers musicaux, tendres et nostalgiques. Tout son œuvre poétique pourrait être résumé par ces quelques vers :

*J'ai chanté quelques chansons
Dans les rives et dans les larmes :
Si jolis que soient les sons,
Si belles que soient les larmes,
Savaient-ils que mes chansons
Ne sont faites que de larmes?...*

Ajoutons, à ces quelques notes, que le juge de paix Paul Coppe, de Perwez, a signé une étude sur le poète patoisant Louis Courtois et de nombreux articles publiés dans *Le Folklore braban-*

çon, *Brabant* et d'autres revues, et que Charles Gheude, Nivellois de naissance, auteur de nombreux ouvrages : poèmes, essais, comédies, etc., fut conseiller provincial pour le canton de Jodoigne. Il a célébré les charmes de la région en des vers simples et nets, sans prétention et sans mérites particuliers. Signalons également que *Le Courrier de la Gethe*, hebdomadaire paraissant à Jodoigne, a contribué, dans une certaine mesure, à l'enrichissement de notre patrimoine littéraire en ouvrant ses colonnes aux auteurs de chez nous. Le poète Robert de Saint-Guidon, qui fait carrière dans la diplomatie et se trouve actuellement à Cuba, y a publié, en feuilleton, un roman demeuré inédit en volume et intitulé : *Pède Sainte-Anne* (1948). Rappelons, enfin, que Jodoigne a trouvé son historien en la personne du chanoine R. Hanon de Louvet, et que l'architecte en chef de la province de Brabant, V. G. Martiny, a entrepris la publication, dans le n° 146 du *Folklore brabançon*, d'une remarquable monographie intitulée *Jodoigne, Passé, Présent et Avenir*.

* * *

Émile-Édouard Terwagne, dans son long poème sur *La Nationale 4* (18), brosse, de la Hesbaye brabançonne (vue d'Érnage, à la sortie de Gembloux, quand on vient de Namur), ce croquis hivernal :

*Et voici large et longue,
Et plate et rase et triste tellement
La plaine de Hesbaje au se rue le vent,
Le lourd limon que le gel a durci,
Tout crevassé, tout gercé, tout meurtri,
Peau rude mais sensible et que le vent écorche,
S'affaisse et se contracte et frissonne et s'accroche
Aux deux bords de la route :
Agrafe énorme
Ligaturant cette chair convulsée,
Sur l'horizon de cauchemar
Un spectre d'arme
Promène son desespoir.
Me voilà seul entre la terre et Dieu !...*

(18) *La Nationale 4*, tiré-à-part de *La Revue Générale belge*, juin 1948.

Chaque village hesbignon est un peu pris, de la sorte, entre la terre et Dieu, entre les soucis de l'heure présente — et chaque heure, en chaque saison, impose ici un travail déterminé — et les perspectives du lendemain, de l'avenir, de l'éternité.

On a fait remarquer, non sans pertinence, que le Hesbignon, tout à son labeur captif de ses craintes et de ses espérances, n'a que peu de loisirs pour l'esprit d'invention. Il est vrai qu'il ne s'évade que rarement vers les frontières du rêve et qu'il se méfie de son imagination. Aussi, parcourant les terres uniformes et grasses de son petit pays, le littérateur-géographe n'a-t-il que relativement fort peu de choses à glaner!

Les légions romaines ont foulé l'épais limon de la Hesbaye et ont tracé, d'Ouest en Est, une chaussée mettant le pays en communication avec d'autres régions de l'Empire. On y voit passer les chariots des marchands colonais et, de temps en temps, le cortège d'un dignitaire balave se rendant aux eaux d'Aquae Sextiae. Le fameux *Itinéraire* d'Antonin cite Perviciacum. S'agit-il de Perwez? Peut-être. Quelques siècles plus tard, les Barbares mettent définitivement fin à la *Pax Romana*. La société gallo-romaine ne sera pas détruite mais elle abdiquera une part d'elle-même. Une longue nuit s'étend, dès lors, sur la Hesbaye.

A partir du VII^e siècle, la région est lentement christianisée. Vers 639, refusant de se marier pour se consacrer entièrement à Dieu, une vierge nommée Ragenulle se réfugie dans les bois d'Incourt afin d'échapper à la colère des siens, adversaires de sa religion. Parce qu'un peu de poésie est toujours nécessaire, diverses légendes — à la faveur du temps — vont prendre racine dans l'âme hesbignonne et s'y développer sous l'influence, en particulier, des récits contés par les moines de Villers qui, dès les premières années du XIII^e siècle, vont rayonner dans la région. Ces légendes prêtent à Ragenulle (qui serait née au hameau de Brombais) — et à d'autres saintes, dont Ermesinde de l'Écluse — de surprenants miracles⁽¹⁾. Lors de la récolte des foins, Ragenulle porte — en secret — du pain aux ouvriers de son père. Surprise par l'auteur de ses jours — homme avare, dur et colérique —, les pains qu'elle dissimule dans son manteau se changent en briques. Ermesinde, poursuivie par deux jeunes

(1) Voir l'étude de Paul MOUREAU dans *Le Folklore brabançon*, n° 97-98, août 1937.

seigneurs de Beauvechain, plante son bâton en terre. Celui-ci se charge immédiatement de fleurs et de fruits. La vue de ce prodige arrête les deux gentilshommes malintentionnés.

C'est également au VII^e siècle qu'appartient Sainte Adèle d'Orp, religieuse originaire d'une famille noble de Hesbaye ayant résidé pendant un certain temps, semble-t-il, à Nivelles. Venue à Orp, elle y aurait fondé, vers 690-695, un couvent. En ces temps, fait observer Pirenne dans son *Histoire de Belgique*, de



Orp-le-Grand. — L'église

riches laïques, de pieuses femmes de l'aristocratie, les grandes familles de la région rivalisèrent de générosité au regard des monastères qui s'établissent, et leur coupèrent sans compter de beaux domaines au milieu de leurs alleus. On suppose qu'Adèle fut aidée, dans son entreprise, par Pépin de Herstal et son épouse Plectrude. Son institution disparut au IX^e siècle, probablement lors des invasions normandes.

En ce qui concerne Sainte Adèle d'Orp, la tradition, augmentée d'éléments légendaires, a servi de base à toute une littérature dont le premier titre est sans doute celui d'un manuscrit de Cor-



Orp-le-Grand. — Drapelet du pèlerinage (fin du xvii^e siècle).

sendonek remontant à 1470 : *Vita Adiliae, virginis et abbatissae, in Orpium apud Geldoniam in Brabantia corporaliter quiescentis* (20). Jean Gielemans, moine au monastère du Rouge-Cloître, insère, vers la même époque, dans son *Hagiologium Brabanticum*, une notice biographique assez sommaire. Notons ici, par parenthèse, que c'est grâce au même religieux, mort en 1487, que nous connaissons le trajet effectué autrefois, en Hesbaye brabançonne, liégeoise et namuroise, lors de la translation traditionnelle de la châsse de Notre-Dame de Basse-Wavre. Cette translation ou transfert (en procession) d'un lieu dans un autre durait quinze jours et, soit à l'aller, soit au retour, des haltes avaient lieu, notamment à Jodoigne, Folx-les-Caves, Lincent et Melin.

(20) Se trouve à la Bibliothèque Mazarine, à Paris.

La dévotion envers Sainte Adèle s'est fermement maintenue, à Orp, au cours des siècles et, à diverses époques, afin de rappeler aux fidèles les actes de la vie de la moniale hesbignonne et de fortifier leur confiance en elle, des livres ont été publiés. En 1670, l'abbé Bourguignon, pasteur d'Orp, rédige une biographie de la sainte. A la fin du siècle dernier, l'abbé Théophile Ploegaerts, curé de Corbais, devait également s'intéresser à celle-ci dont un poète local, G. de Partz de Courtray, a célébré les louanges en un cantique chanté par les pèlerins du premier dimanche d'octobre. Il y a peu d'années, le chanoine Jean Kempeneers, doyen d'Orp, devait ajouter, à la bibliographie de la sainte brabançonne, un petit ouvrage fort bien fait : *Sainte Adèle d'Orp et l'Église romane des SS. Martin et Adèle* (1958).



Basse-Wavre. — Châsse de Notre-Dame.

L'évangélisation de la Hesbaye a donc commencé au vi^e siècle. Par la suite, les cisterciens de Villers parcourent la région qu'ils atteignent en suivant le chemin de Nivelles à Cologne, via

Jodoigne, correspondant à l'itinéraire décrit en 1152 par Albert de Stade à l'intention des pèlerins en provenance du pays rhénan désireux de se rendre à Rome. C'est cette route que semblent avoir suivi Saint-Evermeire et ses compagnons (personnages du dernier « Mystère » moyen-âgeux toujours régulièrement représenté dans notre pays, à Russon, chaque premier mai) au retour de Saint-Jacques de Compostelle. Après avoir fait halte à Fosse, devant le tombeau de Saint-Follien, ils se sont arrêtés à Nivelles avant de gagner Saint-Trond :

*A Nivelles, la noble ville monastique
ou Gertrude et beaucoup de vierges
qui la suivaient sur son chemin liliot
qui plaisait tant au Seigneur ;
et aussi dans la vieille Sarchiniam
où Trudo est enterré
qui donna, à la Heshaye,
tant de merveilleuse gloire... (21).*

Non loin du carrefour de la route de Nivelles à Cologne avec le grand chemin de Wavre à Mellemont, sous Sart-Risbart, les moines de Villers édifieront, au centre des terres devenues leur propriété, une grange immense. S'inquiétant du salut des âmes, mettant en valeur les parcelles de sol encore incultes, les moines cisterciens instruiront le peuple. Est-ce à leur générosité — et à leurs adroits copistes — qu'Orbais doit son magnifique Psautier, dit de Sainte-Wivine, datant de la première moitié du XII^e siècle ? Ne collaboreront-ils pas, par ailleurs, avec un chevalier de l'endroit, à la fondation, à Jauchelette, dans un site enchanteur bien fait pour cultiver la piété et l'étude (22), de la célèbre abbaye de La Ramée ? Le lieu choisi, *locus in sylvae secreta sacres usibus conveniente* écrit Grammaye dans son *Nivella*, donna son nom au nouveau monastère.

La Ramée ne sera pas la seule abbaye du roman pays de Heshaye. Les Trinitaires du Saint-Sauveur, en 1225, s'établiront à

(21) Traduction du texte néerlandais modernisé du *Jeu de Saint-Evermeire* publié en brochure par l'abbé Auguste CUPPENS, édité en 1924 et réédité en 1938. Voir l'ouvrage *Folklore vivant*, par Walter FOSTIER, Edit. Arts et Voyages, Bruxelles, 1960, tome II. Russon (ou Rullen) est un village hesbignon du Limbourg.

(22) D. Joseph-Marie CANIVEZ : *L'Ordre de Cluniois en Belgique*, 166. Abbaye de Scourmont, Forges-lez-Chimay, 1926.

Lérinnes (23), sous Tourinnes-Saint-Lambert, tandis que les Prémontrés, plus tard, s'installeront à Heylisseem, en bordure de cette mouvante frontière des langues qui, après être passée en dessous de certaines localités — comme Beauvechain, L'Écluse,



Basée-Wavre. — L'église.

(23) Émile DAUVERTE a publié des *Chartes et Documents inédits du Prieuré du Saint-Sauveur de Lérinnes (1225-1459)* dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. CXVI, 1951.

Signalons également, ici, que l'abbaye norbertine d'Heylisseem a eu ses annalistes et que quelques chercheurs dont J. Geerts — membre du Cercle historique et archéologique de Wavre et la région —, se sont intéressés à son passé.



Jauchelette. — Abbaye de la Ramée (vers 1217).

Saint-Remy Geest, Nodchais, Op-Heylisseem (où existe actuellement un intéressant petit musée de folklore, réalisation de l'instituteur Pellegrin) et Neer-Heylisseem — passera au-dessus d'elles, sur la carte. Nulle abbaye hesbignonne du roman pays n'aura cependant plus de rayonnement que celle des moniales de La Ramée.

Fixées d'abord à Kerkom vers 1210, les cisterciennes s'installent en 1216 à La Ramée, sur les bords de la Grande Gèthe. De la vieille abbaye dont l'abbé Ploegaerts a narré l'histoire⁽²⁴⁾, il ne subsiste plus, aujourd'hui, que la ferme avec grange monumentale et le quartier bâti en 1775 par Dame Séraphine Wouters. Des religieuses du Sacré-Cœur ont remplacé, en 1909, les moniales de Cîteaux.

La Ramée a connu, jadis, une vie intellectuelle intense. Les religieuses se livraient à l'étude du latin et des textes sacrés. L'abbaye possédait un « Scriptorium » où les livres liturgiques étaient transcrits en de beaux caractères, sur des feuilles ornées de délicates enluminures. Ida de Léau *Felix amica studii*, a dit un historien — dirigea cet atelier. D'autres moniales se distinguèrent tant par leur intelligence que par leurs vertus : Ida de Nivelles et les bienheureuses Marguerite, Sapience, Agnès

(24) *Les Moniales cisterciennes dans l'ancien roman pays de Brabant*, t. II, Histoire de l'Abbaye de La Ramée, Bruxelles, 1925.

et Anastasie. Si elles ne nous ont pas laissé d'écrits, elles ont suscité une abondante littérature hagiographique. Un manuscrit du XIII^e siècle : *Vita venerabilis Idae sanctimonialis de Rameya*, conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles, raconte l'existence d'Ida de Nivelles. Il est suivi d'une biographie d'Ida de Léau. Une autre *Vita*, rédigée au commencement du XIV^e siècle et se trouvant également à Bruxelles, s'intéresse au même personnage. Comme la précédente, elle est d'auteur inconnu. En 1630, un cistercien espagnol du monastère de Huerta, Dom Chrisostome Henriquez publie, à Anvers, un opuscule : *Quinque prudentes virgines...* contenant les biographies d'Ida de Nivelles et d'Ida de Léau, moniales de La Ramée, et d'autres pieuses



Jauchelette. — Ferme de la Ramée (actuellement).

vierges brabançonnnes : Béatrice de Nazareth (nous parlerons plus longuement, au chapitre suivant, de cette religieuse originaire de Tirlemont dont l'œuvre mystique est une des premières manifestations de la prose néerlandaise), Alice de Schaerbeek et Ida de Louvain. Par la suite, d'autres auteurs, dont les Bollandistes, seront attirés par ces lumineuses figures.

C'est dans les abbayes que se localise donc la première vie littéraire en Hesbaye où voit le jour, au XIII^e siècle, l'Orpion Gilles (Gilles d'Orp ou de Liège, parce que, devenu disciple de S. Dominique, il résida longtemps dans la Cité Ardente), responsable d'homélies intéressantes quoique bourrées de vulgarités. Dans la seconde moitié du XV^e siècle, le roman pays de Hesbaye voit naître deux écrivains : l'historiographe Gérard de Jauche et le célèbre théologien Pierre du Mont de Buret, natif de Thorembais-Saint-Trond. Gérard de Jauche fut secrétaire du chapitre Saint-Aubin à Namur. Son œuvre est mal connue mais sa *Gesta comitum Namurcentum*, éditée en 1525, fut très appréciée de ses contemporains et rendit de précieux services à Grammaye. Quant à Pierre du Mont de Buret, il devint recteur de l'université de Louvain en 1542. C'est dans la cité universitaire qu'il devait mourir, en 1579, après une existence fertile en péripéties.

Les mouvements de troupes, en Hesbaye, sont fréquents au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Nous avons fait allusion aux campagnes de Marlborough. Les années de malheur ne sont guère propices à l'œuvre littéraire. A défaut de révéler quelque écrivain digne d'attention, la Hesbaye brabançonne va susciter deux figures au moins : celle du brigand Colon et celle du « Chouan » Constant de Roux-Miroir, susceptibles de fournir, aux romanciers, de beaux exemples d'histoires vécues.

Pierre Colon, dont les Hesbignons ont fait une sorte de héros, n'était qu'un détraqueur de grand chemin gisant dans les souterrains romains de Folx-les-Caves. Emprisonné au château de Jauche, il parvint à échapper à la vigilance de son geôlier, laissant à l'adresse de celui-ci un billet spirituellement conçu : *Si vos vèz tinre des colons, il fa bé un méyieu colébi* (ce qui se traduit par : *Si vous voulez tenir des pigeons — ou des colombes —, il faut un bien meilleur colombier*). Repris, il fut pendu sept ans plus tard, en 1765. Visitant un jour les galeries de Folx-les-Caves, se souvenant à la fois du brigand (dont Edmond Bourguignon, de Corbais, est jusqu'à présent l'un des seuls, avec Alphonse

Wauters, qui publia en 1851 — dans la Revue de Bruxelles — la relation d'une visite aux caves et l'histoire du détraqueur, et l'abbé Gustave Barbiaux auquel on doit un petit ouvrage sur *Les Grottes de Folx-les-Caves*, à avoir narré les aventures) et de l'inscription vengeresse laissée par Victor Hugo sur les murs de l'abbaye de Villers-la-Ville, la romancière française Gyp grava, dans le sable gréseux, ces vers flétrissant les responsables des nombreux graffiti couvrant les parois du souterrain dédale :

*Vous qui nîsitez ces caves
Pour y signer d'un air grave
Votze folie et vos noms,
Vous seriez mieux à Bicêtre
Ou bien au sommet d'un hêtre
Pendû comme fut Colon.*



Folx-les-Caves. — Cimetière mérovingien.

Signalons ici, par parenthèse, que la région de Folx-les-Caves est d'un grand intérêt archéologique. On y a découvert, tout récemment, en 1955, un cimetière mérovingien ne comprenant pas moins de trente tombes pourvues d'un riche mobilier. Les fouilles ont été conduites par le professeur Jacques Breuer et leurs résultats ont été commentés, notamment, par Willy Las-sange.



Folx-les-Caves. — Tombe XXVII.
Vases déposés aux pieds du squelette (disparu).

Comme Charles Jacquin de Loupoigne — qui opéra quelque-fois en Hesbaye, par exemple à Jauche où ses partisans désar-mèrent une patrouille de soldats français —, Constant de Roux-

Miroir est l'une des figures de proue de la résistance de 1798-1799 à l'envahisseur français dont les cruelles représailles s'exercèrent contre la population locale (soixante patriotes lu-rent massacrés à Marilles, etc). Rappelons que l'héroïque ré-volte — vérifiant l'attachement très vif de nos populations à leurs traditions et à leurs libertés — a retenu l'attention, jadis, de quelques uns de nos écrivains. Henri Conscience, le premier, évoque cette lutte aux pages de son roman : *De Boerenkrieg*. Auguste Orts, dix ans plus tard, publie son *Histoire de la Guerre des Paysans* bientôt suivie du livre d'Augustin Thys : *Les Con-scrits belges de 1798-1799*, retraçant la lutte de la paysannerie belge contre la conscription française. Victor Clep, en 1889, romance la vie de Charles Jacquin de Loupoigne dans *La Ven-dée belge*. En 1891, Georges Eekhoud donne *Les Fusillés de Malines*. Suivront l'abbé Dr. Van Caeneghem, Georges Virrès et d'autres dont le comte Henry Carton de Wiart⁽²⁵⁾.

Le roman pays de Hesbaye, vers le milieu du xix^e siècle, at-tire de nombreux archéologues, parmi lesquels le baron de Loe, qui seront suivis, ainsi que nous l'avons fait observer, par maints autres chercheurs. La région, du point de vue littéraire, con-tinue à ressembler à un désert. Le patriote italien Philippe-Michel Buonarroti, qui terminait alors son histoire de la *Con-spiration pour l'égalité dite de Babeuf*, y fait un séjour, au châte-au de Glimes⁽²⁶⁾. Auteur de nombreux mémoires scientifiques très remarqués, Auguste Donat de Hemplinne y voit le jour, à Jauche, fin du xviii^e siècle, quelque quarante ans avant Jules Nollée, de Noduwez, attaché d'ambassade et auteur d'un recueil de poèmes badins : *Champs et Rues* (1876), qui lui valut d'être pris à partie par son ancien condisciple d'université, le célèbre écrivain et moraliste Octave Pirmez, qui a brossé de lui un portrait un peu ironique. Les deux amis restèrent toujours en correspondance plus ou moins suivie, ainsi qu'en attestent les

(25) Cf. *La Guerre des Paysans et nos Écrivains*, un article de Robert Mergel paru dans *La Revue Nationale*, 20^e année, n^o 181, 1 décembre 1948.

(26) Émile BOURGUIGNON a écrit : *C'est à Glimes que le révolutionnaire italien Buonarroti, ami du communiste Babeuf, vint se réfugier et mourir en 1835* (T. C. B., 1 avril 1928). Or, Buonarroti (avec un seul t) vécut jusqu'en 1837 et finit ses jours à Paris. C'est vraisemblablement en 1821 qu'il interrompit son exil à Bruxelles pour séjourner un peu de temps à Glimes.

Registres perdus du solitaire d'Acoz, ce château hennuyer ou Nollée séjourna plus d'une fois.

Lorsque le XIX^e siècle se termine, la situation s'est modifiée quelque peu. L'abbé Louis Courtois versilie, en dialecte de Perwez, de petits poèmes à la gloire de la région proche du chef-lieu de canton. A Jodoigne, Edmond Etienne fait de l'excellente besogne. Plusieurs écrivains patoisants se révèlent. Pendant ce temps, né à Incourt en 1867, Alphonse Lambillotte, devenu professeur à Mons (il mourra à Ghlin en 1942), multiplie les articles et les conférences dans le but d'accroître l'audience des écrivains français de Belgique. Par la suite, d'autres enfants du roman pays de Hesbaye entreront en littérature. Gaston Baccus, qui fut député et bourgmestre de Huppaye, chantera la *Tenace Argile* en des vers ayant deux mérites au moins : la correction et la ferveur. Willy Brinck, curé de Longueville, son collègue R. Hanon de Louvet, curé de Sainte Marie-Geest, et d'autres, comme l'abbé Théophile Ploegaerts — dont nous avons déjà parlé précédemment —, se passionneront pour l'histoire locale qui, aujourd'hui, continue à attirer Emile Bourguignon, de Corbais, et l'abbé Gustave Barbiaux qui, né à Wavre en 1895, est actuellement curé de Nil-Saint-Martin depuis 1937. Gustave Barbiaux, qui a été professeur à Bruxelles et Nivelles et vicaire à Mont-Saint-Guibert et Folx-les-Caves, est l'auteur — sous le pseudonyme de Guibert — de deux monographies : *La Bataille de Ramillies* et *Les Grottes de Folx-les-Caves*, d'un essai d'histoire et de géographie sur *Mon Village, Nil Saint-Vincent*, d'une *Généalogie de la Famille Barbiot ou Barbiaux* (à paraître en 1960), d'une étude sur *La Théorie organique du Cancer*, d'un *Chant de Wavre* et de nombreux contes gais publiés, sous un nom d'emprunt, dans l'hebdomadaire *Dimanche*. Plusieurs écrivains d'histoire, ayant fait l'objet d'une citation dans l'un ou l'autre de nos précédents chapitres — en particulier dans celui consacré au cours supérieur de la Dyle —, devraient figurer également ici.

La Hesbaye romane et brabançonne, par ailleurs, a vu naître un poète et romancier : Désiré-Joseph d'Orbaix, ayant conquis droit de cité dans la grande histoire des Lettres françaises de Belgique. Nous en reparlerons. D'autre part, elle possède aujourd'hui, en la personne de l'abbé Paul Van Drise, curé de Tournines Saint-Lambert (ou un de ses prédécesseurs, paraît-il, traduisit Virgile en wallon), un poète de valeur ayant collaboré,

sous le pseudonyme de Raphael Roch, à plusieurs anthologies et à diverses revues, dont *Les Cahiers de la Chaumière*. Né sur les bords de la Dyle, près du sanctuaire de Notre-Dame de Basse-Wavre, il est l'auteur de maints recueils encore inédits dont *Les Joutes de l'Archange*, *Ancre divines*, *Les Vivants et les Morts* et *Le Sceptre d'Or*.

* * *

Les petits villages du roman pays de Hesbaye ont un charme rustique et reposant. En 1929, découvrant Jandrain-Jandre-nuille, Isid Collin écrivait :

...Une bonne odeur d'orties et de vaches monte des fossés, Jandrain sans Jandre-nuille a des maisons le long de la route, en contre-bas, sur des hauteurs, de frais hadigeons blancs, des fumiers avec un coq vivant en girouette, des cochons trop roses que poursuivent des injures en wallon gras et des femmes en sabots...

Le petit hait d'union qui relie Jandrain à Jandre-nuille, si court en typographie, est long d'une demi-heure de marche, vingt minutes s'il n'y avait de si bonnes mères dans les ronces du fossé et de si gais chansons d'alouettes dans le ciel...

Le hameau est tout aux hétérotopes, lui aussi ; il est peuplé de bons wallons cordiaux et joyeux presque légendaires...

Reste l'église ; elle est nouvelle, sa flèche est fine et gracieuse. On y voit, sur un autel, une délicieuse Notre-Dame en robe de soir bleue, avec la figure sage et douce des images de 1840, un beau Saint-Georges dont le dragon vert est plus terrible que la Tarasque et que le « doudou » de Mons et puis un Saint-Isidore, patron des laboureurs, qui lève la main au ciel pour réclamer de la pluie.

Et justement voici qu'il pleut et c'est dans le cabaret « d'à côté » qu'il faut se réfugier, un cabaret dont la cheminée s'orne de photographies de plusieurs bourgmestres en écharpe. Café, épicerie, mercerie, quincaillerie et atelier de confection. L'omelette parfume la grande chambre ou, sur une table, le tailleur à crampetons lire l'at-quille avec « le geste auguste du semeur ». La dame sourit qui nous sert ces tartines de pain mullet à bonne croûte rôtie, cette bière noire et sucrée, ces œufs dans une assiette à décor bleu comme on en voit dans les vitrines des antiquaires... » (27).

(27) Dans la Revue du T.C.B., XXXV^e année, n^o 20, 15 octobre 1929.

Repliés — tels des oiseaux au nid — dans les campagnes empruntant leurs couleurs aux saisons, les villages de Hesbaye semblent — aujourd'hui encore, en dépit des routes de béton sur lesquelles glissent de rapides automobiles, en dépit des avions à réaction déchirant le silence de leurs coups de tonnerre — se situer quelque peu hors du siècle. On dirait que les vertus terriennes y entretiennent le charme d'un décor sans fard faisait remarquer Paul Caso, en route vers Nodebais (28).

Comme Nodebais, Jandrain-Jandrenouille et maints autres villages hesbignons, Thorembais-les-Béguines produit, sur le visiteur, une impression de fraîcheur sauvegardée. Situé à peu de kilomètres au Nord de Perwez, au milieu de terres opulentes, cet agreste village (dont le nom a une étymologie germanique : Thoren bach — de Thor, dieu de la guerre, et de bach, ou heek, ruisseau —) ne compte guère plus de cinq cents habitants. Comme nombre d'autres localités du Brabant, grandes ou petites (Nivelles, Wavre peut-être, Overysse, Anderlecht, Bruxelles, Meysse, Louvain, Tirlemont, Diest, Aeschot, Incourt, etc), il eut jadis son enclos béguinal. Au XIII^e siècle, l'abbaye de Villers y établit un prieuré : Mellemont ou Emellemont, géré par quatre moines, attenant à une métairie qui, reconstruite en 1687, existe toujours. C'est la ferme Rigaux, l'une des exploitations agricoles les plus importantes de toute la province. Un château — celui de la Vignette — se dresse sur le territoire de cette commune où Marcel Bergé, professeur d'histoire et de géographie à l'Athénée de Schaerbeek et auteur de maints ouvrages dont une biographie du Prince de Ligne et un essai sur *La Belgique, Berceau de la Langue française*, a passé ses vacances cinq années consécutives (29).

Traversée par un ruisseau : le Thorembais, la petite localité rassemble, autour de son église, le presbytère — d'aspect rustique — et l'école. Inaugurée à la fin du mois de juin 1953 en présence du Président de l'Association des Écrivains belges, Alex Pasquier, une plaque, scellée dans le mur de l'école, rappelle que ce bâtiment est la maison natale de Désiré-Joseph d'Orbaix.

(28) Article : A Nodebais, un Céramiste fait renaitre l'Art sucré, dans *Le Soir* du 26 juin 1957.

(29) Il a fait le 5 janvier 1959, aux Mdis du Tourisme, une belle conférence sur *La Hesbaye brabançonne*. On lui doit également des articles très documentés sur certains lieux du Brabant.

Le père de l'écrivain était maître d'école à Thorembais-les-Béguines et se nommait Dehouck. Venu au monde le 27 juin 1889, Désiré-Joseph, entrant en littérature avec des *Cantés moltons* écrits avant la vingtième année, devait substituer, à son patronyme de consonance flamande, le pseudonyme de « d'Orbaix ». Près de Thorembais, ancien fief tenu par les sires d'Orbaix, existe un village : Orbaix, et un chantant ruisseau portant le même nom.



Thorembais-les-Béguines. — Ferme de Mellemont.

Désiré-Joseph d'Orbaix, comme son père, devait devenir instituteur. A 19 ans, il quitte son village natal — vers lequel il reviendra souvent et qui ne cessera jamais de vivre en lui — pour la grande ville. Il s'installe à Uccle, la plus champêtre des communes de l'agglomération bruxelloise. Quelques années plus

tard, il est nommé inspecteur de l'enseignement, effectue de nombreux déplacements, se consacre tout entier à sa tâche et aux Lettres. En 1910, l'absence prolongée de son fils, jeté par un beau matin de mai sur les routes de l'exode, le soumet à une rude épreuve physique et morale. Trois ans plus tard, en plein été, il meurt à Uccle, dans sa maison du n° 54 de la Rue des Glacis. Il a 54 ans. Une main pieuse attache, à son char funèbre, une gerbe d'épis, symbole on ne peut plus judicieux de l'inspiration de cet écrivain laissant, outre une œuvre de valeur, plusieurs enfants dont deux filles poétesses : Marie-Claire et Marie-Thérèse d'Orbaix, en lesquelles il se survit doublement, par le sang et par l'esprit. Auteur de plusieurs recueils de poèmes, Marie-Claire d'Orbaix se souvient du

...temps lumineux
De l'empreinte paternelle (30).

et partage le goût de l'auteur de ses jours pour les choses simples :

*Enfant veilleux qui moissonnes et qui glanes,
Je l'offre, pour ton cœur plein de feu,
Avec le sue de mon âge heureux,
L'arôme de source paysanne... (30).*

Désiré-Joseph d'Orbaix, dont toute la jeunesse s'est passée à Thorembais, n'a cessé de vivre et d'écrire avec, au bout de sa pensée, l'image de son petit village natal, de la glèbe ancienne de Hesbaye et des hommes qu'elle nourrit. *La Hesbaye l'a façonné comme, Barres, la Lorraine, a dit Thomas Braun (31), et sa rencontre de Péguay dans la plaine beauceronne était fatale. Il ira vers elle, à travers elle, lisons-nous dans l'Anthologie de la Décade (32), comme le faisait Charles Péguay parlant avec Dieu à l'heure du lyrisme comme à celle de la prière. Il attendait, pour écrire, nous confie le cher Armand Bernier (33), que des contacts*

(30) Vers extraits de *Traces de Nous-Mêmes*, chez l'auteur, 1955.

(31) Préface écrite pour le recueil anthologique *L'Offrande*, Cahiers des Poètes Catholiques, La Maison du Poète, Bruxelles, 1943.

(32) Editions La Maison du Poète, Les Cahiers du Journal des Poètes, tome I, Bruxelles, 1940.

(33) Dans *Le Thyrsos*, juillet 1953, article : *In Memoriam D. J. d'Orbaix*.

avec sa terre campagnarde qu'il revoyait souvent, on, à défaut, la grace de la mémoire, fissent flotter autour de lui les halos d'or annonçant l'admirable visite. Alors, il célébrait sa famille, les gens de sa région, la terre, les métiers typiquement brabançons, avec une exaltation rare. De fait, tout ce qui fait l'unité et la puissance de l'œuvre de Désiré-Joseph d'Orbaix n'a d'autre source que la Hesbaye. Toute la matière spirituelle de ses écrits est commandée par l'affection qu'il voue à cette région, à sa terre et à son humanité, affection soutenue en permanence — il faut le dire — par une foi solide, une foi d'Hesbignon, et une attentive charité.

Cette foi et cette charité le distinguent, dès le départ, des autres écrivains — Hubert Krains et Hubert Stiernet en particulier — dont la Hesbaye est le fiel littéraire. Mais il existe, entre Désiré-Joseph d'Orbaix et les auteurs avec lesquels il se partage — pourrait-on dire — le haut plateau hesbignon, plus d'une différence. *Jusqu'ici la Hesbaye a été peu décrite*, faisait observer certain jour Désiré-Joseph d'Orbaix (34). *Les deux romanciers, Hubert Krains et Stiernet, qui l'ont évoquée dans leurs livres amers et bons, ne font point connaître dans tous ses détails l'aspect du terroir que leurs talents ont illustré. Psychologues fouillant les cœurs et les âmes, Krains et Stiernet négligent souvent le décor qu'ils ne décrivent jamais qu'à larges traits rapides. Ils évitent le plus possible les tableaux colorés*, ajoutait Désiré-Joseph d'Orbaix : *le paysage apparaît donc peu dans leurs œuvres. Au fond, cela s'explique : leurs héros étaient rarement de vrais rustres vivant de la terre, mais bien des artisans, gens de métiers, commerçants qui habitent la petite ville et non le hameau.*

Ayant défini de la sorte ce qui — d'après lui — manque à Krains et Stiernet, Désiré-Joseph d'Orbaix va chercher — ce qui lui sera facile — à se distinguer d'avec eux. Les livres des deux Hesbignons liégeois sont souvent gris, couleur de poussière. Les siens enfermeront, en eux, beaucoup de lumière. Ils reflèteront toutes les couleurs des saisons. Ils ne sortiront du terroir, d'aventure, que pour mieux y revenir. Leur psychologie sera moins appuyée sans doute mais ne manquera cependant pas de finesse, ainsi qu'en témoigne — par exemple — *Le Cœur*

(34) Dans son livre : *Le Temps des Coquilleux*, éditions Labor, Bruxelles, 1941.

imaginaire. Enfin, à l'austérité de la prose des deux conteurs, Désiré-Joseph d'Orbaix va substituer ou opposer la luxuriance — parfois un peu précieuse, affectée — de la sienne et (désireux de sublimer l'humble splendeur de la Hesbaye) la sonore fraîcheur de sa poésie, poésie de terrien attentif à la vie des êtres et des choses, poésie de marcheur rural, de piéton rustique sonnant claire et nette comme le pas d'un cheval brabançon sur les pavés de granit ou de porphyre de la vieille chaussée.

Dédiée entièrement à la Hesbaye — à l'exception de deux ou trois recueils —, l'œuvre de Désiré-Joseph d'Orbaix est orchestrée, telle une vaste symphonie, autour de quelques thèmes qui ne cessent de reparaître, simultanément ou tour à tour, et de s'imposer à l'attention.

La Hesbaye, pour Désiré-Joseph d'Orbaix, c'est d'abord son père :

*Au vol des volutes amères,
Cereles, nos rayons étaient bleus ;
Voici l'heure où vivait mon père :
C'est dans l'enfance autour du feu...
Il fume un tabac monotone
Et son regard triste, au dehors
Voit tomber, dans le soir d'automne,
La brume et les feuilles d'alors (35).*

et sa mère :

*Premier rayon du sang par le sang dédoublé,
Source des jours, aube qui fus ma nourriture,
Lampe du soir veillant sur ma peine future :
Ma mère, o mon argile, o ma gerbe de blé,
Ma mère, o mes lilas et mes roses des champs,
Ma chanson, par vous reste à jamais parfumée
Des jardins où mon âme, en vous, s'étant formée,
Vous la rythmiez d'un cœur plein de fleurs et de chants... (36).*

C'est aussi Notre-Dame, sa mère du ciel :

*Long mois rose, air vert, le hanneton sonne,
La chauve-souris fait trembler le ciel :*

(35) Dans *Cloche interdite*, Édit. des Artistes, Bruxelles, 1934.

(36) Dans *Ogives*, Édit. des Artistes, Bruxelles, 1935.

*Ce rossignol, aux ifs du cimetière,
Offrant ses constellations d'Aue,
Voilà les larmes de musique et de lumière
O Notre-Dame, haleine en fleurs des marronniers !
Le sourire est partout, de tes yeux sans paupières,
Mais tu souris plus fort à l'enfant oublié
Qui, dans l'hamme désert, revient s'agenouiller (37).*

La Hesbaye, pour le poète, c'est l'école du village, le maître, les bancs et le tableau noir, les sabots paysans alignés devant le seuil :

*L'écolier qui sera plus tard maître d'école
Suit aux flaques du soir le ciel de la saison :
Il regagne, à travers le naufrage agricole,
Le chaland échoué de sa vieille maison.
Murs d'argile, encensoirs de la terre battue !
Le Passé, de sa lampe, a couronné l'enfant :
Le cercle du travail croule une table nue ;
Une flamme ouvre l'âtre à l'avenir du vent. (38).*

Par les fenêtres de l'école, on aperçoit le village et, au-delà de celui-ci, les champs :

*...L'école est à pignons, au milieu du village, tirée des maillons
du pays et voisine de l'église, sa sueur de pierre et d'ardoises. Voilà
vingt ans que je vis seul entre ces murs, que les champs tournent
à mes fenêtres, que les enfants me quittent et s'en vont vers la terre,
celle qui les fait hommes, plus sûrement et plus vite que mes le-
çons du jour ou du soir... » (39).*

Puis, il y a le ciel :

*...O village roman, que veillent des peupliers, ton ciel est plein
de ramiers et les enclos gémissent de tourterelles. Sur ces ailes et
dans ces plaintes tourne une histoire qui a la couleur de ce pays et
de ma vie... » (39).*

Au centre, à côté de l'école, il y a l'église :

*Église, vieux credo bâti par le village,
Sur des fondations de rêve et d'assements.*

(37) Dans *Ciels perdus*, Édit. Vromant, Bruxelles, 1932.

(38) Dans *Le Village envolé*, Édit. Vromant, Bruxelles, 1937.

(39) Dans *Le Cœur imaginaire*, Édit. des Artistes, Bruxelles, 1912.

*Pierre de la naissance et de l'enterrement,
Chapelet de maisons ou prie un paysage,
Je l'égrène, j'appelle, au baiser d'un nuage,
Le clocher baptismal de mon commencement,
Et la cloche me prend dans son balancement
Pour suspendre, à son vol, le ciel de mon jeune âge* (28).

Tout autour et plus loin, il y a les haies fleuries autour des jardins, le ruisseau et son escorte de peupliers, les vergers pleins de fruits, la route, le paysage humide et bas des prés, la ferme Deleuze, la ferme Cocquiamont dont le portail s'adornait des armes de Martin Cupis de Camargo — parent de la célèbre danseuse — et celle de Mellemont ou de l'Abbaye.

*«...Sur l'Abbaye, au fond des prés, la lumière demeurait belle ;
et les pigeons la traversaient, verts comme l'herbe, bleus comme
le ciel de cette heure...»* (29)

Le village, ce n'est pas seulement le clocher, l'école, la clarté des lampes dans les maisons du soir et les bêtes dans l'étable. C'est toute une somme de gestes, de rites, d'habitude communes. C'est la procession traditionnelle et la kermesse :

*«...Sur la place, pendant qu'au son de l'orgue tournaient les
chevaux de bois des enfants, les gros fermiers faisaient voler les
bagues du carrousel dans le tapage de la musique communale.
J'étais, un peu désespéré, à travers les rubans, la poussière et
les rires ; au milieu des huveurs de bière, je n'osais toucher
à la tarte du pays. Partout on j'entrais, on me saluait de mon
titre de Maître...»* (30).

Le village, c'est un échantillon d'humanité. C'est un microcosme, un assemblage d'hommes et de femmes exerçant divers métiers et ne pensant pas tous de même. C'est un notaire sans enfants, un curé sans bourgogne ; et le docteur Albert. C'est le peuple rugueux et bon :

*«...C'étaient pourtant des hommes, à qui j'avais affaire, des
valets de ferme, des bourelliers aux mains bourruées, des charpen-
tiers ou des charrons. Autour du poêle, après les devoirs, on can-
tait ; j'allumais la dernière pipe de ma longue journée et je leur
permettais de fumer avec moi. Etie, le petit bossu de Longpré,
commençait alors une histoire macabre ou gaie, qui semblait, elle
aussi, faire partie du programme de l'école d'adultes. Tous l'écout-*

*taient avec étonnement ; malgré sa voix de fausset, Etie contait
bien...»* (31).

Le souci essentiel et primordial de ces hommes, c'est la terre :

*«...J'apprends encore à connaître les hommes de ce pays. C'est
avec prudence, c'est avec patience qu'il faut les découvrir... Généra-
lement, leur terre est bien trop forte pour donner au grand jour
autre chose que des betteraves ou du blé ; et cependant, il naît par-
fois, dans la campagne, un enfant solitaire, tour à tour mélancoli-
que et facétieux ; celui-là regarde les nuages pour leurs contours,
parle seul le long des haies ou se moque des oiseaux siffleurs en
imitant leurs appels...»* (32).

La terre est incessant recommencement :

*«...Le printemps le refit joyeux derrière son attelage ; on le vit
marcher sur l'argile, sifflant comme l'oiseau ou bourdonnant
comme l'abeille. La terre s'habilla de neuf pour la fête des fleurs ;
l'été la couvrit de paille ; les jours furent longtemps bleus, puis
l'automne revint...»* (33).

Tous les ruraux ne sont pas cultivateurs. Il y a, au village, des couvreurs, des maçons et des paveurs :

*Demi-nus et roux de lumière,
Ils penchent leurs lorses précis,
Ravis d'ouïr, sous eux, la pierre
Répondre à l'appel de l'outil.*

*Chaque matin, leur oeuvre dure
Se poursuivra dès le réveil,
Mélant à la route future
L'or du sable et l'or du soleil.*

*Puis, leurs silhouettes cassées
Par la perspective des champs
Et leurs cadences concassées
S'arrêteront, à contre temps...»* (34).

La route des paveurs gagne l'infini. La plaine elle aussi s'enfoncée dans l'autre monde. Serrés l'un contre l'autre jusqu'au fond du ciel, les sillons s'éloignent, ouvrant aux semences la promesse des moissons à venir. Le ciel, avec ses nuages et ses étoiles, s'étend lui aussi devant le regard. La Hesbuye unpose à celui qui la regarde le sentiment de l'éternité.

Cette Hesbaye nue comme la mer, Désiré-Joseph d'Orhaix la décrit avec application :

« ...Le pays est riche en couleurs ; entre les grands horizons bleus, de mars à juin courent les frissons verts à l'infini ; bientôt les lins ont du ciel plein les yeux, les trèfles salignent par leurs coeurs écarlates, les betteraves luisent comme un métal poli sous la lumière ; et quand les moissons jaunissent, criblées de bleuets, de nicltes et de coquelicots, on dirait que tout le soleil est tombé en poudre d'or sur la terre... » (34).

Les saisons renouvellent sans fin les aspects quotidiens de la terre. L'écrivain arpente une campagne douce comme la nuit, une argile, une ombre ou sont cachées les racines du jour (40). Il la voit quand le printemps venait y faire des cercles verts et, en été, lorsqu'elle avait la couleur du pain qui sort du four (41). Il ne se lasse pas du spectacle :

O dizeaux d'avoine et de seigle
Equilibrés selon la règle,
Epeautre, orge, épis rassemblés
Et vous, gerbes denses des blés,

Sur les plateaux ronds de Hesbaye,
Je vous revois faisant la haie,
Avec vos couronnes d'oiseaux,
De bleuets, de coquelicots... (42).

Il exprime l'ardent regret de la plaine à laquelle on prend ses dizains et regarde longtemps sous le ciel plein de braises, l'humble dessin champêtre, avec ses meules, ses arbres rares, ses chemins fauves et les souples rubans de ses sentiers (43). Et, tout-à-coup, il songe à la plaine beauceronne haussant, au-dessus de ses blés, les flèches jumelles de cette cathédrale de Chartres où il s'en est allé prié Notre-Dame pour la Hesbaye :

Alors, semblable au plus pauvre homme de la terre,
Au nom de ma campagne ou dorment tant de saints,
J'ai demandé, par la tristesse de ma mère,
Pour sa joie, à présent, qui descend dans mon sein,

(40) Dans *La Campagne enchantée*, Office de Publicité, Bruxelles, 1934.

Pour ma Hesbaye, au ciel, digne enfin de l'Ogive,
Un chemin que le soir mène sous un portail,
Une nef amarrée en sa tour, dans l'eau vive
Qui ruisselle, à jamais, du Verbe et du vitrail... (44).

De la Hesbaye, Désiré-Joseph d'Orhaix accède à la Terre, à l'universalité de la terre. Au-delà de l'humble déesse des moissons hesbignonnnes, il aperçoit Cérès à laquelle, dans un recueil posthume (45), aux vers duquel le nom de la Hesbaye ne sera jamais cité, il va rendre un multiple hommage :

Reine, ma longue amante, au lincent du lin vert,
Les soleils des guérets dénouaient la ceinture ;
Tes yeux en fleurs erraient parmi la chevelure ;
Tu riais, tu dormais, aussi douce que l'air,
Et lente à respirer jusqu'aux soirs sans collines...
J'ai payagé longtemps au sommeil de la chair :
Lorsque les yeux fermés regardaient dans mon cœur,
J'y cueillais, en dormant, le reflet de tes fleurs
Et ton souffle enchante m'entraîna dans la poitrine.

Cérès, ce que je sais de l'herbe ou du nuage,
Je l'ai pris au royaume avec toi traversé :
Où les songes passaient, de nouveaux paysages
M'enseignaient le secret des pays renversés.
Jamais aucun amant, ni de sang, ni d'argile,
N'a duré les saisons d'un amour plus fertile !
Au tracé de mes champs, les épis se levèrent ;
Pour les fleurir, nos yeux y mêlaient leur bleuets ;
Je te suivais, charge de liens intassables,
Je liais avec toi les blés incalculables ;
Tes aubes me tendaient leur rosée en baisers ;
Je pleurais, éperdu, sur les seigles brisés,
Je te berçais, la nuit, aux temps qui le font seule,
Lorsque la brume tourne aux toits glissants des meules...

Le cycle est achevé. Le poète amoureux de la terre est mort. Il se survit, outre dans ses filles poètes, dans son œuvre encensant la Hesbaye comme jamais, dans le passé, elle ne l'a été en

(44) Dans *Le beau Dimanche*, Éditions des Artistes, Bruxelles, 1942.

(45) Dans *Cérès ou l'Argile qui vit*, Éditions des Artistes, Bruxelles, 1954.

LE FOLKLORE BRABANÇON

roman pays. Au centre de cette œuvre, il y a le petit village natal dont Désiré-Joseph d'Orbaix se souvient sans cesse, avec douceur, avec pitié. Ce milieu de son enfance, de son adolescence, de sa prime jeunesse, il le confond avec la Hesbaye qu'il prolonge — comme la chaussée de porphyre et de granit des paveurs —

Jusqu'au milieu de l'infini! (27).

Baignant dans un vague mysticisme naturaliste, les livres de Désiré-Joseph d'Orbaix fleurissent bon la terre maternelle. Ils disent avec une force simple et directe la beauté de la Hesbaye dont ils sont et restent le plus attirant des miroirs.

Joseph DELMELLE.

Orp-le-Grand

Au Révérend Doyen Simon

Que cherche le chemin, que cherche la rivière?
Depuis mille ans et plus, ils sinuent tous deux
A travers champs, labours, moissons, regains, jachères,
Pour aborder enfin ce beau village bleu.

Compagnons qui toujours se tiennent à distance,
L'un tourne pour franchir un passage à niveau
Tandis que l'autre, ayant désormais de l'avance,
Prend, au bief d'un moulin, un instant de repos.

Le chemin, en secret, prend le nom de grand'rue
Et fend, de part en part, le village endormi.
Sur toute sa longueur, les maisons le saluent
En poussant leurs volets qui s'ouvrent dans un cri.

Voici le mur et le verger du presbytère.
Son haut portail et puis la place avec, autour.
Le monument à ceux qui sont morts à la guerre
Et l'église romane à l'ombre de sa tour.

Le chemin, chaque jour, traverse le village,
Et, que ce soit l'hiver ou que ce soit l'été,
Retrouve, près du pont, le moulin d'un autre âge
Au pied duquel les eaux ne cessent de chanter.

Le temps fait que les morts et les vifs se rejoignent
Ainsi que la rivière, ainsi que le chemin,
Mais alors que tous deux repartent et s'éloignent,
Le village poursuit sa tâche et son destin.

Il demeure fidèle aux ordres de la terre,
Le cœur bien accordé sur celui des saisons,
Et ses fils, reprenant le labeur de leurs pères,
Ferment, autour de lui, l'anneau d'or des moissons.

Joseph DELMELLE.

De Wavre à Meerdael

A la suite de la publication, dans le n° 145 du *Folklore brabançon*, du chapitre de notre *Géographie littéraire du Brabant* menant le lecteur de Wavre à Meerdael, nous avons reçu diverses communications.

De Nil-Saint-Vincent, Jean Martin, auteur de plusieurs études sur Wavre et Basse-Wavre et, en collaboration avec le Docteur Auguste Brasseur-Capart, d'une évocation de *La Joyeuse Entrée de Charles de Lorraine*, nous a écrit pour nous faire remarquer :

- que, parlant du prieuré de Basse-Wavre (p. 66), nous signalons qu'il fut saccagé en 1601 par des soldats espagnols mutinés. En réalité, c'est l'église de Wavre qui fut pillée cette année-là.
- que la Vierge de Basse-Wavre est invoquée sous le vocable de Notre-Dame de Paix et de Concorde (p. 68).
- que la colline du Balloit se nomme, en fait, colline du Helloy (p. 68). La graphie « Balloit » n'apparaît que dans le livre de 1612.

De son côté, le Docteur A. Brasseur-Capart nous a signalé qu'un roman intitulé *Sylvia*, centrant son action sur la villa romaine de Basse-Wavre, aurait été publié, en 1942, par un certain Pierre Valmour, pseudonyme d'un écrivain de renom originaire de la région de Nivelles. Jacques Borlée, que nous avons cité dans notre article, se serait inspiré de cette œuvre ou l'aurait inspirée. Nous écrivons ceci avec les réserves d'usage et serions heureux de recevoir toute précision de nature à mieux éclairer notre lanterne.

Léon Maret nous fait remarquer que l'écrivain dialectal Puttemans se prénomme célestin — et non Georges — et que le nombre de pièces écrites par Eugène Heynen n'excède pas la trentaine. Par ailleurs, Léon Maret précise qu'il considère son dictionnaire wallon de la région, un volume de 300 pages relatif à 12 ou 15.000 mots, comme son œuvre maîtresse. Outre les travaux que nous avons cités, il a également signé une dizaine de pièces de théâtre populaire données de temps à autre, comme ses chansons, sur les antennes régionales.

Maurice Carême, quant à lui nous a signalé une erreur le concer-

nant : c'est à Tirlemont, et non à Bruxelles, qu'il a fait son école normale.

On nous a fait part, en outre, que l'excellente novelliste Marie-Antoinette Monieux, qui a naguère été distinguée par le jury du Prix De Wever-Hennés (ou Prix du Thyse), a passé la plupart de ses vacances enfantines à Louvranges, dans un pavillon de chasse loué par ses parents et qui n'existe plus actuellement. Elle a gardé, de ses nombreux séjours en Brabant wallon, le meilleur des souvenirs. La région lui a inspiré un recueil de contes : *Argelouve* (titre composant presque l'anagramme de Louvranges) en partie inédit.

Nous avons également appris que le poète, romancier et essayiste rimbaldien Robert Montal, cité dans notre chapitre sur Nivelles, passait assez régulièrement ses vacances à Gastuche, près de Wavre.

Par ailleurs, nous avons eu l'occasion de prendre contact, à Wavre même, avec les dirigeants du cercle artistique et littéraire Polydore Beaufaux, récemment créé. Le cercle, qui a déjà organisé plusieurs expositions et reçu les membres du cercle d'art et de littérature de Châtelet, se propose, d'associer plus étroitement l'art et la littérature lors de ses prochaines manifestations.

Pour finir, signalons que Marcel Lobet nous a averti de son installation à Rixensart. Le Roman Pays semble attirer de plus en plus les écrivains soucieux, tout à la fois, de ne pas s'éloigner trop de la grande ville, ou les appellent leurs occupations professionnelles, et de bénéficier des avantages de la campagne. Cette implantation ou cette nouvelle colonisation littéraire du Brabant wallon ne peut avoir que d'heureux effets.

J. D.

REVUES BELGES

Nous avons reçu la :

REVUE DE L'INSTITUT DE
SOCIOLOGIE SOLVAY

1960 — 2.

De la Commission Royale de Toponymie et de dialectologie (section wallonne) nous avons reçu une plaquette relative à une « Enquête dialectale à Gelles les Dinant ». Cette enquête est très intéressante et est présentée rehaussée de plusieurs graphiques et de nombreuses et excellentes photos.

GRAPHIE

Revue trimestrielle des arts graphiques.

Cette admirable revue nous annonce la création, à Greiz, d'un musée du papier. Il est constitué d'une importante collection de filigranes et est abrité dans une demeure princière. A Mayence le Gutenberg-Museum abrite aussi un centre d'études très important au point de vue filigranes.

N° 3 — 1960.

Une liste d'appel, par Fernand BAUDIN.

Fonderies de caractères en Belgique au XIX^e siècle.

Repères et jalons — La coutrefacon — Le début du siècle.

Le manque de publicité. — L'imprimerie et fonderie normale. — Charles Pennequin.

Les Imprimeurs fondeurs. — Vanderborcht. — C.-J. Hartung.

LE THYRSE.

Revue d'art et de Littérature.
N° 9 — septembre 1960.

LES CAHIERS DE JEAN TOUSSEUL

N° 3 — juillet-août-septembre
1960. — N° 4 — octobre-novembre-décembre 1960.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE « LE VIEUX LIÈGE »

L'antique porche de l'abbaye de Saint-Remy à Rochefort, par P. Albert VAN ITERSOM. — Introduction — quelques mots au sujet de la valeur que représente le porche dans l'ensemble d'une abbaye cistercienne.

Le porche d'une abbaye cistercienne — Les raisons d'être du porche, son ou ses desservants. L'importance de la fonction de portier — Composition de la porterie — Description détaillée du porche — Le rez-de-chaussée, les arcs, les sculptures des colonnes.

Historique du porche de l'abbaye de Rochefort.

Un nouveau traité sur les noms de famille belges (suite), par Jules HERBILLON.

L'INTERMÉDIAIRE DES GÉ- NÉALOGISTES.

N° 88 — 4 1960.

Les Balbani de Lucques et dans

LE FOLKLORE BRABANÇON

les Pays-Bas méridionaux, par Francis DE DECKER.

A propos d'ingénieurs et d'établissements d'instruction dans les Pays-Bas espagnols au XVII^e siècle, par P. E. CLAESSENS.

Chronique de nos provinces, Antwerpen. — Het geslacht Volcaert te Antwerpen — Brabant : Notice sur la famille Saverneel, dite Waersegger. — Flandre orientale : Les familles souches. — Hainaut : Le VI^e colloque des Généalogistes du Hainaut. — Liège : Liégeois en Autriche un double jubilé Pirquet. — Limbourg : Généalogische gegevens uit Herk de Stad.

Chronique de l'Étranger — Allemagne — États-Unis d'Amérique — France — Grand Duché de Luxembourg.

N° 89 — 5/1960.

La famille van Diedegem (Dieghem) et sa descendance, par le Dr Emile SPELKENS.

Héraldique — Armorial de Hougaerde.

Une famille d'origine espagnole en Belgique : Les de Vallejo, par Paul DE ZOTTENE.

Une famille de musiciens flamands les De Mol de Tourneppe, et leur descendance, par J. DE MOL.

L'ex libris de Don Diego Gomez de Espinosa, 1686, par P. E. CLAESSENS.

Chronique de nos provinces — Anvers — Le peintre Jean Van Eyck serait-il né à Arendonck. — Brabant : Famille Waerseggers (Branche de Winxele) — Flandre occidentale : Les « Familles-souches », de Gyverinkhove. — Hainaut : Artistes et artisans d'art du et en Hainaut aux XVI^e-XVIII^e siècles. — Liège :

De l'origine des Haniver. — Limbourg : De testamenten mit Bollen 18^e eeuw. — Namur : Notes généalogiques sur la famille Druon, de Bouvignes.

ARCHAEOLOGIA ROMANA

Bulletin de la société d'archéologie

N° 1 — 1960.

Présentation — activités de la société.

Liberchies : Découverte d'un fortin romain. — Lot : Découverte de vestiges gallo-romains. — Thirlmont : idem. — Jette : Laat-middeleeuwse vondsten in het « Pannenhuis ». — Lunderzeel : Opzoekingen in een middeleeuws « Mulde ». — Neder-Over-Heembeek : Ontdekking van middeleeuws aardwerk. — Braine-l'Alleud : Découverte d'une station du néolithique final et d'un fond de cabane présumé. — Hennuyeres : Découverte d'un fond de cabane présumé contenant des silex taillés. — Meerhout : Analyse d'une hache en bronze à « talon » trouvée vers 1910.

LA REVUE NATIONALE

N° 322 — juillet-août 1960.

Hôtels patriciens liégeois, par Émile POUMON.

Après la tentative malheureuse des six-cents Franchimontois et l'incendie de la ville de Liège, les habitants de la ville de St Lambert, après un siècle de labeur acharné, étaient parvenus à refaire de leur ville une cité prospère et fort commerçante. La révolte des Pays-Bas contre Philippe II permit à Jean de Corte, de s'enrichir fabuleusement et

pour la première fois dans l'histoire de la cité, un marchand devenait l'homme le plus riche de la ville.

C'est ce Jean de Corte qui lit bâtir l'hôtel Curtius.

Sur la même Batte ou Trouve aussi l'hôtel de Hayne de Bomal, devenu le musée d'armes. A Feronstrée se trouve l'hôtel d'Ansembourg, actuellement musée d'Ansembourg. Bâti en style Louis XIV, en Hors-Château, il y a aussi l'hôtel Spirlet, l'hôtel seigneurial des de Borle, celui des de Sauvage, de Loverval et de Rosen. Citons aussi l'hôtel de Grady, deux hôtels patriens dans la rue d'Agimoul.

Un marin liégeois au service de Napoléon, par Albert DE BURRUE.

Belle et biographie de Jacques Ransonnet, aide de camp du Général CARNOT.

De la plume à la lune, par Raymond SISLEY.

Marie-Antoinette Montoux, par Armand LEBJUNE.

Napoléon avait pensé à tout, (exposition aux Invalides) un article inédit de Suzanne NONMAND.

Héroïsme dans le désastre, par le professeur D. O. DAUWE.

N° 323 — septembre 1960.

Vieilles demeures montoises, par Emile PORMON.

Demeures de bourgeois. Les maisons des xv^e et xvii^e siècles sont fort élégantes et souvent en pierre de taille.

Demeures aristocratiques. L'hôtel d'Arberg, celui d'Aerschot rue des Cinq-Visages, l'hôtel de Pelsant, celui de Graty, l'ancien hôtel de Behault de Wurvelles, l'hôtel du comte de Goumegnies.

Les Jésuites occupent actuellement l'hôtel du comte de Beau lieu.

Demeures d'ecclésiastiques — Le plus petit musée montois.

Les amitiés de Paul Valéry, par Evelyn NATTIER NATANSON.

Les Forges en Gaume, « Autour de Berchinné », par Robert MERGET.

Un monarchiste libéral — Decazes, ministre du Roi Louis XVIII, par Pierre PARAF.

Le quatrième centenaire de du Bellay et de Ronsard, par Janine AUSCHER.

Nos musiciens, Albert Hugbrechts, 1899-1938, par Armand LEBJUNE.

Écrivains de Thudinie, par Roger FOULON.

Nous sommes tout particulièrement heureux d'annoncer à nos lecteurs que nous avons reçu du ministère de l'Instruction publique, une plaquette intitulée : « *Le Recueil de Danses — Manuscrit d'un Ménétrier ardennais* », Étude sur la danse en Ardennes belges au xix^e siècle. Par ROSE THISSE-DEBOUETTE.

Nous saluons avec le plus grand plaisir la parution de cet ouvrage extrêmement intéressant qui nous apporte une documentation des meilleures.

Voici le titre des principaux chapitres :

L'Instrumentiste populaire en wallonie — Répertoire traditionnel de nos « djouvens d' danses » — Documents oraux. — Documents manuscrits. — Raisons de la rareté des manuscrits d'airs de danses. — Le dernier ménétrier d'ardenne. — Le recueil de

danses de Jean-Guillaume Housson. — Description extérieure. — Résumé du contenu dans l'ordre du manuscrit. — Petit recueil « Fanon Célestine ». — Feuilles isolées. — Analyse des textes. — Indications chorégraphiques. — Menuels : a) du Recueil, b) de la couverture. — Contredanses : a) Historique : Les deux espèces de contre-danse. Série de quinze contredanses en ré majeur. Les autres contredanses. Contredanses éparses. La méthode d'un apprenti maître, Pouilles et pas de fez. Emprunts à des airs connus. — Jardin d'amour... et Marée Doudou. — Historique. — Étude musicologique. — Conception tonale et modale. — Comparaisons. — Solution modale. — Datation. — Deux des versions wallonnes de la boulangère. — A.

Folklorisation ardennaise en ronde Mureye Doudouye — Passe pied : a) Historique, b) Analyse musicale.

Les Walzes à 3^e temps. — Les valse à 2 temps. — Les anglaises. — Les allemandes. — Les amoureuses. — Les maletottes.

Coda a) Les danses disparues, b) La tétralogie des danses devenues « Folkloriques » Marche des cortèges. — Galop. — Hommage à nos Maîtres.

Cet ouvrage est au surplus enrichi de belles photographies reproduisant des fragments de différents manuscrits de partitions musicales.

Il serait vraiment très heureux que paraissent encore de nombreuses publications du genre et de la valeur de celle-ci.

REVUES ÉTRANGÈRES

Nous avons reçu les revues suivantes :

UMANITAS — REVISTA DE LA FACULTAD DE FILOSOFIA Y LETRAS

N° 12 — 1959.

Revue de l'Université nationale de Tucuman, éditée en espagnol.

Smithsonian Institution - Bureau of American Ethnology.

Bulletin 173 — N° 57-62.

BERNER ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND HEIMATKUNDE.

1960/2.